

PIERRE de RIEDMATTEN
LOUIS CADOR
PATRICE MAJOU
OLIVIER CAHART
JEAN-CHRISTIAN PETITFILS
ALAIN QUEINNEC

LAURENT BOUZOUZ
JEAN DARTIGUES
AGNÈS RATEL
BEATRICE GUESPEREAU
JEAN- MICHEL FORESTIER
MGR BENOIT RIVIÈRE



III^{ème} **FORUM MNTV**

16 Octobre 2021

65/66

**Association
MONTRE-NOUS TON VISAGE
INFORMATION
RÉFLEXION
MÉDITATION**

Sommaire

<i>Editorial</i>	Page 1
<i>In memoriam - Jean-Paul Barth</i> par Pierre de Riedmatten	Page 4
<i>Les Fondamentaux du Linceul</i> par Pierre de Riedmatten	Page 5
<i>Analyse médicale de l'Image</i> par le Pr Louis Cadot	Page 26
<i>Tridimensionnalité et traitement de l'image</i> par Patrice Majou	Page 35
<i>Datations (C14 et Spectrométrie)</i> par Pierre de Riedmatten	Page 49
<i>Y a-t-il d'autres moyens de dater le Linceul</i> par Olivier Cahart	Page 60
<i>Le contexte historique de la Passion</i> par Jean-Christian Petitfils	Page 65
<i>Histoire ancienne du Linceul</i> par Alain Queinnec	Page 73
<i>Hypothèses sur le transfert du Linceul en France</i> par Laurent Bouzoud	Page 79
<i>Pourquoi le Linceul ne serait-il pas authentique ?</i> Par Jean Dartigues	Page 92
<i>Impact du Linceul auprès des jeunes</i> par Agnès Ratel	Page 95
<i>Expositions en France et à l'Etranger</i> par Pierre de Riedmatten et Béatrice Guespereau	Page 100
<i>La souffrance et la gloire du Crucifié : Esquisse d'une spiritualité du Saint Suaire</i> par Jean- Michel Forestier	Page 102
<i>Une trace qui conduit à espérer (Conclusion spirituelle)</i> par Mgr Benoit Rivière, évêque d'Autun	Page 116
<i>Table ronde</i>	Page 119
<i>Expositions prévues au 1^{er} semestre 2022</i>	Page 123
Annexe : Bibliographie recommandée par MNTV	Page 125

Page de couverture : image en 3D réalisée par Thierry Castex en 2012 ; crucifix en plomb, réalisé par le Père André-Marie, moine bénédictin (ermitage à Croixrault).

Page 3 de couverture : Forum du 16 octobre 2021, à N.D. de Grâce de Passy.

Transmettre les connaissances et inciter à vénérer le Linceul



par Pierre de Riedmatten

Tels étaient les objectifs de ce III^{ème} Forum, organisé par MNTV¹ et ouvert à tous publics. Il aurait dû se tenir en mars 2020, mais, en raison des contraintes sanitaires, il a dû être reporté trois fois, jusqu'au 16 octobre 2021 (voir en page 3 de couverture).

Bien qu'entretemps j'aie quitté la présidence de notre association, ayant atteint un âge canonique², j'ai eu encore l'honneur de présider ce Forum, à la demande de Louis Cador, notre nouveau président³, que je remercie ici de sa délicatesse.

Le temps était venu, en effet, a fortiori six ans après celui de mars 2015⁴, de lancer un nouveau Forum pour faire connaître le Linceul, car, depuis le précédent, plusieurs "*avancées*" ont eu lieu⁵ aussi bien dans les domaines historiques que dans les domaines scientifiques :

- éclairages sur l'**histoire ancienne** du Linceul au Moyen-Orient : "*découverte*" d'une possible visite à Jérusalem d'envoyés du roi Abgar juste avant la Passion⁶, visite évoquée ici par Alain Queinnec ; présence de l'effigie du Christ sur des pièces de monnaie byzantines du X^{ème} siècle⁷ ; authentification de la lettre adressée en 1205 au pape Innocent III par Théodore Ange Comnène⁸ ; analyse détaillée des fameux quatre trous en forme de L, présents à la fois sur le Linceul et sur le Codex Pray⁹ ;
- compléments sur les **hypothèses de transfert** du Linceul en France : Laurent Bouzoud analyse ici la crédibilité des différentes hypothèses,

¹ à N. D. de Grâce de Passy.

² voir notre *Cahier* MNTV n° 63.

³ Le Professeur Louis Cador, chirurgien militaire (général), est le petit-fils du Dr Pierre Barbet.

⁴ cf. *Cahier* MNTV n° 52-53. Le premier Forum MNTV avait eu lieu en mars 2010.

⁵ dont celles intervenues avant 2020 ont pu être mentionnées dans la 3^o édition de mon petit livre de synthèse, "*Le Saint Suaire*" - Ed. Fidélité - février 2020.

⁶ cf. *Cahier* MNTV n° 60.

⁷ cf. *Cahier* MNTV n° 61.

⁸ cf. *Cahier* MNTV n° 55.

⁹ cf. *Cahier* MNTV n° 61.

dont celle des Achaïens¹⁰ ; celle du passage du Linceul par la Sainte Chapelle de Paris lui paraît peu crédible, même si elle a fait l'objet de compléments d'études, notamment par Jean-Christian Petitfils¹¹, par César Barta¹², et par Mario Latendresse¹³ ; et les autres hypothèses paraissent maintenant non crédibles ;

- progrès dans l'**analyse médicale de l'image** : découverte de traces de biliverdine sur le tissu¹⁴ ; anatomie du supplicé et positions sur la Croix¹⁵ ; absence d'imaginaires signes de vie après la mise au tombeau¹⁶. Le Pr Louis Cador présente ici plusieurs particularités de l'image sanguine ;
- analyse statistique, par l'équipe de Tristan Casabianca¹⁷, des **données brutes du test au C14** (les Raw Data), enfin fournies par le British Museum, montrant qu'il y a finalement **99% de chances que les trois échantillons testés en 1988 ne soient pas homogènes sur le plan de leur teneur en C14** ; ces nouvelles données, présentées ici, ont permis de publier une nouvelle synthèse de l'affaire C14 depuis 1988¹⁸ ;
- poursuite du débat sur les hypothèses de **formation de l'image dite "corporelle"** (celle des chevrons colorés) : l'hypothèse d'une formation naturelle est toujours soutenue par Marcel Alonso, dont nous présentons ici les arguments, succinctement¹⁹ ; mais celle d'une formation par un rayonnement émis par le corps du supplicé lui-même, pour une cause inconnue, reste admise par de nombreux chercheurs ; une synthèse des travaux du Père Rinaudo sur l'hypothèse d'un flux de protons a été ainsi publiée²⁰ ; et Patrice Majou conforte ici cette hypothèse, en répondant à la question qu'elle posait sur un éventuel champ électrique.

¹⁰ cf. notamment le *Cabier* MNTV n° 55.

¹¹ cf. *Cabiers* MNTV n° 61 et 62.

¹² cf. *Cabiers* MNTV n° 58 et 60.

¹³ cf. *Cabier* MNTV n° 57

¹⁴ cf. *Cabier* MNTV n° 57.

¹⁵ cf. *Cabier* MNTV n° 64.

¹⁶ cf. *Cabier* MNTV n° 62.

¹⁷ cf. *Cabiers* MNTV n° 61 et 64.

¹⁸ cf. "30 ans après le test au C14 de 1988" - P. de Riedmatten - plaquette MNTV - 2020

¹⁹ car il n'a pas pu venir au Forum présenter sa contribution.

²⁰ cf. *Cabier* MNTV n° 64.

D'autres éclairages ont été également obtenus depuis le précédent Forum : sur le **contexte historique de la Passion**, comme le rappelle ici l'historien Jean-Christian Petitfils ; sur d'autres indices de datation du tissu, évoqués ici par Olivier Cahart ; ou encore grâce à des échanges avec les spécialistes anglais et américains des **pollens**, ce qui a permis d'établir une synthèse des travaux de Max Frei²¹.

Jean Dartigues souligne ici certains des éléments montrant que le Linceul date bien de l'époque du Christ et que l'image reste impossible à reproduire, même aujourd'hui.

Outre l'émouvant témoignage d'Agnès Ratel sur l'impact du Linceul auprès des jeunes, ce Forum a été aussi l'occasion d'une "**esquisse spirituelle**" par notre nouveau vice-président, Jean-Michel Forestier ; et d'une méditation finale par Mgr Benoit Rivière, évêque d'Autun.

Lors de la Table ronde, les intervenants ont pu répondre aux questions des auditeurs, par exemple sur le voile de Manoppello qui s'avère depuis peu être sans doute un autoportrait d'Albrecht Dürer, selon un historien allemand²².

Nous profitons de ce document un peu volumineux pour signaler, en Annexe, la bibliographie recommandée par MNTV, sélectionnée parmi les très nombreux ouvrages sur le Saint Suaire.

Enfin, nous rendons hommage, ci-après, à Jean-Paul Barth qui nous a quittés le lendemain du jour de Noël.

Pierre de Riedmatten
Président honoraire de MNTV

Assemblée Générale MNTV
sous réserve d'une évolution favorable des
conditions sanitaires.
Mercredi 6 avril 2022
Ste-Félicité
7 rue de Casablanca - Paris - 75015
Conférence de Jean-Michel Forestier

²¹ cf. "*Que disent les pollens trouvés sur le Linceul de Turin*" - P. de Riedmatten - plaquette MNTV - 2020

²² cf. "*Von Dürer an Raffael, von Mantua nach Manoppello*" - Karl Heinz Dietz - 2021.

IN MEMORIAM

Jean-Paul Barth, serviteur du Linceul



Jean-Paul Barth¹ était un amoureux inconditionnel du Saint Suaire. Avec Micheline, son épouse toujours discrète et efficace, il nous ont aidés à installer notre grande exposition permanente², à Lourdes, où elle a été inaugurée le 7 avril 2004, un Vendredi Saint. Il avait alors offert une copie du Linceul sur papier photo, en grandeur nature, qui est restée présente dans tous les déplacements ultérieurs de cette exposition, à Bayonne, à St-Maximin (Var), à Beauraing (Belgique), puis à Lisieux, et maintenant à Montligeon³. Cela fait ainsi près de 20 ans que, grâce en partie à Jean-Paul Barth, cette exposition aura attiré de très nombreux pèlerins venus du monde entier dans ces différents sanctuaires. Jean-Paul a fabriqué aussi des reproductions de la couronne d'épines, du *flagrum* romain, et des clous de la crucifixion, qu'il offrait pour les grandes expositions ; il a offert en plus, pour l'exposition permanente de Jérusalem⁴, des posters en cinq langues réalisés par Antoine Legrand. Une amitié de longue date le liait aussi à Aldo Guerreschi⁵, qu'il considérait comme son "frère".

Nés à un demi mois d'intervalle (en 1924), Jean-Paul et Micheline sont "*partis vers le Père*" à une demi heure d'intervalle, le lendemain de Noël (fête de la Sainte Famille), après 74 ans de mariage ! Jean-Paul a été exaucé en "*partant*" le dernier ; il me disait souvent sa crainte de "*partir*" le premier, car il voulait soutenir Micheline, atteinte depuis très longtemps de la maladie d'Alzheimer, elle qui l'avait toujours soutenu pour ses importants problèmes cardiaques.

Pour leur propre famille, ce départ ensemble est un signe très fort, "*incroyable*"⁶. Lors de leurs obsèques, les frères de l'abbaye de Sénanque, dont ils étaient des fidèles assidus, ont chanté à quatre voix le cantique de Siméon : "*Maintenant, Seigneur, tu peux me laisser m'en aller dans la paix...*".

C'est donc avec une très grande émotion que nous disons à-Dieu à Jean-Paul et Micheline, et que nous leur demandons de guider et de protéger tous ceux qui œuvrent pour faire connaître le Saint Suaire et qui proposent de méditer sur les souffrances du Crucifié.

Pierre de Riedmatten

¹ diplômé de Sciences Politiques, ancien directeur d'entreprise.

² traduite en six langues.

³ Elle est en place depuis mai 2021, pour plusieurs années.

⁴ installée à l'Institut Pontifical en mai 2006 - cf. *Cabier MNTV* n° 35.

⁵ photographe de Turin, spécialisé sur le Linceul - cf. *Cabier MNTV* n° 28.

⁶ cf. témoignage du 03/01/2022, de Dorothee Rousseau, leur petite-fille.

Les Fondamentaux du Linceul

par Pierre de Riedmatten



Tout en renvoyant aux interventions des autres conférenciers, et en mentionnant les nouvelles avancées scientifiques et historiques intervenues depuis le Forum MNTV de 2015¹, l'auteur rappelle succinctement les principaux aspects de cet objet unique, dont l'image reste "provocation à l'intelligence" (Saint J. P. II - 1998). Pour plus de détails, le lecteur peut se reporter vers son petit livre de synthèse ci-dessus² et vers les différents livres recommandés par MNTV (voir en Annexe).

- Le Linceul conservé à Turin a une grande taille (4,41 m de long sur 1,13 m de large)³, compatible avec la dépose d'un corps humain sur un drap rabattu ensuite sur la partie supérieure du corps (Fig. 1)⁴. L'image que contient ce "positif" (Fig. 2) est très ténue⁵, et il faut être à environ trois mètres pour y distinguer un supplicié, de face et de dos (Fig. 3 - Saint Jean-Paul II à Turin, en mai 1998). C'est un tissu en sergé de lin, tissé en chevrons (Fig. 4).
- En 1898, Secondo Pia (avocat turinois, Fig. 5) découvre, avec stupeur⁶, que le négatif (Fig. 6) est parfaitement lisible, tandis que le positif est difficile à interpréter : cette image **s'apparente à un négatif** photographique. La polémique suscitée alors conduit à faire appel, en 1931, à un photographe professionnel, Giuseppe Enrie (Fig. 7), pour refaire des négatifs. C'est à cette époque que le Docteur Pierre Barbet (Fig. 8) commence les recherches anatomiques⁷.
- Ce tissu "mystérieux" pose trois grandes questions :
 - * D'où provient cet objet ?
 - * Comment l'image s'est-elle formée ? Peut-on la reproduire ?

¹ cf. Actes du Forum du 7 mars 2015 - *Cahier* MNTV n° 52-53.

² cf. "*Le Saint Suaire*" - Pierre de Riedmatten - Ed. Fidélité - 3^{ème} édition en 2020.

³ depuis la restauration de 2002 (4,37 m x 1,11 m auparavant), soit environ 8 coudées sur 2, selon la coudée assyrienne en usage en Palestine à l'époque du Christ.

⁴ peinture de Giovanni Battista della Rovere - XVII^{ème} siècle.

⁵ Elle est ici plus contrastée qu'en réalité.

⁶ Il a été "pétrifié", car il pensait être le premier à découvrir le vrai Visage du Christ.

⁷ cf. "*La Passion de N. S. Jésus-Christ selon le chirurgien*" - Ed. Médiaspaul - 16^{ème} édition en 2011. Le Dr Barbet était chirurgien à l'hôpital St-Joseph, à Paris.

* Qui est l'homme du Linceul ?

- On notera que la position de l'Eglise n'a pas changé depuis 2015⁸ : le Linceul est un **Signe très fort de la résurrection du Christ**⁹, mais il ne peut en être une preuve scientifique, au sens strict, car il représente l'image d'un mort et non celle du Vivant.

I- D'où provient cet objet ?

I-1 L'histoire dite "*récente*" (depuis le milieu du XIV^{ème} siècle)

- Présenté pour la première fois au public, vers le début de 1355, à Lirey (près de Troyes), par Jeanne de Vergy, épouse du chevalier Geoffroy de Charny, le Linceul entraîne une polémique vers la fin du siècle¹⁰. Mais, comme l'a montré, en 2007, le chartiste Emmanuel Poule, le pape Clément VII a barré, dans la bulle définitive du 1^{er} juin 1390, tous les mots pouvant faire allusion à un éventuel faussaire¹¹. Il n'y a donc **jamais eu de faussaire, a fortiori de faussaire identifié**.
- En 1453, le Linceul est cédé à la famille de Savoie qui fait construire une Sainte Chapelle à Chambéry (Fig. 9), où il subit un grave incendie en décembre 1532 (Fig. 10 et 11) ; on peut voir, sur la figure 2, les grandes traces des brûlures, et les pièces cousues ensuite par les clarisses. Ces pièces ont été retirées en 2002.
- En 1578, il est transféré à Turin (Fig. 12, cathédrale ; Fig. 13, reliquaire), où il est installé plus tard (1694) dans le grand autel-reliquaire du sculpteur Bertola (Fig. 14).
- Légué au Pape en 1983 (Fig. 15), par le roi Umberto II (en exil), il subit un incendie accidentel en 1997 (Fig. 16) qui n'entraîne aucun dommage du tissu, car il avait été mis à part, dans la cathédrale de Turin, en raison de travaux ; et le coffre blindé qui le contenait (7 cm d'épaisseur) a pu être cassé à temps (Fig. 17).

⁸ Voir le *Cabier* MNTV n° 52-53.

⁹ Voir les conférences sur ce thème (notamment celles du Père Martin Pochon (sj), dans les *Cabiers* MNTV n° 45, 52/53 et 58) ; ainsi que les homélies récentes des papes (*Cabiers* MNTV n° 50 et 51).

¹⁰ cf. mémoire de l'évêque Pierre d'Arcis adressé au pape en 1389 ; repris au XX^{ème} siècle par le chanoine Ulysse Chevalier.

¹¹ cf. *Cabier* MNTV n° 37.

I-2 L'histoire ancienne (avant le XIV^{ème} siècle)

(Voir, dans le présent Cahier, l'exposé d'Alain Queinnec sur une probable visite à Jérusalem d'envoyés d'Abgar V, roi d'Edesse. L'exposé d'Olivier Cabart donne également des informations complémentaires sur cette période).

- Si ce tissu d'ensevelissement vient de Palestine, le fait qu'il ait été conservé est tout à fait anormal ; à l'époque du Christ en effet, seuls les ossements étaient conservés, tout le reste étant brûlé. En outre, il est taché de sang, donc impur pour les Juifs. Or les Pères de l'Eglise et plusieurs textes apocryphes parlent du Suaire du Christ. Il aurait donc pu être conservé par les apôtres, et emmené à Edesse¹², ville indépendante du pouvoir romain, lorsque les persécutions ont commencé, dès les années 50.
- Le Codex Pray, manuscrit daté de 1195 au plus tard¹³, contient plusieurs détails uniques (Fig. 18 et 19) qui ne pouvaient pas s'imaginer au Moyen-Age et qui existent également sur le Linceul :
 - * le Christ est entièrement nu ;
 - * il n'a que quatre doigts à chaque main (comme sur le Linceul - Fig. 20), ce qui n'a été expliqué qu'au XX^{ème} siècle par le Dr Barbet ;
 - * il a un linge replié sous le fessier : or l'Homme du Linceul semble avoir deux fessiers séparés par une zone sans image qui peut correspondre à un tissu replié, car la distance entre la taille et les pieds est beaucoup trop grande (Fig. 21) ; le traitement d'image, effectué en 2012 par Thierry Castex a permis de supprimer cette zone, et de revenir ainsi à une longueur parfaitement normale du bas du corps (Fig. 22) ;
 - * le tissu dessiné montre des chevrons (Fig. 19) ; et surtout il présente quatre trous en forme de "L" que seul l'iconographe a pu observer (détail sur la figure 23), et qui existent sur le Linceul au niveau des hanches (Fig. 24) ; une étude récente, de Pam Moon¹⁴, montre que ces trous peuvent être dus à des braises tombées d'un encensoir.

¹² aujourd'hui Sanli Urfa, à l'Est de la Turquie.

¹³ conservé à Budapest, comprenant des gravures réalisées sans doute lors de la visite d'envoyés du roi de Hongrie à Constantinople, vers 1147.

¹⁴ cf. *Cahier* MNTV n° 61.

- On peut donc en déduire que **le Linceul conservé à Turin était déjà profondément vénéré à Constantinople avant 1195**, ce qui permet de remonter dans son histoire plus ancienne :
 - * guérison du roi Abgar V au I^{er} siècle, selon la tradition, par le disciple Thaddée, qui aurait amené à Edesse un linge avec une image¹⁵. A noter que la légende du linge de Véronique (fin du XIII^{ème} siècle) semble être une simple transposition de cette tradition, car il n'y a aucune allusion à une femme appelée Véronique dans les quatre évangiles¹⁶ ;
 - * découverte du tissu en 525 dans un rempart de la ville d'Edesse, d'où l'appellation *d'Image d'Edesse*, dite peu après "*acheiropoïète*", *non faite par une main humaine* ;
 - * transfert solennel à Constantinople en 944, après le long siège d'Edesse ; à cette époque, il est appelé le *Saint Mandylion* (Fig. 25¹⁷) ;
 - * disparition en 1204 lors du sac de Constantinople pendant la IV^{ème} croisade ;
 - * présence signalée en 1205 à Athènes, où Othon de la Roche (un des chefs de la croisade) l'a sans doute emporté et peut-être déposé au monastère de Daphni.

I-3 Le transfert du Linceul en France

Les diverses hypothèses émises pour combler le "*trou*" entre 1205 et 1355, dont la nouvelle hypothèse de Laurent Bouzoud, dite des "*Achéiens*", sont présentées dans son exposé, dans le présent *Cahier*.

I-4 Ce que dit le tissu

Voir, dans le présent Cahier, l'exposé d'Olivier Cahart sur les nombreux indices de datation du tissu (dont les pièces de monnaie sur les yeux du supplicié...) ; et l'exposé du Pr Louis Cador sur les études anatomiques de l'image.

- En dehors de l'image, il convient également de souligner :
 - * la présence de traces de parfums (myrrhe, aloès¹⁸), et de traces d'une aragonite semblable à celle que l'on trouve à Jérusalem ;

¹⁵ cf. notamment la "*Doctrine d'Addai*" (VI^{ème} siècle).

¹⁶ cf. *Cahier* MNTV n° 47.

¹⁷ cf. gravure du manuscrit de Jean Skylitzès - XIII^{ème} siècle - BN de Madrid - *Cahier* MNTV n° 30.

¹⁸ cf. Jn 19, 39.

- * la présence de pollens (Fig. 26), étudiés par Max Frei¹⁹ dans les années 1970²⁰ ; ils ne donnent pas une date, mais indiquent les séjours vraisemblables du Linceul. Certains pollens proviennent, bien sûr, d'Europe ; d'autres de la région de Constantinople ; d'autres de déserts calcaires (région d'Edesse) ; d'autres de plantes qui ne poussent qu'au printemps et que l'on trouve dans les vieux murs de Jérusalem ; d'autres de la Mer morte ; et surtout de trois types de plantes qui ne poussent ensemble qu'entre Jérusalem et Hébron. **Le séjour du Linceul au Moyen-Orient est donc une certitude.**
- Les examens du STURP²¹, en 1978, qui ont duré 120 heures sur place (Fig. 27) et dont les résultats ont été publiés dans les années suivantes, ont montré notamment :
 - * que l'image du Linceul n'est **en aucun cas une peinture** mais résulte d'une **oxydation acide déshydratante des fibres de lin** ;
 - * et que les taches de sang proviennent bien de sang humain, avec émission de bilirubine, substance qui reste définitivement rouge et qui traduit un violent traumatisme. A noter la découverte, en 2016 par le physicien J. P. Laude²² de traces de biliverdine, autre substance également exsudée par le foie en cas de grave traumatisme.
- L'image dite "*corporelle*" (celle des chevrons colorés) est **tridimensionnelle**, ce qui n'existe pour aucune autre image au monde :
 - * le **relief réel de l'Homme du Linceul**, inscrit dans les fibres même du tissu, a été mis en évidence par Paul Gastineau en 1974²³ pour le Visage (Fig. 28²⁴) ; puis par la NASA en 1976 pour le corps entier (Fig. 29) - voir l'exposé de Patrice Majou dans le présent Cahier ;
 - * en 1998, Aldo Guerreschi²⁵ a utilisé des transparents des photos du Linceul, superposés et légèrement décalés, l'un du positif et l'autre du

¹⁹ criminologue suisse, attaché au laboratoire de la police de Zürich.

²⁰ cf. *Cahiers* MNTV n° 50, 58, 59 et plaquette de synthèse éditée par MNTV en 2020.

²¹ groupe international de 31 spécialistes.

²² cf. *Cahier* MNTV n° 57.

²³ cf. *Cahier* MNTV n° 36.

²⁴ Cette plaque de bronze figure dans la grande exposition de MNTV, actuellement au Sanctuaire de Montligeon (Orne) ; la première plaque, gravée dans un matériau tendre par Paul Gastineau, a été offerte à Mgr Thomas ; elle est maintenant présentée dans certaines conférences de MNTV.

²⁵ photographe turinois, qui a travaillé avec G. Enrie.

négatif (l'un des deux étant inversé de droite à gauche) ; le résultat obtenu²⁶ est une photo-relief de tout le corps, face et dos (Fig. 30). Il a fait ensuite une photo d'une jeune fille qui tient dans sa main une reproduction du positif du Visage (Fig. 31, en haut). En superposant de la même manière (léger décalage) des transparents de cette photo, on constate que le négatif du Visage du Linceul montre le relief, mais qu'il n'y a aucun effet de relief pour le négatif de la jeune fille (Fig. 31, en bas) ;

- * en 2005, Petrus Soons, qui avait seulement des copies des photographies prises (en 1931) par G. Enrie, et des photos provenant de Barrie Schwartz²⁷, a numérisé les variations de densité optique du négatif photographique du Visage. La figure 32 montre trois perspectives de son hologramme, dont la vidéo impressionnante ne peut pas, bien sûr, être "*activée*" ici²⁸. Il a obtenu un véritable relief virtuel du Visage²⁹. A noter qu'une compagnie canadienne a réalisé, en 2006, des hologrammes en vraie grandeur, exposés à Rome, à Jérusalem, et à Sacramento (Californie).

II - Comment l'image s'est-elle formée ? Peut-on la reproduire ?

II-1 Propriétés de l'image

- Il faut distinguer deux images très différentes :

- * l'image dite "*sanguine*" (celle des taches de sang), qui est normale (en "*positif*"), et qui traverse le tissu ; elle s'est formée dès la dépose du corps sur le tissu ;
- * l'image dite "*corporelle*" (celle des chevrons colorés) ; elle s'apparente à un **négatif**, elle ne traverse pas le tissu³⁰, et n'existe pas sous les taches de sang (elle a donc été formée après l'image sanguine). Elle ne présente aucun contour, aucune trace de pinceau, aucune trace significative de pigments ; et on ne peut pas l'effacer. Très

²⁶ cf. *Cahier* MNTV n° 24.

²⁷ photographe du STURP pendant les examens du Linceul, à Turin, en 1978.

²⁸ Elle est présentée notamment au Musée du Saint Suaire, à Turin.

²⁹ cf. *Cahier* MNTV n° 45.

³⁰ Elle est présente seulement sur quelques microns à quelques dizaines de microns suivant les endroits.

étroitement associée à l'image sanguine, elle a donc également été **formée par le corps du supplicié.**

- Sur le plan anatomique, l'ensemble de l'image a été étudié par le Dr Barbet, cité plus haut ; et le Pr Louis Cador en explicite certains aspects dans le présent *Cahier* ; il rappelle également que le recouvrement du tissu autour du corps explique parfaitement pourquoi elle est inversée de droite à gauche.

II-2 Hypothèses de formation de l'image corporelle

Il n'y a que deux familles d'hypothèses possibles, puisque l'image vient du corps du supplicié. La tridimensionnalité de cette image est compatible avec ces deux familles, de même que la présence de l'image dans les zones où il n'y a pas eu de contact entre le corps et le tissu.

II-2-1 Projection non naturelle de rayonnements

- Parmi les hypothèses avancées (particules ionisantes, rayonnement UV...), celle du Père J. B. Rinaudo³¹ concerne la rupture de noyaux de deutérium³² présents dans le corps : les protons émis auraient entraîné une oxydation acide déshydratante des fibres de lin, avec une forte coloration pour ceux atteignant les zones de contact, tandis que ceux émis vers les zones éloignées du tissu n'auraient pas ou peu coloré le tissu, en fonction de la distance (Fig. 33). Le flux calculé a permis de retrouver la couleur jaune-paille de l'image du Linceul, qui est la même pour toutes les fibres colorées³³.
- Patrice Majou montre, dans le présent *Cahier*, que ce flux de protons peut avoir été absorbé progressivement dans l'air, sans nécessiter leur orientation orthogonale par le champ électrique supposé par le Père Rinaudo.
- Cette hypothèse, qui répond à l'aspect négatif de l'image, a par ailleurs l'avantage de répondre également, par un enrichissement initial en C14, à l'écart de datation constaté en 1988, soit 1300 ans (*voir l'exposé sur ce sujet dans le présent Cahier*).

³¹ biophysicien ; ancien maître de conférences à l'Université de Montpellier.

³² Le deutérium, en proportion extrêmement faible dans le corps humain, comporte deux particules élémentaires : un proton, et un neutron.

³³ cf. *Cahier* MNTV n° 64.

II-2-2 Adsorption naturelle de solides, de liquides, et de vapeurs

En raison de l'absence de Marcel Alonso au Forum, nous résumons ci-dessous les principaux éléments de l'intervention qu'il avait préparée pour exposer sa théorie personnelle³⁴.

- En 1978, l'ouverture de la toile de Hollande cousue derrière le Linceul a conduit certains chercheurs à abandonner l'hypothèse dite de la "*vaporographie*", émise dès 1903 (par Paul Vignon³⁵ et René Colson³⁶), car il n'y avait apparemment pas d'image de l'autre côté du tissu. Mais ce n'est pas totalement exact³⁷.
- Des expériences de base ont été réalisées dans le domaine de la diffusion gazeuse et de la capillarité :
 - * Paul Vignon a recouvert d'un tissu une rosace en plâtre, imbibée d'ammoniaque³⁸ et frottée avec de l'aloès : l'image obtenue, en positif et en négatif (Fig. 34), semblait bien reproduire les contrastes liés à la "*loi des distances*" qu'il avait mise en évidence (coloration des chevrons inversement proportionnelle à la distance corps/tissu). Mais cette image traversait le tissu (par diffusion convective). De plus, les taches obtenues par ce procédé³⁹ étaient fluorescentes, alors que celles du Linceul ne le sont pas⁴⁰ ;
 - * René Colson a observé que les vapeurs d'un œuf dur épluché, émises vers un plat d'argent situé au-dessus (avec ou sans contact), provoquaient des images précises, complexes, respectant aussi "*la loi des distances*" (aspect tridimensionnel) ; ce qui confortait l'hypothèse de la vaporographie⁴¹. Marcel Alonso a perfectionné l'expérience ci-dessus, en projetant l'image de

³⁴ Voir également les *Cabiers* MNTV n° 35 et 38. Marcel Alonso est membre du Conseil d'Administration du CIELT. Il a publié des études sur les mécanismes complexes de diffusion moléculaire.

³⁵ botaniste, professeur à l'Institut catholique de Paris.

³⁶ professeur à l'école Polytechnique.

³⁷ Il semble en effet exister de faibles traces de l'image au verso du tissu, observées lors de la restauration du Linceul, en 2002 ; cf. a) *Cabier* MNTV n° 35 ; b) "*L'envers du Linceul porte-il aussi l'image ?*" - Marcel Alonso - RILT n° 27.

³⁸ les traumatismes subis par le supplicé ont en effet engendré de grandes quantités d'urée.

³⁹ vaporisation de gaz ammoniac sur du lin en présence d'aromates.

⁴⁰ à l'exception notamment des auréoles de sérum.

⁴¹ René Colson a publié des "*photographies*", très précises, provoquées à distance par des émanations de vapeurs de zinc.

l'oeuf dur sur un tissu léger, placé quelques cm au-dessus et imprégné d'acétate de Plomb (Fig. 35) ; une grille placée entre l'œuf et le drap (Fig. 36) a permis de vérifier la "*projectivité*" du mécanisme de diffusion et d'en évaluer la résolution ;

- * Jean Volckringer⁴² a conservé, dans des herbiers bien connus, les empreintes laissées par des végétaux sur du papier cellulosique⁴³ ; ces images ont les mêmes propriétés de réflectance, de fluorescence, de négativité et de tridimensionnalité que l'image du Linceul ; le flux des molécules d'eau vers le papier, riche en molécules organiques, entraîne une lente ***oxydation acide déshydratante*** des fibres de cellulose ; d'où une image tridimensionnelle latente (Fig. 37 et 38) ;
- * par ailleurs, les Japonais utilisent du papier de riz pour recueillir des Gyotakus, littéralement des "*empreintes de poissons*", très expressives et avec un relief très marqué (Fig. 39).

- Or le tissu du Linceul est un milieu poreux, ultra-capillaire⁴⁴, qui peut recevoir des éléments corporels complexes, soit par contact direct ou par capillarité (sueurs, lymphe, sérums, ...), soit par transferts moléculaires à distance (diffusion gazeuse). Cet ensemble complexe, dit "*vaporo-hydro-organique*", a entraîné le décalque fidèle de l'ensemble des formes (détails de la silhouette et des supplices subis).
- Pour Marcel Alonso, l'image se serait donc formée :
 - * par contact direct, sitôt le corps déposé sur le tissu ; outre l'imprégnation des fils de chaîne par le sang fluide et les caillots humides, des molécules organiques complexes (eau tissulaire, lymphe, sueurs, sérum...) ont également migré, en créant une image latente, grâce à une lente oxydation par l'air, la lumière, et la chaleur. [Il a été établi par ailleurs que la seule transpiration d'un corps peut créer des taches, avec, à long terme, une teinte analogue à celle de l'image du Linceul]. Des dépôts de "*résidus d'altérations de la peau*" ont aussi été observés, notamment sur le nez et la plante des pieds, ainsi que des poussières minérales.

⁴² docteur en pharmacie, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie.

⁴³ cf. "*Le Saint Suaire de Turin - Le problème des empreintes devant la Science*" - 1942.

⁴⁴ en raison de l'extrême finesse des fibres de lin.

- Ces images de contact concernent 85 % de la surface totale de l'image, ce qui semble confirmer l'enveloppement du supplicé par un drap suivant assez étroitement la surface du corps ;
- * par capillarité ; la plupart des fluides adsorbés par contact sur les fils de chaîne vont migrer, les plus importants se trouvant piégés dans les interstices fins entre les fils de trame et les fils de chaîne. Après traitement numérique de l'image, on a observé que les fils de chaîne (80 % de la surface), sont moins sensibles au "*mouillage*" par adsorption et capillarité que les fils de trame (20 % de la surface), lesquels sont porteurs d'une image très intense. Certaines exsudations importantes ont fortement marqué, voire traversé le tissu : fluides venant des masses capillaires très humides (cheveux, barbe...), et des zones de contusions (coups sur le nez...). L'image semble ainsi avoir été produite en partie par rétention capillaire ;
 - * et hors contact ; dans les zones où il n'y a pas eu de contact avec le tissu, soit 15% de la surface totale de l'image, on observe des dégradés fidèles à la topographie (côtés du nez, orbites, oreilles, cou, bas-ventre, creux derrière les genoux, chevilles). Les effluves gazeuses, migrant lentement vers le drap (par diffusion convective), vont encoder la distance corps-tissu. Dans certains endroits, on peut même déceler des produits lourds comme l'hémoglobine, sans doute entraînée par la vapeur d'eau (phénomène d'hydro-distillation bien connu)⁴⁵.
- Du point de vue de leur nature physico-chimique et de leur mode de transfert, il y a en fait cinq images de natures différentes sur le Linceul :
- * le jaunissement du tissu à l'air et à la lumière (oxydation photo-déshydratante de la cellulose de lin)⁴⁶ ;
 - * les images de sudation (hydrolyse de la cellulose par l'ammoniaque) ;
 - * les images de contusions (lymphe, transsudats, œdèmes) ;
 - * les images du sang séché ;

⁴⁵ Dans le modèle de diffusion gazeuse sur plaque d'argent, proposé par René Colson, Marcel Alonso a en effet observé que les effluents de l'œuf contiennent aussi des produits lourds.

⁴⁶ La couleur jaune-paille du tissu est fortement chargée de résidus sanguins de couleur rouge.

* et les images des écoulements post mortem (plasma ; eau du côté...).

En conclusion, pour Marcel Alonso, l'image sanguine et corporelle est unique, et peut avoir une origine organique naturelle. Depuis la dépose du corps au tombeau, les transferts de solides et liquides se sont faits directement, essentiellement par contact et capillarité ; et les transferts des vapeurs se sont faits localement hors-contact par diffusion convective (convection, adsorption), d'où une image latente. La projection orthogonale de l'image, supposée par d'autres chercheurs, n'est qu'apparente, et les décalages entre l'image sanguine et l'image corporelle sont faibles ou inexistants, notamment au niveau de la tête (cheveux). La présence d'images au revers du tissu, et les nouveaux moyens d'investigation permettent aujourd'hui de proposer une approche pluridisciplinaire de la formation de l'image globale du Linceul.

II- 3 Tentatives de reproduction de l'image

- A ce jour, malgré de nombreux essais, **l'image du Linceul n'a jamais pu être reproduite** avec la totalité de ses caractéristiques sanguines et corporelles. L'image n'est pas une peinture (voir supra), et Léonard de Vinci, parfois mentionné, est né en 1453, environ cent ans après la première présentation du Linceul en France. L'hypothèse d'une peinture, affirmée par Mac Crone en 1983, a d'ailleurs été invalidée techniquement par plusieurs spécialistes, dont Jacques Bara⁴⁷, qui a montré par ailleurs qu'aucun peintre du Moyen Age n'aurait pu représenter le Christ de cette manière (nudité, bras repliés, pas de croix ni de couronne d'épines...) ⁴⁸.

Il faudrait en outre qu'un faussaire reproduise très exactement :

- * l'image sanguine, qui permet de distinguer : la netteté des caillots, lesquels sont fluorescents et attestent de la non putréfaction du corps ; le sang veineux et le sang artériel ; le sang qui a coulé avant la mort, séché puis ré-humidifié lors de la mise au tombeau ; le sang liquide qui a coulé après la mort, dont celui de la plaie du côté, coagulé par la fibrine ; les traces de sérum autour des plaies ; les taches de sang de la nuque dont la forme semble liée à un

⁴⁷ cf. *Cahier MNTV* n° 44.

⁴⁸ cf. *Cahier MNTV* n° 42.

produit gras mis auparavant sur la tête⁴⁹ ; les écoulements de sang sur les avant-bras, dont l'orientation angulaire est différente pour chacun ; la présence de bilirubine et de biliverdine...;

- * l'image corporelle, qui n'existe pas à certains endroits (côtés, dessus de la tête, espace entre les deux images du fessier) ; extrêmement superficielle, elle est présente dans les zones où il y a eu contact comme dans les zones où il n'y a pas eu contact ; c'est une image unique par sa négativité (inversion des teintes), et par sa tridimensionnalité (intensité de la couleur en fonction inverse de la distance corps/tissu) ;
 - * l'anatomie du corps du supplicié, très particulière : torse gonflé, signe de l'asphyxie du condamné ; rigidité cadavérique, certaines parties du corps ne touchant pas le tissu ; légère torsion du corps attestant d'une position sur la croix différente pour le bras droit et le bras gauche ; clous dans les poignets et non dans les paumes... ;
 - * et les marques non visibles à l'œil nu (traces de pièces de monnaie sur les yeux, fantômes d'écritures autour du Visage)...
- Parmi ceux qui ont essayé de reproduire l'image, sans succès (et partiellement en général), on peut citer⁵⁰ ;
- * Richard Allen : statue d'un corps éclairée par le soleil devant un tissu placé dans une *camera obscura* supposée utilisée au Moyen-Age ;
 - * Nathan Wilson : négatif peint sur une vitre éclairée ensuite par le soleil, avec une toile derrière (le *Shadow Shroud*) ;
 - * Joe Nickel (suivi plus tard par le zététicien Henri Broch) : moulage d'un linge humide sur un bas-relief, et teinture des parties saillantes avec de l'ocre ;
 - * Emilie Craig : dépôt d'hématite et de collagène sur un tissu ;
 - * Kunst Kreis⁵¹ : roussissure monochrome d'un tissu à chevrons, à l'aide d'une imprimante thermique ;
 - * ou encore Luigi Garlascelli (en 2018) : emploi d'acides forts et d'ocre rouge.

⁴⁹ cf. "Le Linceul de Turin" - Antoine Legrand - Desclée De Brouwer - 1986.

⁵⁰ cf. *Cahier MNTV* n° 35.

⁵¹ galerie d'art allemande.

- Pour sa part, Paolo Di Lazzaro⁵² a réussi⁵³ à reproduire seulement la couleur jaune-paille superficielle des fibres ("*oxydation acide déshydratante*").

III- Qui est l'Homme du Linceul ?

(Voir, dans le présent Cahier, les exposés d'Olivier Cabart, de Jean-Christian Petitfils, et du Pr Louis Cador).

III-1 Race de l'Homme

- Pour les ethnologues, c'est un homme âgé de 30 à 40 ans⁵⁴, d'environ 1,78 m et 75 kg ; de type syro-palestinien, il a une assez longue natte dans le dos, signe possible d'une appartenance à un groupe religieux juif.

III-2 Iconographie

- Vers la fin du IV^{ème} siècle, le Christ n'est plus représenté comme un jeune homme bouclé et sans barbe (*Le Bon pasteur*, au Vatican), mais avec une barbe à deux pointes et des cheveux descendant sur les épaules, comme dans la catacombe de Commodilla (Fig. 40).
- Paul Vignon a mis en évidence, dans l'iconographie byzantine, par exemple au monastère de Dahpni (Fig. 41), une quinzaine de signes caractéristiques qui sont présents sur le Linceul (Fig. 42), comme :
 - * une raie transversale sur le front qui peut correspondre au cercle de joncs du casque d'épines (le *pileus* romain) ;
 - * des yeux exorbités et ouverts comme on pouvait l'interpréter avant de connaître le négatif (sur lequel on voit bien les yeux fermés) ;
 - * une mèche de cheveux sur le front en forme d'épsilon, qui correspond à la tache de sang au niveau de la veine frontale⁵⁵.
- Plusieurs de ces représentations, comme à Chypre au XII^{ème} siècle (Fig. 43), précisent qu'il s'agit du Saint Mandyliou, το αγιον Μανδυλιον.

⁵² directeur de recherche à l'ENEA (Frascati/Italie), et directeur adjoint du Centre International de Sindonologie de Turin (le CIS, dit parfois le "*Centro*").

⁵³ en utilisant un laser femto-seconde.

⁵⁴ Saint Luc (3, 23) précise que "*Jésus, lors de ses débuts, avait environ trente ans*".

⁵⁵ Les connaissances sur la circulation sanguine ne datent que du XVII^{ème} siècle.

- Les monnaies byzantines ont souvent représenté, dès le VII^{ème} siècle, le Visage du Christ avec des particularités présentes sur le Linceul, comme le sou d'or de Justinien II (Fig. 44). En 2018, une étude détaillée de pièces du X^{ème} - XI^{ème} siècle, faite par Justin Robinson⁵⁶, "*suggère fortement que l'artiste a eu l'occasion d'examiner l'image du Suaire de plus près et en détail*".

III-3 Sévices subis et ensevelissement

- La comparaison des sévices subis avec ceux décrits dans les Evangiles permet aussi d'identifier l'Homme du Linceul. Outre les éléments détaillés dans les autres exposés, deux points sont mentionnés ici :

* mort prématurément, le Christ n'a pas eu les jambes brisées (Jn 19, 33). Le décalage des pieds, dû à la rigidité cadavérique, semble avoir été observé sur le Linceul par les byzantins qui en ont déduit *la Kénose* du Christ, son *abaissement* pour s'incarner dans un corps déformé : une pièce d'or, datée de 869, représente en effet le Christ trônant, avec un pied difforme et à 90° de l'autre (Fig. 45) ;

* selon les anatomistes, **l'Homme du Linceul en est sorti entre 30 et 40 heures** après y avoir été déposé (donc sans atteindre le début de la putréfaction), et **sans arracher aucun caillot de sang**. Or, au tombeau vide, Jean et Pierre ont vu les linges *affaissés sur eux-mêmes* (les οθονια κειμενα), et le linge qui était autour de sa tête (peut-être la mentonnière ?) non pas affaissé mais *resté en forme de rond à sa place initiale* (εντετυλιγμενον εις ενα τοπον) ; ce qui a fait dire à Jean (20, 8) :

" Il vit et il crut ".

Pierre de Riedmatten

⁵⁶ historien auprès du London Mint Office - cf. *Cahier MNTV* n° 61.



Fig. 1



Fig. 3

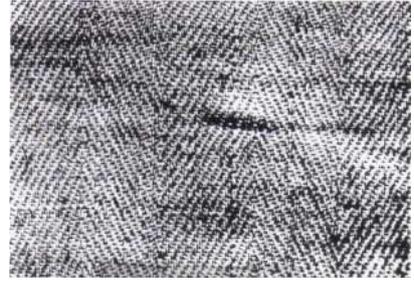


Fig. 4

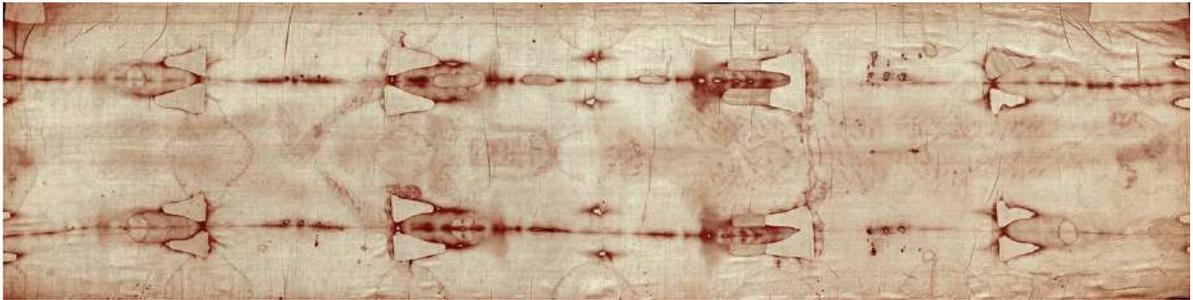


Fig. 2

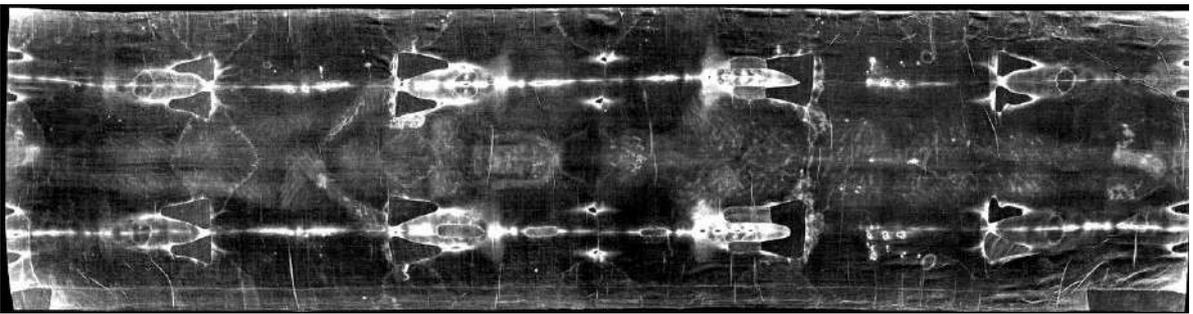


Fig. 6



Fig. 5



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10

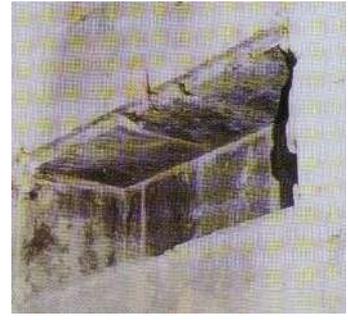


Fig. 11



Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15

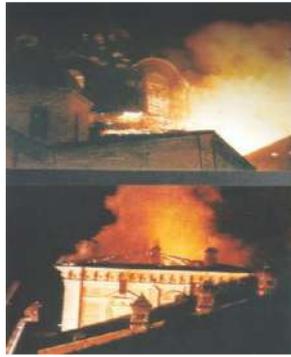


Fig. 16



Fig. 17



Fig. 18

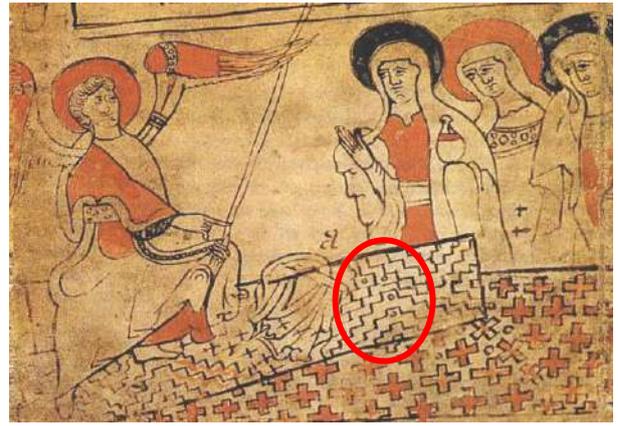


Fig. 19



Fig. 20



Fig. 23

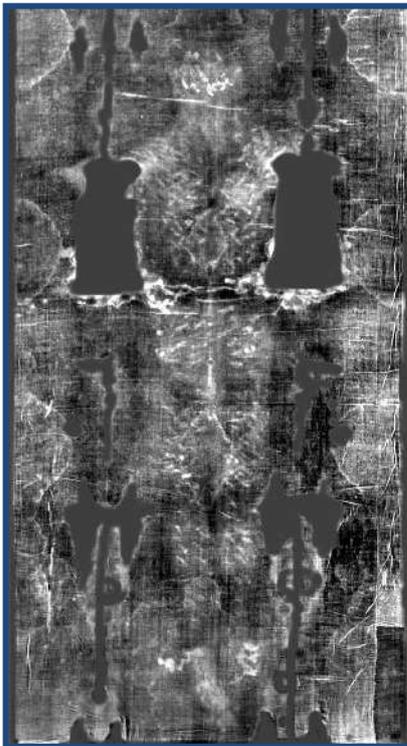


Fig. 21

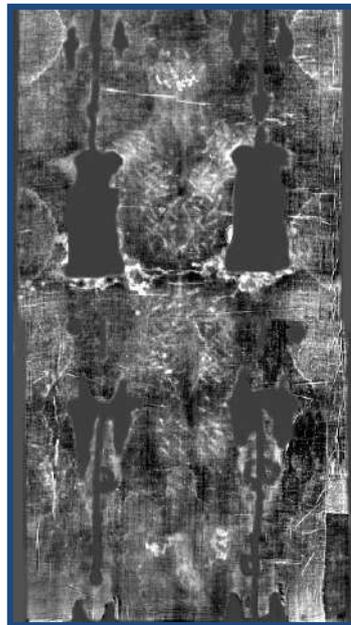


Fig. 22

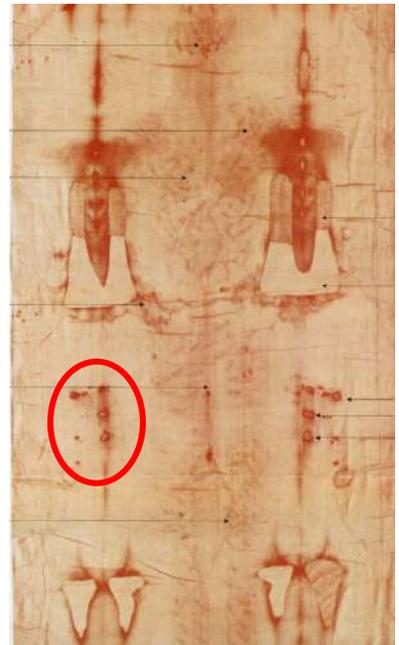


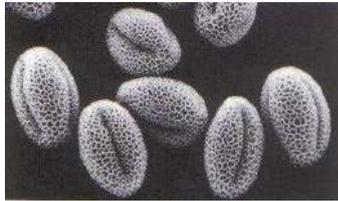
Fig. 24



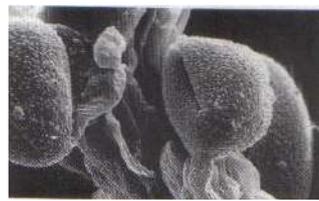
Fig. 25



Europe



Désert calcaire



Jérusalem



Mer morte

Fig. 26



Fig. 27



Fig. 28

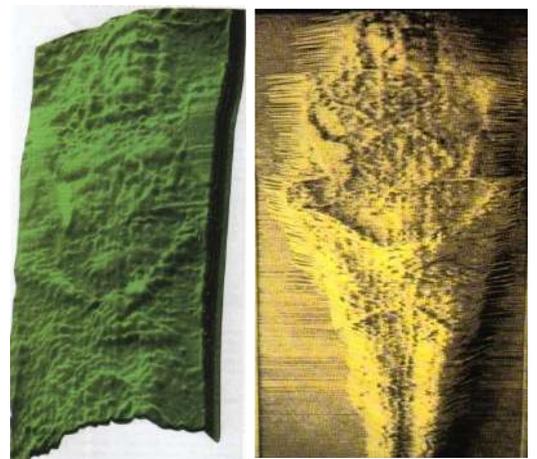


Fig 29

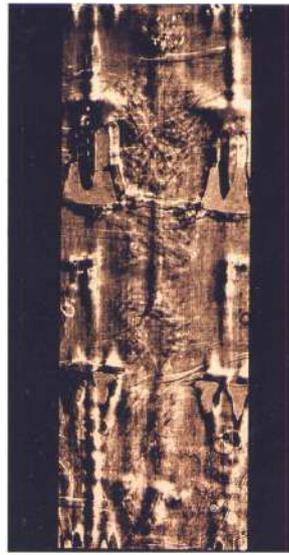


Fig. 30

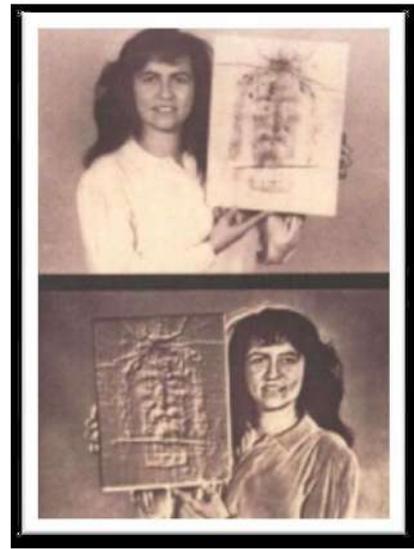


Fig. 31



Fig. 32

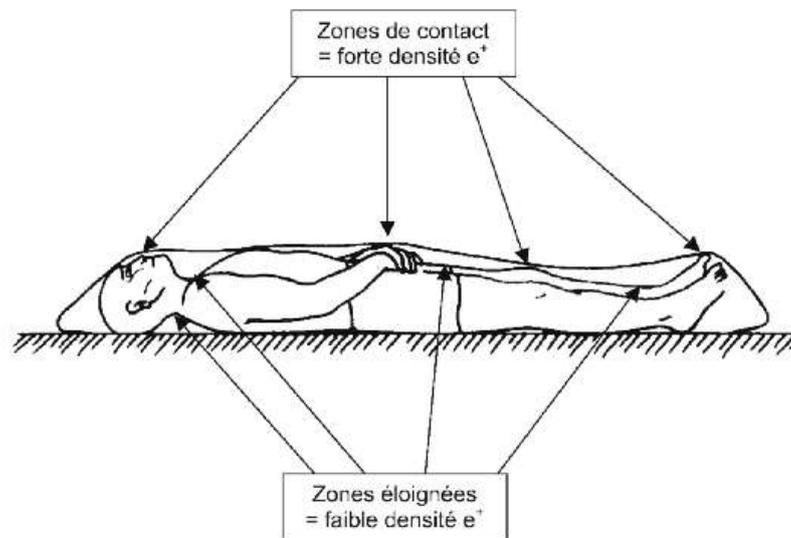


Fig. 33

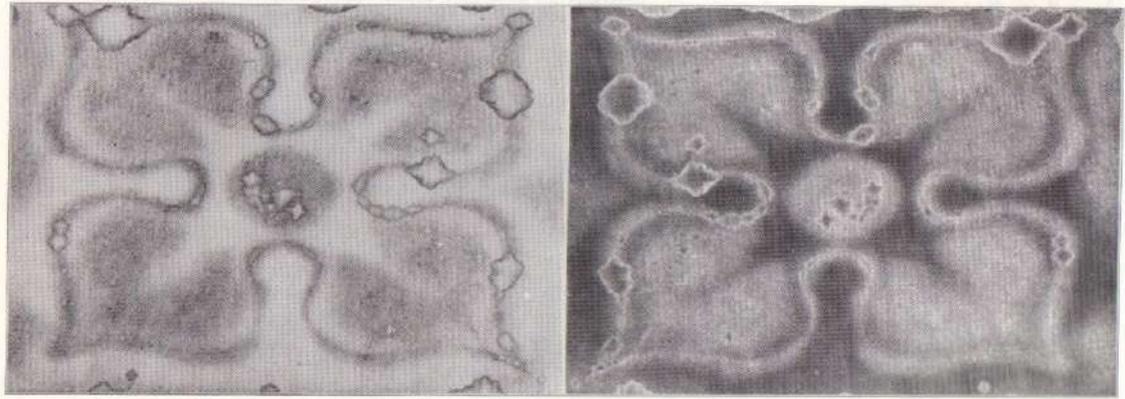


Fig. 34



Fig. 35



Fig. 36



Fig. 37

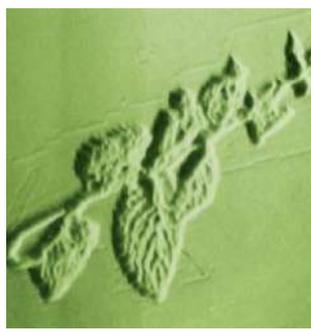


Fig. 38

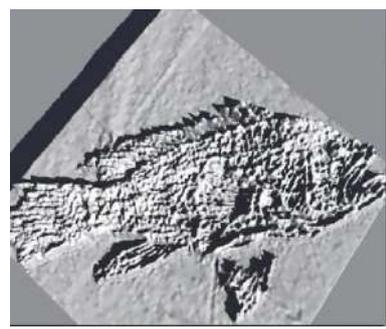


Fig. 39



Fig. 40

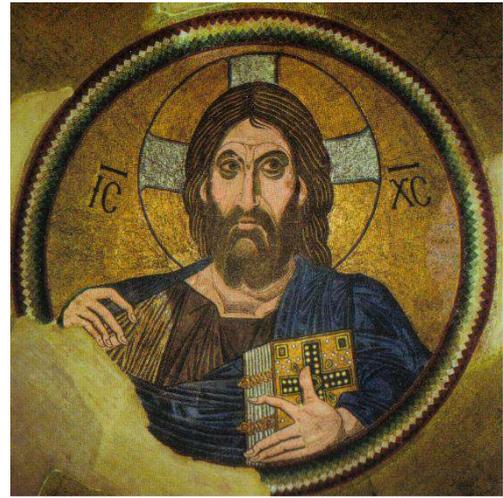


Fig. 41

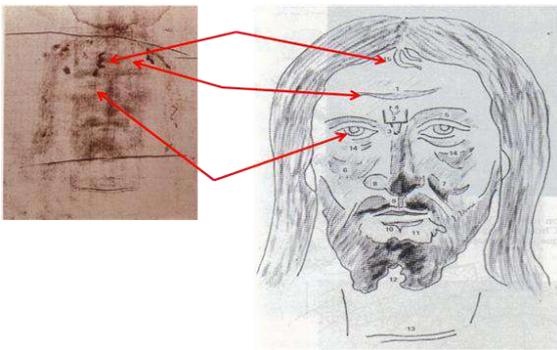


Fig. 42



Fig. 43



Fig. 44



Fig. 45

Analyse médicale de l'image



par le Pr Louis Cador

En raison du temps disponible pour son intervention, le Pr Louis Cador¹ a choisi d'analyser ici, sur le plan médical, quelques unes seulement des nombreuses traces visibles sur le Linceul.

1- Orientation des images du Linceul

Avant d'analyser les images des blessures présentes sur le tissu, il faut rappeler que :

- les copies du Linceul sont désignées, de manière naturelle, comme "*positifs du Linceul*". Elles sont généralement présentées en horizontal, le côté antérieur (face ventrale) étant placé à gauche (Fig. 1).

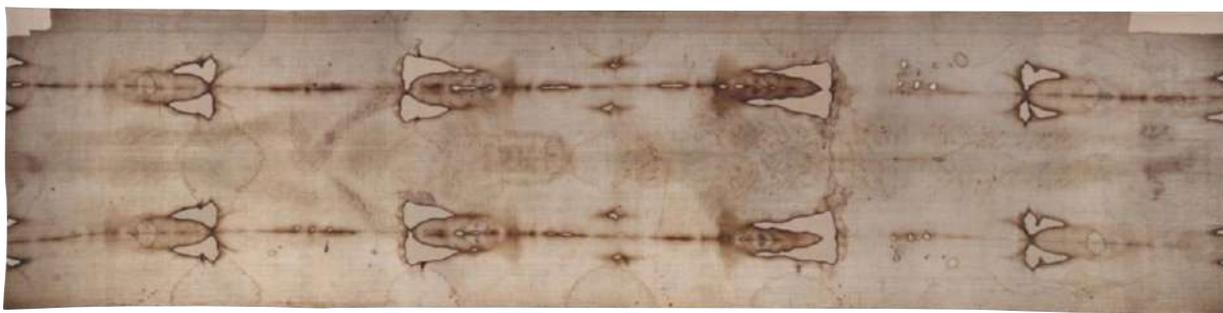


Fig. 1

L'empreinte du corps, très ténue², et les marques sanguines, reproduites sur le tissu qui recouvrait le cadavre y ont été inscrites en miroir (Fig. 2). Sur la silhouette redressée verticalement, le côté droit reflète le côté droit de l'Homme du Linceul (comme lorsqu'on se regarde dans un miroir) ;

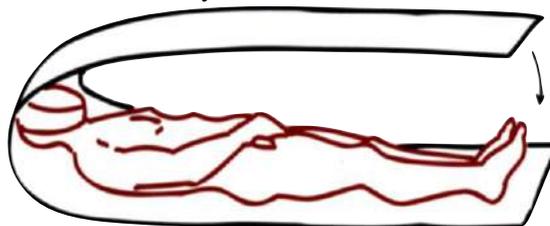


Fig. 2

- les négatifs photographiques des faces ventrale et dorsale ("*négatifs du Linceul*"), présentés verticalement (Fig. 3 et 4) montrent l'image habituelle d'un homme observé de face ou de dos. Sur la face ventrale, la droite de cet homme est donc à notre gauche. Ainsi le coup de lance est-il bien visible sur son thorax droit. Sur la face dorsale, la droite de

¹ médecin général en retraite, ancien chirurgien militaire ; petit-fils du Dr Pierre Barbet.

² La teinte, jaune-paille sur le Linceul, est ici bistre et forcée, pour augmenter les contrastes.

l'homme est la même que la nôtre. C'est bien le pied droit qui est en arrière du gauche. L'image du négatif est ainsi beaucoup plus facile à lire que l'image "positive" ;

- les taches sanguines, de couleur carminée en lumière naturelle, apparaissent sombres sur toutes les représentations du Linceul en positif. Si elles apparaissent claires, c'est que l'on a affaire à un négatif.

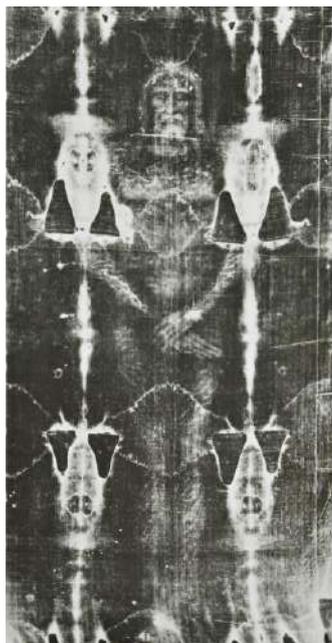


Fig. 3

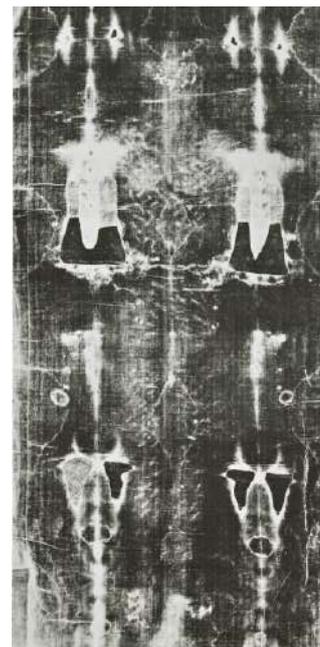


Fig. 4

2 - Les taches de sang

Le simple examen très minutieux des clichés orthochromatiques réalisés en 1931 par G. Enrie avait déjà permis au Dr Pierre Barbet (Fig. 5) d'affirmer que les tâches carminées, classiquement décrites comme des taches de sang, ne pouvaient pas être autre chose que du sang et ne provenaient en aucun cas d'une peinture³.



Fig. 5

Beaucoup de caillots ont été formés sur la peau du crucifié encore vivant, et se sont *décalqués* ensuite sur le tissu ; leur netteté surprenante permet de reconnaître leur *ancienneté* dans le déroulement des supplices, selon leur rétraction et le halo plus ou moins important de sérum qui les entoure.

³ Avant de publier ses deux livres bien connus (voir dans les autres exposés du présent *Cahier*), le Dr Pierre Barbet a publié les résultats de ses analyses dans les bulletins de la Société Médicale de S. Luc, S. Côme, S. Damien - en 1933 : "*Les mains du crucifié*" ; et en 1934 : "*Les pieds du Crucifix et le coup de lance, étude anatomique et expérimentale*", "*La Descente de Croix, le transport et la mise au tombeau*".

Des écoulements de sang liquide, plus rares (ceinture lombaire, talon droit), ont eu lieu "*post-mortem*", et ont diffusé dans le tissu. On peut distinguer, outre des écoulements de sang veineux, le double jet rectiligne venant de l'artère temporale droite (Fig. 6).

La preuve biologique de la présence de sang humain a été apportée, par le STURP⁴ en 1978, puis par PL. Baima Bollone⁵ :

- forte teneur en fer dans les endroits maculés de sang (fluorescence sous rayons X) ;
- spectres de réflexion, et micro-spectrophotométrie de transmission ;
- production chimique de fluorescence, détectant la porphyrine ;
- tests positifs d'hémochromogène et de cyan-méthémoglobine ;
- présence de pigments biliaires, de protéine et d'albumine ;
- tests à la protéase, et test immunologique d'albumine humaine ;
- études comparées au microscope ;
- étude, par la médecine légale, des différentes blessures et des tâches de sang.



Fig. 6

Vues en grossissement, les taches de sang, de teinte carminée, se distinguent clairement du fond "*jaune-paille*" de l'empreinte : celles-ci restent très superficielles, sur quelques dizaines de microns seulement, au sommet des fibres de lin ; au contraire, les taches de sang pénètrent entre les fibres, "*salissant*" le tissu qu'elles traversent, et y déposant des éléments biochimiques qui peuvent être caractérisés.

Toutes les méthodes de reconnaissance non destructives (souvent empruntées à la police scientifique) ont permis de prouver qu'il y a sur le Linceul :

- de l'albumine humaine et du sang véritable, qui est du groupe AB, lequel est assez rare ;
- des traces d'ADN humain ;

⁴ Shroud of Turin Research Project.

⁵ directeur de l'Institut de médecine légale de l'Université de Turin - Auteur de "*101 questions sur le Saint Suaire*" - Ed. Saint-Augustin - 2001.

- des traces de bilirubine, produit de dégradation de l'hémoglobine, à un taux anormalement élevé, ce qui est en accord avec le long supplice subi par l'Homme du Linceul.

Plus récemment, J. P. Laude⁶, a mis en évidence, de manière certaine, la présence de biliverdine, autre produit de la chaîne de dégradation de l'hémoglobine⁷, sans qu'on sache encore bien interpréter les raisons de cette présence. Des traces d'un taux élevé de créatinine semblent avoir également été détectées récemment, mais cette étude reste à confirmer.

Il reste néanmoins des questions en suspens :

- tous les observateurs se sont étonnés de la couleur trop rouge des tâches d'un sang ancien de 2.000 ans. Le taux élevé de bilirubine ne suffit pas, à lui seul, à l'expliquer. On a pu incriminer la teinture de garance et l'amidon, disparus avec le temps, après avoir imprégné le tissu neuf. Une expérimentation solide de Paolo di Lazzaro⁸, associée au taux élevé de bilirubine le rôle des rayons UV ;
- l'hypothèse simple et ancienne de la ré-humidification des caillots dans les conditions de la sépulture peine à expliquer la remarquable netteté des décalques sanguins sur le tissu. Invoquer la fibrinolyse⁹ ne résout rien et ne fait que dissimuler notre ignorance sous le couvert d'un mot technique assez mal justifié. Il n'est pas illogique de penser qu'on aura du mal à comprendre vraiment ce transfert sans expliquer en même temps la formation de l'empreinte corporelle.
- les méthodes jusqu'à maintenant utilisées dans la détection (certaine) d'ADN humain ne permettent guère de conclusions en raison des nombreuses occasions de pollution auquel a été soumis le Linceul.

3 - Les fouets de la Passion

Même si les Evangiles sont assez discrets sur la flagellation infligée à Jésus par Pilate, des analyses détaillées de la violence des coups visibles sur le Linceul ont été faites, en rapport avec le *flagrum* romain (*voir l'article*

⁶ ancien directeur scientifique d'une Société spécialisée dans la spectroscopie optique et Raman.

⁷ cf. *Cahier MNTV* n° 57.

⁸ directeur de recherche à l'ENEA (Frascati/Italie), et directeur adjoint du Centre International d'Etudes Sindonologiques de Turin (le CIS, dit parfois le "*Centro*").

⁹ processus biochimique de dissolution de la fibrine qui est l'ossature du caillot sanguin.

de J.M. Forestier dans le présent Cahier). Ce supplice à part entière, à deux bourreaux (dont l'un plus grand que l'autre), suffirait à expliquer la mort du condamné.

Mais la Passion et les sévices du procès avaient commencé bien avant. Giulio Fanti¹⁰ et Barbara Faccini¹¹ ont mis en évidence un autre type de marques, différentes de celles du *flagrum* et également réparties sur l'ensemble du corps. Fig. 7).

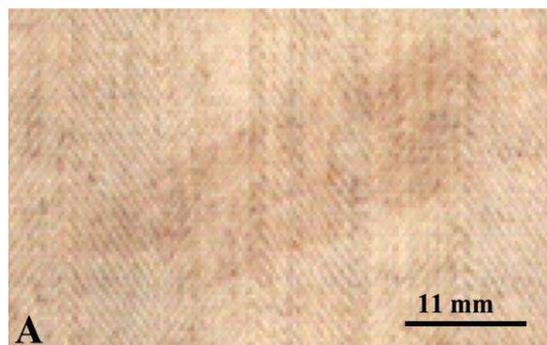


Fig. 7

B. Faccini les attribue à des *bucaedae*¹² (Fig. 8) ou aux *virgae* (bâtons de licteur - Fig. 9), comportant un certain nombre de tiges flexibles jointes.



Fig. 8



Fig. 9

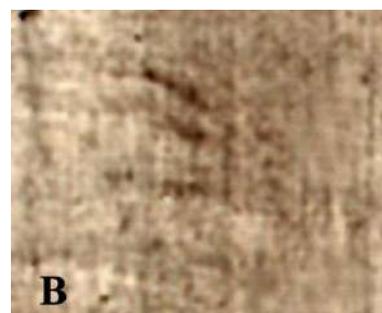


Fig. 10

Chaque fois que ces marques rencontrent celles du *flagrum*, elles sont sous ces dernières, ce qui montre qu'elles leur sont antérieures. B. Faccini suggère donc qu'il s'agit d'autant de coups donnés au cours du procès, avant la flagellation. Elle décrit un troisième type de marques "*en éventail*", relevées seulement quinze fois et uniquement sur les mollets et les chevilles (Fig. 10). Elle les attribue à des coups donnés pendant la montée au Golgotha, où la tunique protégeait relativement le reste de la peau du condamné.

Au final, 372 marques, en rapport avec un fouet des trois types, ont été dénombrées, dont 196 marques liées au *flagrum*.

¹⁰ qui a en particulier déterminé une nouvelle date de fabrication du tissu, par spectrométrie ; cf. *Cahier MNTV n°49*.

¹¹ Université de Ferrare.

¹² dites aujourd'hui "*cordes espagnoles*".

4 - Les clous des mains et le clou des pieds

Comme l'a montré le Dr Barbet, les clous des mains sont dans le poignet et non dans la paume ; mais toujours dans la main au sens anatomique comme au sens grec où la "*main*" ($\chi\epsilon\iota\rho$) comprend le poignet.

L'image des mains semble montrer de très longs doigts, les droits allongés sur la cuisse gauche, les gauches recouvrant la face supérieure de la main droite (Fig. 11). Cette lecture a inspiré des artistes et des auteurs sur les longues mains du Christ, mais elle est incompatible avec l'anatomie : en effet, la main droite est recouverte non par les phalanges recourbées de la main gauche, mais par la main elle-même dont les métacarpiens sont particulièrement visibles ; les proportions des segments de la main sont parfaitement respectées¹³.



Fig. 11

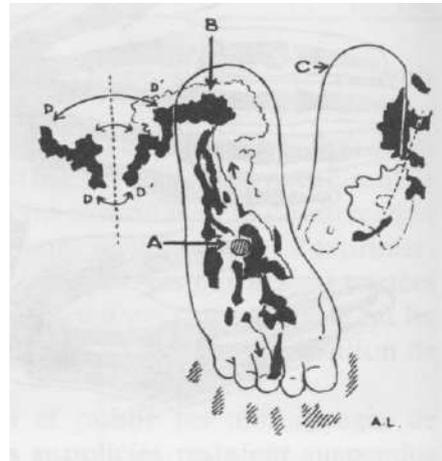


Fig. 12

L'enclouage des deux pieds, par un seul clou (Fig. 12), est bien dans le tarse selon le Dr Mérat¹⁴, et non dans un espace inter-métatarsien comme l'avait proposé le Dr Barbet. C'est d'ailleurs indispensable pour les efforts du condamné, en vue de soulager la traction des bras et de ralentir le processus mortel.

5 - La suspension par les mains

Dans son étude du Linceul, commencée dès 1931, le Dr Barbet apporte, sur les conséquences de la suspension d'un condamné par les mains, des informations claires ; elles sont corroborées par des témoignages historiques (armée austro-hongroise pendant la guerre 14-18, camps de

¹³ cf. *Cahier MNTV* n° 64.

¹⁴ ancien président du CIELT.

concentration de la guerre 39-45), par des observations cliniques, et par quelques expérimentations sur des volontaires¹⁵.

Le premier effet est l'instauration de crampes musculaires, descendant progressivement depuis les membres supérieurs vers le buste, puis vers la partie inférieure du corps. La généralisation rapide de ces crampes entraîne une augmentation de la température, des sueurs abondantes, et une gêne ventilatoire (respiration abdominale quasi exclusive), enfin une tétanie généralisée. La diminution de la ventilation, alors même que la demande énergétique musculaire augmente considérablement, détruit l'équilibre métabolique (acidose métabolique).

Un déficit circulatoire s'installe simultanément, marqué par une accélération du pouls, une chute de la tension artérielle et une accumulation de toxines. Les déficits ventilatoire et circulatoire concourent à l'asphyxie, définie comme une insuffisance d'oxygène dans le sang, associée à un excès de gaz carbonique. Celle-ci conduit inéluctablement à la mort "*par épuisement*", quel que soit l'accident terminal provoquant l'arrêt du cœur.

Le crucifiement avait vocation à effrayer les témoins.

Pour prolonger l'agonie, il fallait soulager au moins de temps en temps la traction sur les bras. Les condamnés y parvenaient, en partie, en s'appuyant sur les pieds. Les bourreaux pouvaient remplacer les clous par des cordes, moins douloureuses, ce qui prolongeait le supplice pendant plusieurs jours ; ou bien équiper la croix d'un "*sedile*", croc périnéal enfourché par le supplicié, limitant l'effort sur les bras. Le brisement des jambes, avec le *crurifragium*, conduisait à la mort par asphyxie en très peu de temps.

6 - Les deux positions du crucifié

Le Linceul nous montre bien les deux positions du condamné sur la croix, par la divergence des coulées sanguines sur les avant-bras (Fig. 11).

Sur l'avant-bras droit, la coulée de sang suit l'axe de la face postérieure, qui était donc proche de la verticale, dans un secteur limité à +/- 20° par la mobilité de l'articulation radio-carpienne. On peut, en effet, admettre que les sillons marqués par les muscles tétanisés de l'avant-bras

¹⁵ Ledenyi, 1935 ; Moedder, 1949 ; Bucklin, 1961 ; Zugibe, 1984.

pouvaient contenir la coulée sanguine, même si le bras s'écartait un peu de la verticale.

Sur l'avant-bras gauche, une coulée principale suit l'axe, dont l'inclinaison par rapport à la verticale ne dépassait pas alors 20° (comme pour le bras droit) ; une série de coulées secondaires, parallèles entre elles, s'échappe de la coulée principale, ce qui suppose un écart temporaire de l'axe de l'avant-bras à 40° de la verticale.

On constate encore, sur le Linceul, que les épaules sont inclinées, la gauche étant plus haute que la droite d'environ 6 cm.

La seule disposition géométrique compatible avec ces informations conduit à des bras levés au-dessus de la tête (à la manière des croix jansénistes) lorsque le crucifié est en position basse, et à un bras droit légèrement replié lorsqu'il est en position haute, l'essentiel de l'effort de traction étant demandé au bras droit (Fig. 13¹⁶).

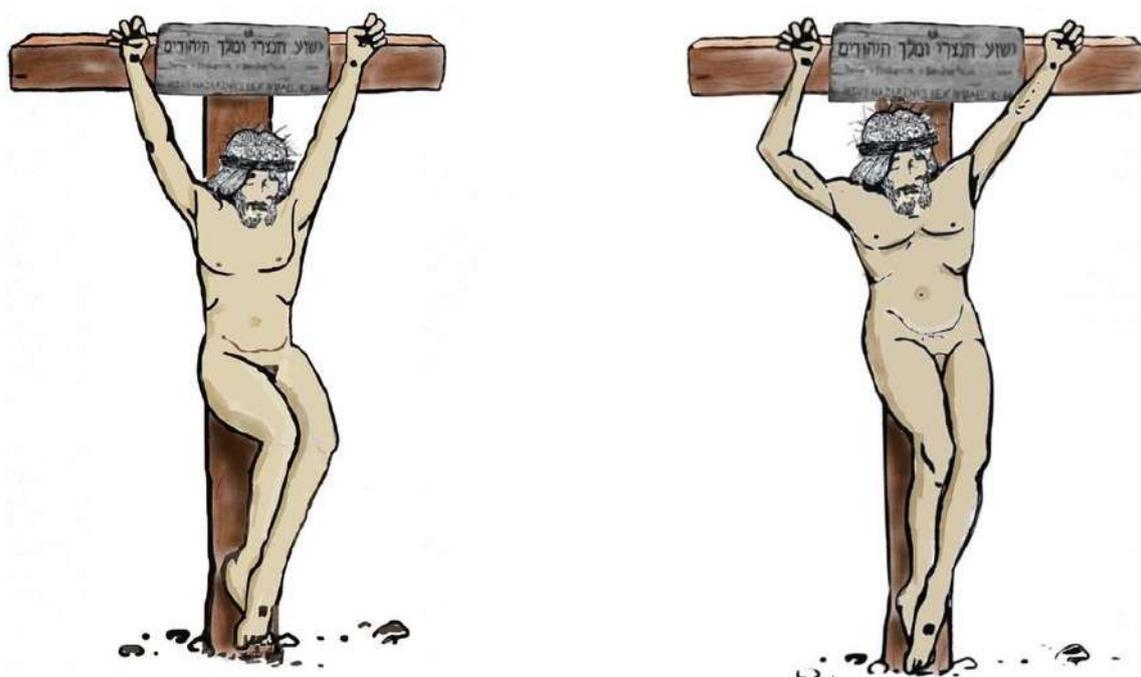


Fig. 13

La distance entre les clous des deux poignets est alors de l'ordre de 75 cm. Cette position dissymétrique a été sculptée récemment sur un crucifix offert à MNTV¹⁷ (*Voir en page de couverture*).

¹⁶ légère modification, par Louis Cador, du dessin de Brunor dans "L'Empreinte transfigurée" - 2021.

¹⁷ par Jean Dartigues, ancien secrétaire de MNTV.

7 - La rigidité cadavérique

"*Jésus, poussant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit*" (Mt 27, 50).

Le Crucifié s'est exprimé au moins sept fois sur la croix, au prix de difficiles efforts de surrrection.

L'activité ventilatoire minimale alors permise, et nécessaire à ces paroles comme à ce cri, ne modifie pas l'état profond d'asphyxie au niveau des tissus vitaux. La tétanie est devenue généralisée. La mort surviendra alors que les réserves énergétiques (glycogène) auront été consommées au cours de la longue Passion. Sans glycogène, les mécanismes biochimiques du relâchement musculaire sont inhibés. La rigidité cadavérique succède dès lors sans transition aux crampes, "*comme un cerf forcé à la course*", dit le Dr Hynek¹⁸. Cette rigidité cadavérique se lit sur le Linceul à de nombreux signes. Le plus évocateur reste cet aspect du thorax fortement dilaté que rien ne peut expliquer en dehors d'une contraction maximale des puissants muscles inspiratoires, persistant au-delà de la mort.

Sous les directives du Professeur Fanti, une reconstruction du cadavre du Linceul, qui garde au tombeau la mémoire de sa posture sur la Croix, a pu être modelée avec beaucoup de précision (Fig. 14).



Fig. 14

Au total, l'approche médico-légale du Linceul nous a pratiquement tout appris sur les supplices de la Passion, décrits succinctement par les évangélistes. Face à ce tissu "*mystérieux*", nous sommes conduits, par un chemin direct et douloureux, à la méditation sur les souffrances du Christ offertes en rédemption de nos fautes.

Pr Louis Cador
Président de MNTV

¹⁸ cf. "*Le martyre du Christ*", R. W. Hynek - Maison Aubanel père - 1937.

Tridimensionnalité et traitement de l'image



Par Patrice Majou¹

1 - Tridimensionnalité, 3D, relief : trois termes pour exprimer une même propriété.

Le monde où nous vivons est tridimensionnel, les objets sont par essence eux-mêmes tridimensionnels.

Notre perception du relief est basée sur notre **vision binoculaire** ; nous avons deux yeux qui, du fait de leur écartement, voient des images légèrement différentes. Ces deux images, recombinaées et interprétées par le cerveau, donnent la sensation de relief. **Si nous nous déplaçons par rapport à l'objet, la perspective change.** On a affaire à du *vrai relief*. C'est le cas des objets de la vie quotidienne. **Nous pouvons en faire le tour.**

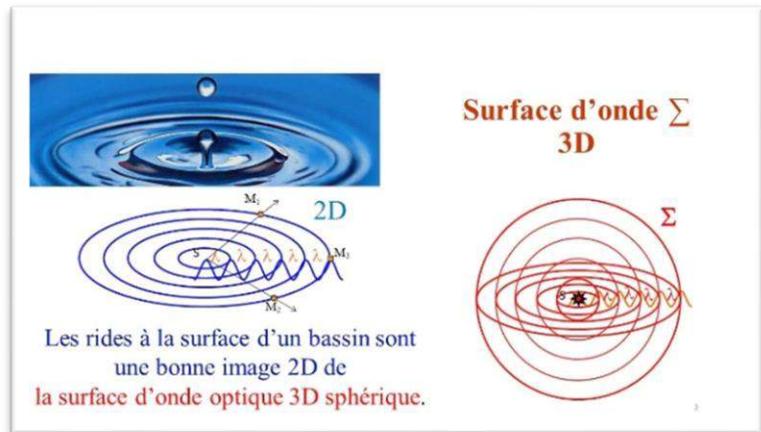
Si nous allons voir au cinéma un film dit en "*relief*" ou "*3D*", celui-ci exploite notre vision binoculaire. En effet, ce film véhicule deux images, enregistrées par deux caméras décalées comme le sont nos yeux et projetées simultanément ou en alternance sur un écran, puis filtrées par des lunettes passives ou dynamiques dont chaque verre laisse passer l'image dédiée à un œil et pas à l'autre, et réciproquement. **C'est la stéréoscopie.** D'où l'impression de relief ; mais que l'on soit du côté droit ou gauche de la salle, ***on voit toujours la même image, la même perspective.*** *Ce n'est pas un vrai relief comme celui des objets dont on peut faire le tour (même partiellement).* ***On n'a qu'une seule perspective.***

2 - Images et relief : ce que nous enseigne l'optique moderne.

Imaginons maintenant que, dans le ciel nocturne, nous observions Saturne à l'aide d'un petit télescope. Aussi étonnant que ce soit pour nos sens, l'image que nous observons n'est pas la réalité de l'instant que nous vivons : nous voyons dans le passé. En effet, la vitesse de la lumière, quoique très grande, est finie. Il faut 80 minutes à la lumière émise par

¹ Nota MNTV : Enseignant retraité, Docteur en physique, Patrice Majou est spécialiste de l'optique physique (spectroscopie, holographie, lasers).

Saturne pour parvenir jusqu'à nous. Cela signifie qu'il y a 80 minutes, Saturne émettait ce que l'on appelle en optique **une surface d'onde** [voir l'encart ci-dessous], une sorte de "**moulage optique**" de Saturne, une information tridimensionnelle, que maintenant notre œil reçoit. Mais lorsque nous prenons conscience de l'image donnée par le télescope, le détecteur, notre œil, **uniquement sensible à l'intensité (l'énergie)**, perd une partie de l'information contenue dans la surface d'onde, à savoir la "**phase**" et par là, **l'information 3D**. Pour imaginer ceci, disons que le "**moulage**" **3D est devenu plat, 2D**. Ceci est vrai pour tous les détecteurs.



Surface d'onde. Phase.

*Pour ceux qui ne sont pas des familiers de l'optique, précisons un peu les choses par une analogie. Imaginons une goutte d'eau qui tombe sur un bassin d'eau tranquille (figure ci-dessus). Cette goutte engendre des rides ou vagues circulaires qui se propagent en s'élargissant. Considérons l'une de ces rides : c'est l'équivalent, à deux dimensions, de ce qu'est une surface d'onde, on pourrait parler de "ligne d'onde". Tous les points de cette ligne sont dans le même état vibratoire (ou en **phase**).*

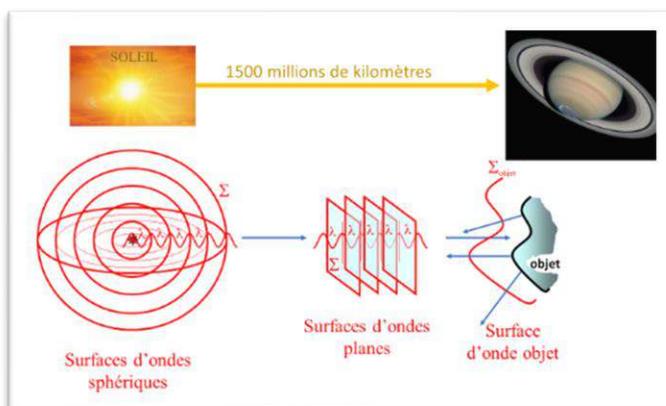
*Considérons maintenant une source lumineuse ponctuelle S . Notre ligne d'onde circulaire est alors remplacée par une onde sphérique appelée "**surface d'onde**". Cette surface d'onde est caractérisée par deux paramètres : son **amplitude** (hauteur des vagues) et sa **phase** (forme de l'onde ou moulage).*

*Une source S ponctuelle émet donc des ondes sphériques qui se propagent. Si on se place suffisamment loin, les **ondes deviennent planes** (de rayon très grand). C'est le cas du Soleil par rapport à Saturne. Diffusées par un objet, Saturne par exemple, ces ondes empruntent la forme de celui-ci. Cette déformation (par rapport à la surface d'onde plane précédente) est la **phase** qui, de façon imagée, **traduit le relief comme un "moule lumineux"**. Lorsqu'on prend une photo argentique, la plaque photo, comme tous les autres récepteurs, **n'enregistre que l'intensité et perd la phase, donc l'information 3D**. L'image devient une image plane, 2D, sans relief.*

En d'autres termes, **la surface d'onde** émise par un objet contient toutes les informations sur celui-ci, à savoir **son amplitude et sa phase**. **Ces deux grandeurs sont nécessaires pour reconstruire l'image en vrai relief ou 3D.**

Ceci est pleinement réalisé en **HOLOGRAPHIE** (qui permet de conserver cette surface d'onde) mais ce n'est pas le cas en **PHOTOGRAPHIE** classique qui entraîne la perte irrémédiable de la phase et ainsi de l'information 3D.

Cependant, dans le cas de la photographie d'un astre, nous sommes dans un cas particulier qui ne correspond pas à une photographie classique : Saturne est éclairée par une source unique à l'infini, le Soleil. Nous



sommes en éclairage "**cohérent**", la source étant à "**l'infini**". Si la phase est bien perdue, on peut néanmoins retrouver l'aspect 3D à partir de l'intensité elle-même. Nous avons ici une loi des distances qui s'applique : l'intensité est inversement proportionnelle au carré de la distance, $I = k/d^2$. C'est cette propriété qui est exploitée par le **VP 8** pour reconstruire le relief, comme nous allons le voir un peu plus loin. Ceci est parfaitement illustré par le très beau travail de Thierry Castex.



A partir d'une mosaïque des photos 2D reconstituant la zone de la photo ci-contre, il a réalisé, par traitement d'image, une image 3D.

Mystérieusement c'est aussi le cas de la double image du Linceul de Turin, comme nous allons le voir un peu plus loin. L'intensité de l'image permet de reconstruire une image 3D très réaliste.

3 - Loi des distances de la double image du Linceul (face et dos)

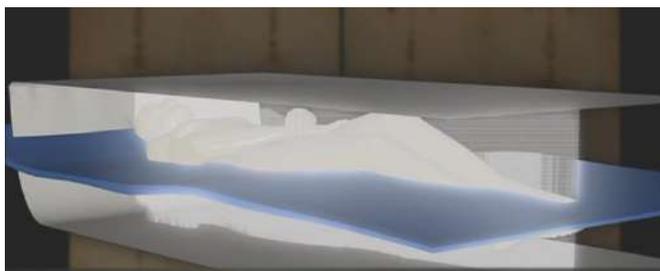
En observant la double image du Linceul de Turin (ci-contre photo du positif du Visage), Paul Vignon et René Colson firent, les premiers, la remarque qu'une information 3D était codée à sa surface. Ils traduisirent ceci en parlant de "**Loi des distances**". Pour l'expliquer, ils ont fait l'hypothèse suivante :



"L'image s'est formée par projection orthogonale sur le Linceul

tendu parallèlement au corps" (ci-dessous une interprétation par l'artiste Isabel Piczek).

Ceci est cohérent avec le fait que cette image ne présente pas de distorsions, ce qui aurait été le cas si l'image s'était formée alors que le Linceul enveloppait le corps.



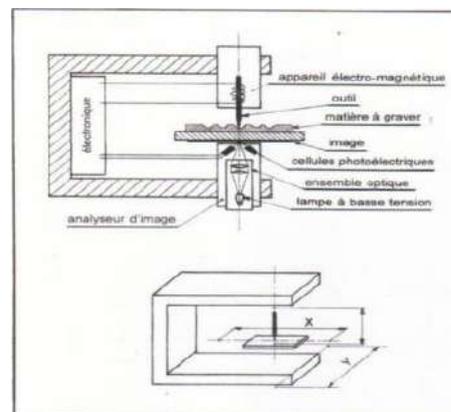
L'intensité de l'image, son "assombrissement", est inversement proportionnelle à la distance du corps au drap tendu. Les parties saillantes, par exemple le nez, sont plus sombres et les parties creuses plus claires. Plus on s'éloigne du drap, plus l'intensité diminue jusqu'à se fondre dans le blanc du tissu. **Cette profondeur de l'image ne dépasse pas 5 à 6 cm.** C'est évidemment la relation inverse pour le **négatif photographique**.

Remarquons que cette "*Loi des distances*" (Vignon/Colson) est purement qualitative. Exprimée ainsi, elle ne correspond pas à un phénomène **physique** connu.

4 - Le traitement d'image : les précurseurs.

En 1910, Gabriel Quidor fit une tentative de représentation de l'image du Linceul en 3D à l'aide, semble-t-il, d'un densitomètre couplé à un système mécanique. Mais il n'en reste qu'un résultat peu significatif, grevé par une technique encore balbutiante.

En 1973, Antoine Legrand cherchait à exploiter de façon pratique la loi des distances de Paul Vignon. Il fut mis en relation avec Paul Gastineau qui avait mis au point un système électromécanique exploitant le signal fourni par un microdensitomètre. Un densitomètre (ou un microdensitomètre) optique sert à mesurer les densités optiques, par exemple d'une plaque photographique. Supposons que celle-ci soit celle portant le négatif du visage du Linceul, obtenue par Secundo Pia. Si on l'explore ligne par ligne, la densité optique D varie au fur et à mesure de



l'exploration. Celle-ci est transmise au stylet qui grave une plaque de matériau tendre en s'enfonçant plus ou moins. Ci-dessus, la machine à graver et ci-contre le résultat obtenu, sans distorsion.



Remarque : nous pouvons faire l'hypothèse raisonnable que le Linceul s'est comporté comme un détecteur classique. La loi qui s'applique : densité optique $D = \log I_0/I$, ce qui est enregistré par le montage Gastineau. Nous verrons un peu plus loin que cette loi permet de lever un coin du voile.

5 - Le VP 8, début du traitement d'image moderne.

Au sein de la NASA, le VP 8 fut développé dans **un cadre particulier, à savoir obtenir des représentations en 3D de la surface des planètes du système solaire.** Pour que le VP 8 fournisse une image 3D correcte, il faut que deux conditions soient remplies :

- a) **La source lumineuse qui éclaire les objets doit être ponctuelle.** C'est pratiquement le cas pour les planètes en général, et en particulier pour Saturne qui se trouve sensiblement 10 fois plus loin que nous du Soleil. Vu de chacune de ces planètes, le Soleil apparaît comme une source petite, voire ponctuelle pour les planètes les plus éloignées.
- b) **Le pouvoir réflecteur de l'objet considéré doit être sensiblement le même en tout point de l'objet, ce qui est aussi le cas des planètes.** Voir ci-dessus la photo de la Lune (Thierry Castex).

La loi des distances qui s'applique alors, d étant la distance de l'objet à la source, est en $1/d^2$, c'est-à-dire inversement proportionnelle au carré de la distance, comme nous l'avons vu ci-dessus (paragraphe 2)

Peter Schumacher, un des concepteurs du VP 8, nous explique son fonctionnement à travers trois exemples. Il passe tout d'abord un



échiquier au VP 8, un objet typiquement plan. Cela donne sans surprise deux échiquiers décalés, le blanc au-dessus du noir (photo ci-dessous).

Ceci illustre la deuxième règle ci-contre. L'objet ne satisfait pas à la deuxième condition (cases noires et blanches de l'échiquier très contrastées).

Puis il prend une photographie de son collègue Tim et la passe au VP 8. Il obtient, comme avec toutes les autres photos classiques, une image très déformée.



Ici encore, les deux conditions précédentes ne sont pas satisfaites : éclairé par de multiples flux lumineux (source non ponctuelle), le visage diffuse inégalement ceux-ci. Le VP 8 interprète incorrectement les informations (par exemple l'ombre portée du nez apparaît en creux, voir ci-contre). L'image est très déformée.



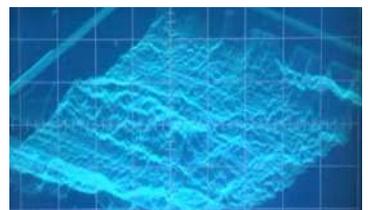
Il passe ensuite une gravure représentant Léonard de Vinci. Sans surprise, le VP 8 ne restitue que du bruit.

Contre toute attente, l'image du Linceul passée au VP 8 donna une extraordinaire image 3D maintenant très connue (figure ci-contre). La "*loi des distances*" fut traduite de façon réaliste.



Comment cela peut-il se faire ? Pouvons-nous apporter quelques éléments de réponse ?

Nous venons de voir quelles étaient les conditions pour pouvoir restituer correctement le relief des planètes à partir de l'intensité. Mais



l'enregistrement de l'image du Linceul ne peut correspondre à ces conditions (source lumineuse très éloignée).

Pour essayer de progresser, nous allons reprendre une expérience de John Jackson que j'avais déjà évoquée lors du précédent Forum (2015).

6 - Hypothèses sur les caractéristiques 3D de l'image du Linceul.

6-1 - Interprétation personnelle de l'expérience de John Jackson (MNTV 52/53 page 44).

Dans cette expérience, John Jackson montre qu'en simulant un **Linceul plan** par une **surface de référence plane**, l'image obtenue avec le VP 8 est exempte de distorsion.



Expérience de John Jackson. Le phénomène que nous allons envisager est celui de **l'absorption de la lumière par un liquide**. Ici John Jackson utilise une cuve contenant un **liquide coloré** absorbant la lumière visible.

Une représentation en plâtre du visage du Christ sert d'objet. On vaporise un produit fluorescent sur toute sa surface, puis on le plonge au fond de la cuve. Une source UV quasi ponctuelle éclaire la pièce. L'œil est insensible au rayonnement UV, la pièce se trouve plongée, pour les opérateurs, dans l'obscurité. Seul le visage, devenu **fluorescent** [encart ci-dessous], est visible (photo ci-contre). Il est devenu une source lumineuse. Le pouvoir réflecteur en tous ses points est sensiblement le même (condition 2).

*J'ouvre ici une parenthèse pour préciser les choses. La fluorescence est un phénomène que nous avons tous observé, par exemple dans une salle de cinéma. Au début de la séance, lorsque la salle est plongée dans l'obscurité, les chemises et les tee-shirts blancs deviennent brillamment lumineux. Bien que plongée dans l'obscurité, la salle est baignée par un rayonnement UV (non détecté par l'œil). **La lumière absorbée par la substance fluorescente des tee-shirts est réémise dans le visible, c'est le phénomène de fluorescence.** Les tee-shirts et chemises deviennent de véritables sources lumineuses. Ceci est aussi le cas pour le visage en plâtre.*

La lumière de fluorescence émise par le visage traverse le liquide coloré qui l'atténue proportionnellement à la distance parcourue jusqu'à la **surface plane du liquide**. (Celle-ci nous sert de **surface de référence**). Une photographie du Visage est ensuite réalisée. L'image obtenue est passée au VP 8. **Résultat : le relief est correctement rendu** (photo ci-dessous). Les deux conditions précédentes sont correctement remplies.

Extrapolons cette expérience en proposant la loi d'absorbance comme "*loi des distances*". L'absorbance A est proportionnelle à l'épaisseur de liquide traversé, ce qui s'écrit : $A = \log I_0/I = Kd$.



Cette première expérience suggère d'identifier la surface plane du liquide avec le Linceul tendu parallèlement au corps (ce qui corrobore l'hypothèse de travail Colson/Vignon de la planéité du Linceul lors de la formation de l'image).



Remarque : ceci ne résout pas le problème proprement dit de la formation de l'image, car l'appareil photo, grâce à son objectif, forme l'image sur le détecteur. Ce n'est évidemment pas le cas pour le Linceul : **pas d'objectif, pas d'image.**

6-2 - Hypothèse de travail initiale (Vignon, Colson, André Marion, Isabel Piczek, voir paragraphe 3).

La double image du Linceul se présente comme une image optique plane, "*sans déformation apparente*", un peu comme une "*photographie*", mais une photographie très particulière comme nous l'avons vu précédemment.

Hypothèse de travail initiale : "*Tout se passe comme si l'image s'était formée par projection orthogonale sur le Linceul tendu parallèlement au corps, en état d'apesanteur*". L'expression "*Tout se passe comme si*" traduit ce que l'on observe, ce que nous montre l'image du Linceul : une image sans déformations évidentes.

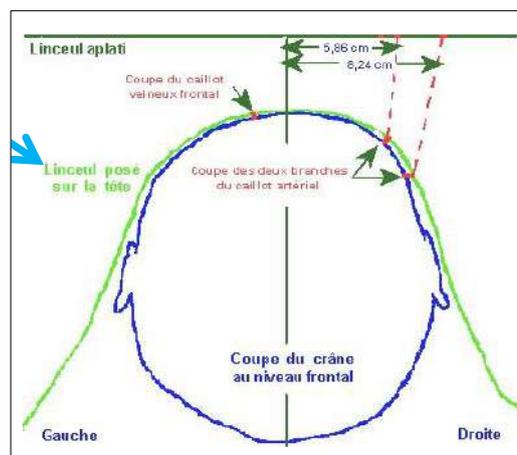
Dans un deuxième temps, nous passerons ce modèle au feu de la critique, et en particulier à ce que nous enseigne la tridimensionnalité de l'image.

6-3 - Cette affirmation "*tout se passe comme si...*" est en accord avec les points suivants :

1/ Linceul tendu, car les empreintes sanguines qui ont imprégné le Linceul alors qu'il enveloppait le corps ne coïncident pas avec les images (corporelles).

Plus on s'écarte du plan médian du corps, plus l'écart grandit.

Exemple : la coulée sanguine temporelle en V se trouve dans les cheveux, où elle n'a rien à y faire (ci-contre, croquis de Paul Chaussée). D'où l'hypothèse : **le linge enveloppait le corps lors de la formation de l'empreinte sanguine, alors que le linge devait être tendu lors de la formation de l'image par émission orthogonale au linge.** Voir la représentation de l'artiste Isabel Piczek.



2/ Pas d'image latérale.

3/ Les images face et dos ne présentent pas de distorsions évidentes, ce qui aurait été le cas si, au moment de la formation de la double image, le Linceul avait enveloppé le corps.

4/ Chevelure (natte) disposée comme si le corps était en état d'apesanteur. Cheveux bien répartis de part et d'autre (face), voir les images 3D de Thierry Castex, en particulier ci-contre.

5/ Pas d'écrasement des fesses.



Cette position fut adoptée par plusieurs sindologues. **Mais ce modèle ouvre la porte à plusieurs critiques** (nous ne prétendons pas être exhaustif).

6-4 - Hypothèse proposée

a) **L'information 3D de l'image** du Linceul nous a montré, en particulier pour le Visage, que **l'amplitude du codage** (par exemple le nez présente une intensité maximum et le bord du Visage se perd dans le tissu, intensité minimum) ne dépassait pas **5-6 cm**. Le Linceul devait donc être **dans cette proximité** partout où on a l'image.

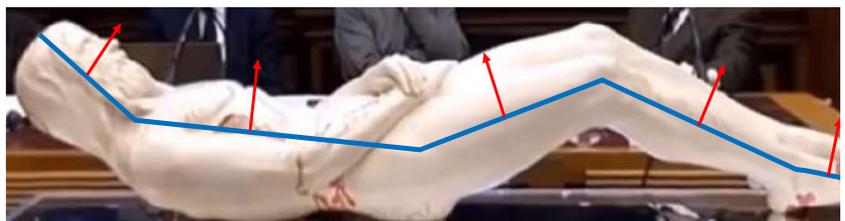
- b) Dans le cadre de la physique, un rayonnement **émis par une petite surface lumineuse** ne peut être unidirectionnel (orthogonal), mais **diverge** obligatoirement, et on ne peut obtenir ainsi une image. C'est l'objectif qui permet de former l'image : pas d'objectif, pas d'image. **Sauf dans un cas particulier, l'équivalent de la planche contact de nos jeunes années que l'on réalisait à partir des négatifs noir et blanc.** La distance étant faible, la divergence de chaque point source ne peut s'exprimer suffisamment pour brouiller l'image, un peu comme les images obtenues dans les vieux herbiers (modèle de Volckringer), basées sur une diffusion moléculaire qui implique un temps d'exposition long. De plus, un rayonnement de type proton (modèle Rinaudo/Laude), atténué par l'air selon la loi d'absorbance, serait plus vraisemblable qu'un rayonnement lumineux, peu absorbé par l'air, et **donc à l'origine du codage 3D.**
- c) **Position du corps.** A partir de la reconstitution du musée du Linceul, à Turin, nous pouvons imaginer **le Linceul de Turin semi-tendu latéralement mais qui suit le corps longitudinalement.** En aucun point le Linceul ne s'éloigne de plus de 5-6 cm (point 1 ci-dessus), là où l'image se forme.

Ceci s'inspire des modèles suivants :

* **le modèle de Mario Latendresse, décrit dans la référence 4.** Le Linceul est posé sur le corps, réalisant un drapé. Selon l'axe longitudinal du Linceul, le drap suit la forme du corps, et est simplement posé latéralement, l'ensemble évoquant une toile de tente. D'où l'absence d'image latérale du corps. Mario Latendresse montre aussi que, dans ces conditions, les distorsions de l'image sont très faibles ;

* **le modèle de François Giraud, décrit dans la référence 5.**

Du fait de la rigidité très précoce, le corps a gardé la position



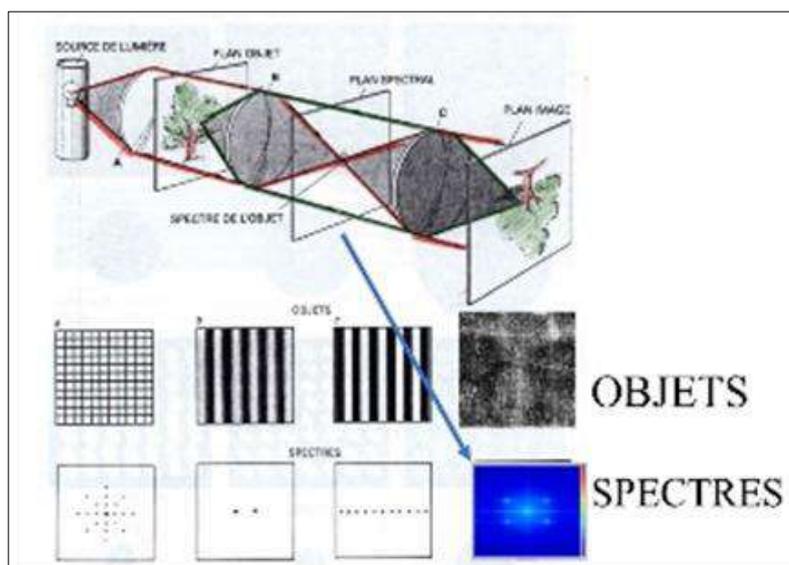
qu'il avait sur la croix, le Linceul épousant la forme du corps.

L'auteur suppose une émission **orthogonale** qui se faisait par rapport à l'axe du corps (ligne brisée : tête-thorax-fémur-tibia-pieds - figure ci-dessus). Cf ma remarque ci-dessus sur l'émission "*orthogonale*". Mais le mieux est de se reporter à son ouvrage (réf. 5).

7 - Le traitement optique des images : le montage d'Abbe, fondement du traitement numérique des images.

Pour introduire ce sujet, prenons une analogie : imaginez que vous écoutez un orchestre qui exécute votre morceau favori. Les différents instruments émettent des ondes sonores que vos oreilles captent et que votre cerveau interprète en une **image sonore**. Il exécute en fait l'équivalent d'une **transformation de Fourier**. Le traitement optique des images, qui a été inventé par Ernst Abbe en 1873, réalise une opération analogue.

Comparons le montage optique de base (figure ci-contre) avec l'analogie précédente. Ce montage n'utilise que trois lentilles. La première lentille, A, éclaire l'objet (**diapo portant une image d'arbre**). Cette diapo, dans notre comparaison, c'est



l'orchestre. La seconde lentille, B, réalise la transformation de Fourier et nous donne le "*spectre de l'image*", l'image sonore dans notre analogie. Ce "*spectre de l'image*" est la pierre angulaire du traitement d'image, car on peut agir sur lui pour traiter l'image de départ. La lentille C **reconstitue l'image de départ mais améliorée** (transformation de Fourier inverse).

Le traitement numérique de l'image transpose ceci : acquisition numérique de l'image par échantillonnage, transformation de Fourier,

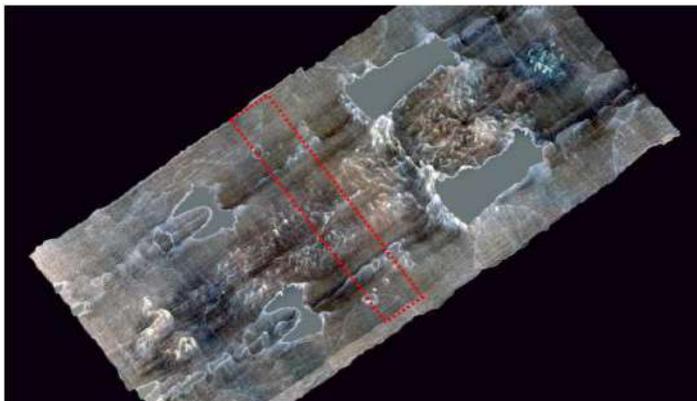
filtrage du spectre de fréquences, transformée de Fourier inverse pour revenir à l'image ainsi traitée.

Les traitements numériques des images, de plus en plus sophistiqués, fournissent ainsi de bien meilleures images que les images de départ, en permettant de filtrer, dans une large mesure, défauts et artefacts. Ils permettent aussi de rehausser les intensités et les couleurs de l'image qui se sont atténuées avec le temps, sur le Linceul par exemple.

Un des filtrages les plus spectaculaires sur le Visage du Linceul est sans doute l'élimination de la trame due au tissage et ce, simplement en éliminant quelques fréquences dans le spectre (plan de Fourier - en bleu sur la figure précédente). En bloquant les quatre points lumineux, on supprime la trame de l'image. Ce que montre parfaitement la célèbre représentation 3D de Thierry Castex (voir en page de couverture).

On peut ainsi supprimer des défauts, extraire des informations non visibles à l'œil nu, par exemple mettre en évidence un éventuel relief, et bien d'autres détails.

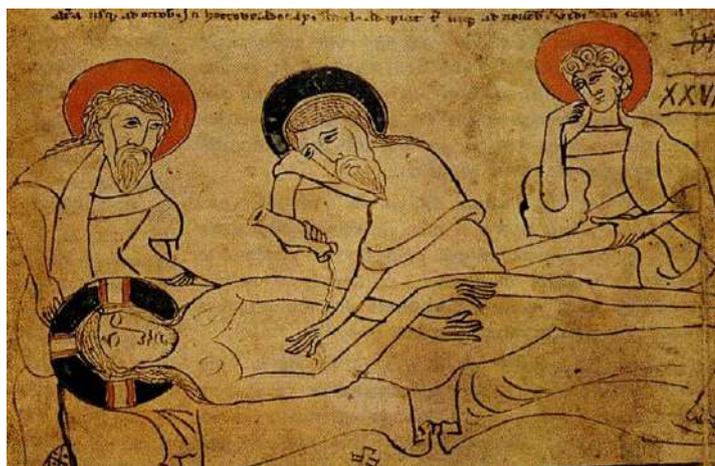
Un exemple parmi tant d'autres, mais particulièrement intrigant est donné par Thierry Castex (MNTV 48 p. 30 et 32) sur les plis du Linceul (Marcel Alonso, Eric de Bazelaire, Thierry Castex).



Ces derniers ont fait remarquer qu'un manque d'image dans la région dorsale et une longueur anormale des jambes sur le Linceul rentreraient dans l'ordre si on considérait un repliement qui aurait enveloppé un tissu absorbant.

Le plus étonnant est que ceci se retrouve dans l'image du Codex Pray... L'auteur du codex avait-il des informations que nous n'avons plus ?

Bien d'autres particularités de l'image ont interpellé les chercheurs : fantômes d'écriture (A. Marion), pièces de monnaies (P. Filas), plaque portant des caractères (Petrus Soons), fleurs (Avinoam Danin), diversement acceptées.



8 - L'holographie (déjà traitée dans les Actes du Forum 2015 - MNTV 52-53).

9 - Conclusions.

Une des particularités de la double image du Linceul de Turin est **l'information 3D que présente sa surface sous la forme d'un codage de l'intensité de son image**. C'est ce que Paul Vignon nomma "*La Loi des distances*". Proposée de façon qualitative (Vignon/Colson), nous proposons ici une loi des distances quantitative (concrète) : la loi d'absorbance, $A = \log I_0/I = Kd$ (d, distance corps tissu).

Reprenant les informations 3D fournies par l'image du Linceul, nous avons montré que le Linceul, lors de la formation de l'image était près du corps, là où l'image est présente, selon les modèles proposés par Mario Latendresse et François Giraud. Nous proposons aussi d'abandonner l'hypothèse du rayonnement orthogonal, non crédible physiquement car tout point source émet de façon divergente. La proximité corps-linceul, là où l'image est présente, suggère que la divergence ne peut s'exprimer suffisamment pour la brouiller, d'où une image de qualité. Le modèle du Père Rinaudo est en accord avec ces hypothèses. Les protons, bien absorbés par l'air, donneraient une image en accord avec les hypothèses ci-dessus, et de plus, la loi d'absorbance permet d'expliquer le relief.

Parmi les premiers, en 1974, Paul Gastineau réalisa un bas-relief 3D du visage à l'aide d'un microdensitomètre couplé avec un système électromécanique, en exploitant les variations de densité optique de l'image. Or, en exploitant les variations de densité optique, nous avons le premier terme de la loi d'absorbance, d'où son résultat correct.

A sa suite (1976), John Jackson et Bill Mottern réalisèrent à l'aide du VP 8 une image 3D qui suscita la création du STURP. Les lois des distances, bien que différentes, sont dans ce domaine, très proches.

Les différentes méthodes de traitement d'image moderne, versions numériques de l'analyse d'image d'Abbe, donnent des représentations 3D de l'image du Linceul impressionnantes (en particulier celles obtenues par Thierry Castex), et chargées d'informations dont l'interprétation est, comme l'image du Linceul, "***Provocation à l'intelligence***".

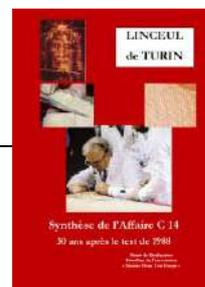
Patrice Majou

Bibliographie :

- 1 Pierre de Riedmatten : "*Le Saint Suaire*" - Editions Fidélité.
- 2 MNTV 52/53 Patrice Majou : Ray Downing, John Jackson : "*The Real Face of Jesus*" - Forum 2015. p. 44-47.
- 3 André Marion, Anne-Laure Courage : "*Nouvelles découvertes sur le Linceul de Turin*".
- 4 Mario Latendresse : "*The Turin Shroud was not flattened before the image formed*" - latendre@umontreal.ca.
- 5 François Giraud, Thierry Castex, Yves-Marie Giraud : "*Etudes et Révélation sur le Linceul*" - Editions rassemblement à son Image.
- 6 Isabel Piczek in "*The Fabric of time*" - Grizzly Adams.com.

Datations (C14 et Spectrométrie)

Par Pierre de Riedmatten



En dehors des autres moyens, nombreux, de datation du Linceul (voir l'exposé d'Olivier Cabart dans le présent Cahier), Pierre de Riedmatten rappelle ici, succinctement, les résultats obtenus : pour le test au C14 (notamment grâce aux travaux de Tristan Casabianca, en 2018) ; et par la Spectrométrie (travaux du Pr. Giulio Fanti en 2013). Pour plus de renseignements sur ces sujets techniquement complexes, le lecteur pourra se reporter au livret de synthèse établi en 2020¹ (couverture ci-dessus), ainsi qu'aux autres articles déjà publiés par MNTV² :

I- Le test au C 14 de 1988

I-1-Théorie

Le C14 est produit naturellement dans la très haute atmosphère, par l'action des neutrons (venant du rayonnement cosmique) sur les atomes d'azote³. A tout instant, nous en absorbons et nous en rejetons autant ; les végétaux l'absorbent et le rejettent également, par la photosynthèse ; le taux de C14 dans l'organisme ou dans la plante reste ainsi constant. A la coupe de la plante, il n'y a plus d'échange avec le milieu ambiant, et le C14, qui est radioactif, décroît selon une loi dite exponentielle (Fig. 1), tandis que les autres atomes de carbone (C12 et C13) ne diminuent pas.

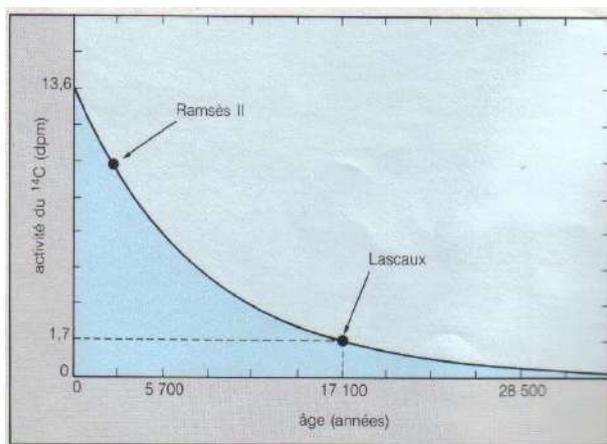


Fig 1

Il suffit donc, en théorie, de mesurer le taux de C14 qui reste aujourd'hui dans le matériau examiné pour retrouver la date approximative à laquelle il avait encore son taux nominal⁴. Ainsi, le

¹ "Synthèse de l'affaire C14, trente ans après le test de 1988", avec Annexe sur les travaux du Pr. Fanti pour la datation par Spectrométrie - Pierre de Riedmatten - MNTV - 2020.

² cf. Cahiers MNTV n° 40, 44, 61 et 64 pour le test au C14 ; Cahier MNTV n° 49 pour la Spectrométrie et les essais mécaniques ; Cahiers MNTV n° 42 et 52/53 (Actes des Forums de 2010 et 2015).

³ selon la réaction $7\text{N}^{14} + n \rightarrow p + 6\text{C}^{14}$.

⁴ Pour les matières organiques, ce taux correspond à 13,6 désintégrations/minute.

taux actuel de C14 trouvé dans les grottes de Lascaux permet de dater de 17.000 ans environ la présence de l'homme.

La théorie, mise au point en 1950, et sa mise en œuvre ne sont pas, cependant, aussi simples qu'on pourrait le croire. Mais tous les aménagements nécessaires ont eu lieu avant le test du Linceul.

Cette méthode ne donne pas directement des dates, mais des âges, exprimés en années BP (*Before Present*), l'année 1950 ayant été retenue, par W. F. Libby⁵, comme base pour le *Present* (âge 0). Pour obtenir des dates calendaires, il faut calculer en sens inverse⁶ et passer par des courbes de calibration.

I-2- Réalisation du test

Jusque dans les années 1970, il n'était pas envisageable de faire le test du Linceul au C14 par la méthode en vigueur (dite des petits compteurs), car elle nécessitait de détruire environ 500 cm² du tissu. Mais, à cette époque, une nouvelle méthode, dite AMS (spectrométrie de masse et accélération des ions) s'est peu à peu développée. En 1985, lorsque cette méthode a été totalement qualifiée et ses résultats comparés à ceux de l'ancienne méthode, le test du Linceul est devenu possible, car il suffisait de sacrifier seulement quelques cm² de tissu. L'Eglise a alors donné son accord, et, lorsque tous les détails du protocole expérimental ont été (laborieusement) mis au point, le test a pu avoir lieu, le 21 avril 1988, dans la sacristie de la cathédrale de Turin (Fig. 2).



Fig. 2



Fig. 3

Le résultat, annoncé le 13 octobre, a daté la coupure du lin du tissu entre **1260 et 1390** (Fig. 3), ce qui a entraîné aussitôt de très vives

⁵ qui a eu le prix Nobel de chimie en 1960 pour cette découverte.

⁶ Si A est l'âge trouvé en 1988, il faut calculer $1950 - A + 38$.

controverses, car cette datation contredisait toutes les autres études déjà réalisées, qui permettaient de dater le tissu de l'époque du Christ. Dans le communiqué officiel du Vatican, le cardinal Ballestrero, custode du Linceul, a alors réaffirmé *"le respect et la vénération de l'Eglise pour cette vénérable icône du Christ"* ; il a souligné que *"les problèmes de l'origine de l'image demeurent non résolus"*. Il a précisé ensuite⁷ que *"L'Eglise n'a pas accepté les résultats les yeux fermés... Elle est sereine ; elle a répété et elle répète que le culte du Saint Linceul continue, et que la vénération de ce linge sacré reste un trésor de notre Eglise"*.

On ne peut pas retenir l'hypothèse, souvent émise, selon laquelle l'écart de datation aurait été dû aux mains sales des personnes qui présentaient le Linceul au public lors des ostensions : en effet d'une part ces personnes (en général des évêques) avaient quasiment toujours des gants pour tenir ce tissu sacré ; et d'autre part, le prélèvement n'a pas eu lieu exactement dans le coin supérieur gauche⁸, mais en dessous du prélèvement déjà effectué en 1973 pour un examen textile (Fig. 4).

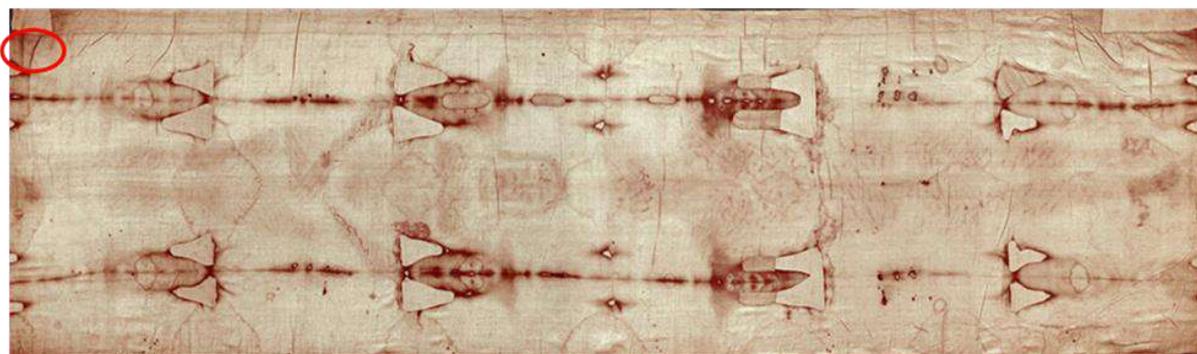


Fig. 4

Comme le montre le tableau de la figure 5, trois laboratoires (équipés pour la méthode AMS) ont été retenus : Oxford, Zürich et Tucson (en Arizona). Des précautions particulières ont été prises : chaque laboratoire a reçu des échantillons provenant de trois autres tissus parfaitement datés : le tissu n° 2 provenait d'une tombe islamique de Nubie (XI^{ème} - XII^{ème} siècle) ; le tissu n° 3 provenait d'une momie égyptienne de Thèbes (à la limite du 1^{er} siècle av. / 1^{er} siècle ap. J.C.) ; et les fils du tissu n° 4 provenaient de la chape de St Louis d'Anjou (fin du XIII^{ème} siècle), toujours conservée à St-Maximin (Var).

⁷ cf. communiqué du 6 novembre 1988, dans *"La Voce del Popolo"*.

⁸ si le Linceul est placé horizontalement, la bande latérale vers le haut.

L'échantillon du Linceul (n° 1), de même que les échantillons témoins ont fait l'objet, chacun, d'une douzaine de mesures indépendantes, ce qui est tout à fait exceptionnel.

Echantillon	1	2	3	4
ARIZONA	646 +- 31	927 +- 32	1,995 +- 46	722 +- 43
OXFORD	750 +- 30	940 +- 30	1,980 +- 35	755 +- 30
ZURICH	676 +- 24	941 +- 23	1,940 +- 30	685 +- 34
Moyenne non pondérée (#)	691 +- 31	936 +- 5	1,972 +- 16	721 +- 20
Moyenne pondérée (+)	689 +- 16	937 +- 16	1,964 +- 20	724 +- 20
Valeur du test de Ki2(2d.1.)	6,4	0,1	1,3	2,4
Niveau de signification (x) en %	5	90	50	30

Fig. 5

Ce tableau, paru officiellement en février 1989 dans la revue *Nature*, montre que les trois laboratoires ont trouvé des âges cohérents (en années BP) pour les trois tissus témoins : par exemple pour le tissu n° 2, il n'y a que 14 ans d'écart entre Arizona et Zürich et le niveau de signification⁹ est de 90 %.

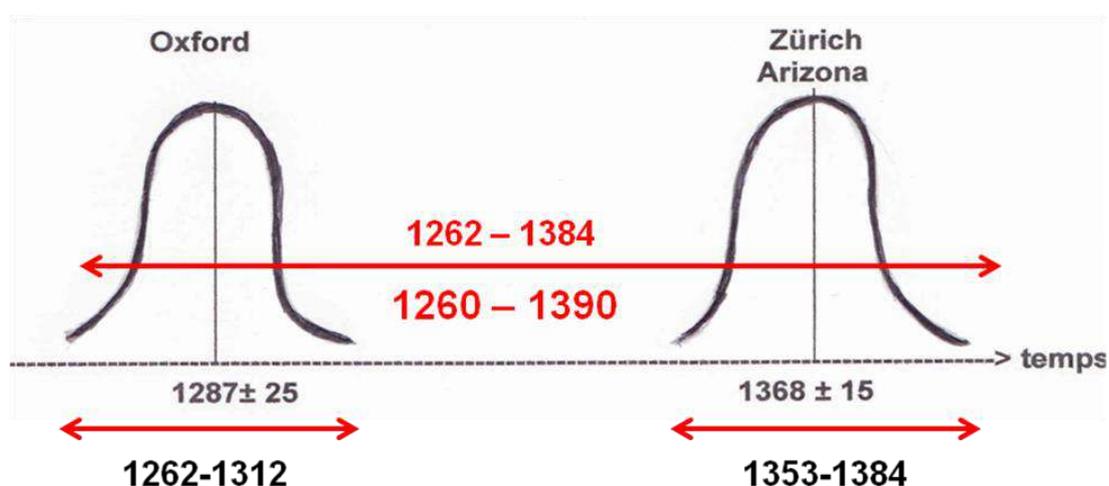


Fig. 6

En revanche, pour le Linceul (tissu n° 1), il y a un écart de 104 ans entre Arizona et Oxford, et le niveau de signification n'est que de 5 % : cela veut dire qu'il y a 95 % de chances pour que les trois échantillons ne soient pas homogènes pour leur teneur en C14, alors qu'ils sont parfaitement homogènes sur le plan textile¹⁰. Cependant la

⁹ à ne pas confondre avec le niveau de confiance.

¹⁰ L'échantillon prélevé (7 cm x 1 cm après ébarbage ; 300 mg) a d'abord été divisé en 2, et la partie utilisée (150 mg) a été divisée en 3 échantillons d'environ 50 mg chacun.

Presse n'a pas retenu cet écart majeur, bien qu'il soit parfaitement mentionné dans la revue *Nature* : "*Ces résultats montrent qu'il est peu probable que les erreurs indiquées par les laboratoires pour l'échantillon n°1 reflètent intégralement l'ensemble de la dispersion*".

Si l'on regarde de plus près ces résultats en années calendaires (Fig. 6), on peut observer :

- que la date moyenne trouvée par Oxford, soit 1287+/-25 est cohérente avec l'arrivée du Linceul avant les années 1350 ;
- mais que la date moyenne trouvée par l'ensemble Arizona et Zürich, soit 1368+/-15 n'est pas cohérente avec cette arrivée pourtant incontestable ;
- et qu'un regroupement a été fait en prenant les extrêmes des trois datations, d'où la fourchette 1262-1384, étendue officiellement à 1260 -1390.

On ne s'étonnera donc pas qu'il y ait eu ensuite des retours en arrière :

- de la part du Docteur Tite¹¹, dès 1989 : "***...Je ne considère pas moi-même que le résultat de la datation du Suaire par le radiocarbone démontre qu'il est un faux***" ;
- de la part du Professeur Gove¹², en 1999, en raison d'une éventuelle pollution bioplastique du tissu qu'on n'aurait pas su nettoyer : ***il n'y avait aucun moyen de dater le Suaire avec une certitude absolue*** ;
- et de la part du docteur Ramsey¹³, en 2008, qui s'est déclaré "*prêt à considérer toute suggestion sérieuse qui expliquerait pourquoi la datation pourrait ne pas être correcte. Avec les mesures au radiocarbone et toutes les autres preuves que nous avons sur le Linceul, a-t-il écrit, il semble y avoir un conflit dans les interprétations des différentes preuves... sur l'histoire de ce tissu bien intrigant*".

I-3- Représentativité de l'échantillon prélevé

Plusieurs auteurs ont estimé que l'échantillon prélevé en 1988 n'était pas représentatif de l'ensemble du tissu :

¹¹ coordinateur des opérations, directeur du laboratoire du British Museum.

¹² un des pères de la méthode de mesures AMS.

¹³ nouveau directeur du laboratoire d'Oxford.

- S. Benford et J. Marino ont supposé un retissage au Moyen Age dans la zone du prélèvement ; mais cette hypothèse ne s'appuie sur aucun texte historique ;
- R. Rogers a imaginé un patch médiéval, car il aurait trouvé de la vanilline (substance qui disparaît dans le temps), sur l'échantillon mais pas sur le reste du Linceul ; mais l'origine des fils qu'il a examinés a fait l'objet de fortes réserves¹⁴ ;

Pour tous les spécialistes en textiles anciens (Mme Flury-Lemberg, G. Vial, H. Leynen...), le tissu est parfaitement homogène et ne contient aucun retissage. En 2010, une étude a été conduite par Timothy Jull (l'un des opérateurs du test de 1988), sur un très petit fragment restant de l'échantillon attribué au laboratoire de Tucson/Arizona ; cette étude, uniquement textile (Fig. 7), a montré qu'il n'y avait aucune différence de tissage ni aucune trace de traitement (teinture, gomme arabique...).



Fig. 7

Malgré quelques interrogations restantes, il semble donc bien que l'échantillon prélevé en 1988 soit représentatif du reste du tissu. Mme Flury-Lemberg a confirmé n'avoir "*aucun doute que le morceau du tissu découpé d'Arizona provient du Linceul de Turin*".

I-4- Critiques

Parmi les nombreuses critiques émises, certaines étaient sans conséquences importantes ou mal fondées, comme celles contre l'Eglise, ainsi que celles sur les conditions du prélèvement, sur la fiabilité de la méthode, sur l'absence de travail en aveugle, sur l'adéquation du test aux tissus de lin, et sur l'honnêteté des laboratoires.

- Pour ce qui concerne la densité et le poids exact des trois échantillons, le cafouillage initial a été corrigé en 1989 par le Pr. Testore¹⁵.

¹⁴ cf. *Cahier MNTV* n° 34.

¹⁵ cf. Lettre du 12 octobre 1988 ; le Pr. Testore, présent lors du prélèvement, dirigeait alors la chaire de technologie textile à l'Institut Polytechnique de Turin.

- D'autres critiques étaient fondées : absence d'analyses chimiques préalables ; un seul endroit pour le prélèvement ; mauvaise application du protocole ; absence de procès-verbal.
- La critique sans doute la plus importante concerne l'analyse statistique des résultats des mesures ; elle a commencé dès 1989¹⁶, et s'est poursuivie régulièrement de 1990 à 1997¹⁷ ; en 1993, P. Jouvenroux a remis en cause les méthodes de calcul utilisées : "*à ce jour, personne ne saurait plus accepter la conclusion de Nature*", a-t-il écrit ; en 1997, R. Van Haelst a montré que le niveau de signification n'est en fait que de 1,3 % : il y a donc **98,7 chances sur 100 pour que les trois échantillons ne soient pas homogènes** sur le plan de leur teneur en C14.

En 2010, puis en 2013, M. Riani a montré que "*les dates radiocarbone présentent un décalage systématique en fonction de leur distance par rapport au bord du tissu*".

En 2017, Tristan Casabianca (Fig. 8) a obtenu du British Museum que toutes les mesures brutes (les Raw Data) soient enfin fournies, ce qui avait été toujours refusé.



Fig. 8

Son équipe de statisticiens a montré alors notamment :

- * que le laboratoire d'Arizona a fait en réalité 8 mesures au lieu de 4 seulement publiées dans *Nature* ; et que l'âge minimum trouvé est de 540 ans BP, ce qui conduit à une date calendaire de 1448, incompatible avec l'arrivée du Linceul en France, environ cent ans plus tôt ; alors que l'âge moyen de 646 ans indiqué par ce laboratoire (Fig. 5) conduisait à une date tout juste compatible (1342) ;
- * que l'écart réel entre les 3 laboratoires n'est pas de 104 ans (*Nature*) mais de **255 ans** ;
- * et que les tests d'homogénéité donnaient :
 - 10,75 pour le χ^2 , au lieu de 6,4 dans *Nature*, valeur déjà trop forte (elle doit être <5,99 pour que les trois échantillons soient homogènes) ;

¹⁶ par Ph. Bourcier de Carbon, lors du Symposium de Paris.

¹⁷ par R. van Haelst et P. Jouvenroux, cf. notamment au Symposium de Rome, en 1993.

- et 18,1 % d'accord entre les trois laboratoires (il doit être > 60 % pour être homogène).

I-5- Biais possibles

Pour tenter d'expliquer l'éventuel enrichissement du tissu en C14 ayant pu entraîner l'écart de datation constaté, plusieurs biais ont été envisagés :

- * amidonnage du tissu, qui aurait pu être utilisé autrefois comme nappe d'autel ;
- * pollution chimique, par des bactéries (champignons) ;
- * chaleur émise par le corps, lors de sa "*sortie*" du Linceul ;
- * incendie de Chambéry ayant entraîné une carboxylation ;
- * mauvaise estimation du taux de C14 réellement présent dans la radioactivité naturelle.

L'hypothèse du Père J.B. Rinaudo paraît très intéressante, car elle permet d'expliquer en même temps la formation de l'image (voir l'exposé sur "*Les Fondamentaux du Linceul*" dans le présent *Cahier*) : les neutrons émis lors de la rupture des noyaux de deutérium du corps du supplicié auraient pu agir sur l'azote contenu dans le lin, pour fabriquer du C14 (voir la réaction indiquée au § I-1)) ; et cet enrichissement initial aurait pu être complété ensuite par l'incendie de Chambéry (carboxylation). Un enrichissement de 13 siècles au total a été en effet obtenu ainsi, expérimentalement.

A noter la découverte très récente d'un éventuel taux d'azote trop faible dans le sang du supplicié, ce qui irait également dans ce sens. Mais cette information (communiquée quelques jours avant le Forum) devra être confirmée.

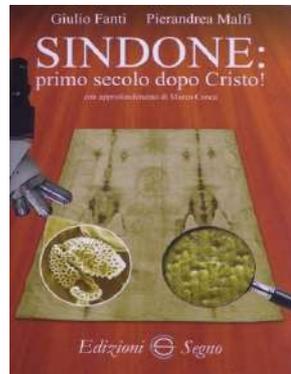
I-6- Conclusions

Au total, même si la compétence des laboratoires n'est pas à mettre en cause, le test de 1988 semble maintenant ne pas avoir donné une datation fiable, car les teneurs en C14 des trois échantillons sont incohérentes. Mais les recherches pour mieux expliquer un enrichissement en C14 de 13 siècles doivent se poursuivre. Et, si le tissu a été complètement irradié/enrichi en C14 dès l'origine, un nouveau test donnerait sans doute encore une date moyenâgeuse¹⁸.

¹⁸ cf. lettre de MNTV au cardinal-custode de Turin, du 24/10/2019.

II - Datation par Spectrométrie et Essais mécaniques

A partir de 13 tissus bien connus, datant de 3.500 ans av. J.C. à 2.000 ans ap. J.C., Giulio Fanti¹⁹ a mis en évidence le vieillissement dans le temps de la structure chimique et mécanique de la cellulose du lin.



II-1 - Spectrométrie IR et Raman

Les figures 9 et 10 montrent respectivement, en Spectrométrie Infrarouge et en Spectrométrie Raman²⁰, les pics d'absorption et de diffusion²¹ réémis par les molécules de cellulose de ces 13 tissus : en vert, tissus égyptiens (en haut des graphiques) ; en rouge, tissus d'époque romaine ; en bleu, tissus d'époque médiévale ; et en noir, tissus récents. G. Fanti a constaté alors que l'amplitude de ce pic diminue dans le temps²².

Il a pu ainsi établir des courbes d'étalonnage de la dégradation de la cellulose dans le temps²³.

A noter que ces deux techniques ne sont pas destructives, et que les appareils nécessaires sont peu onéreux.

¹⁹ professeur de Mesures Mécaniques et Thermiques à l'Université de Padoue (Italie).

²⁰ utilisant un faisceau laser (source monochromatique), au lieu d'un faisceau lumineux en IR (source chauffée).

²¹ caractéristiques de la fonction glycosé.

²² "La cellulose contenue dans les fibres de lin se dégrade avec l'écoulement du temps et modifie sa structure chimique, notamment son degré de cristallisation". cf. "Il Mistero della Sindone" - G. Fanti et S. Gaeta - Ed. Rizzoli, mars 2013.

²³ En raison des perturbations dues à la fluorescence, 2 des 13 tissus n'ont pas été retenus pour ces étalonnages.

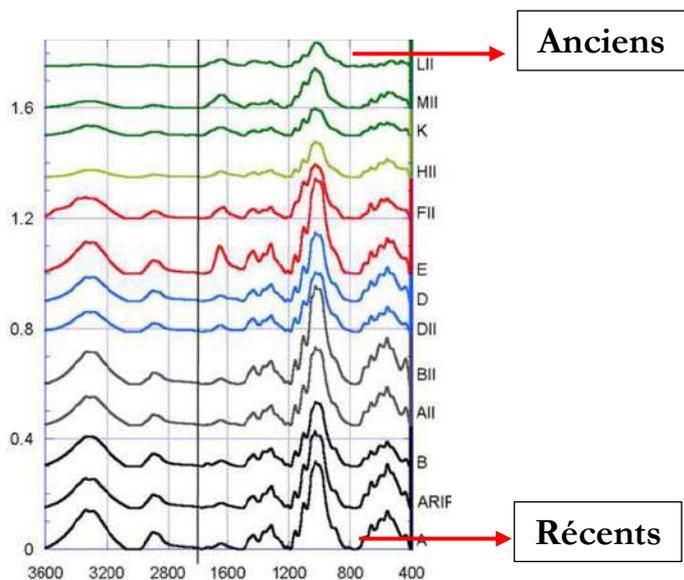


Fig. 9 - Spectres IR

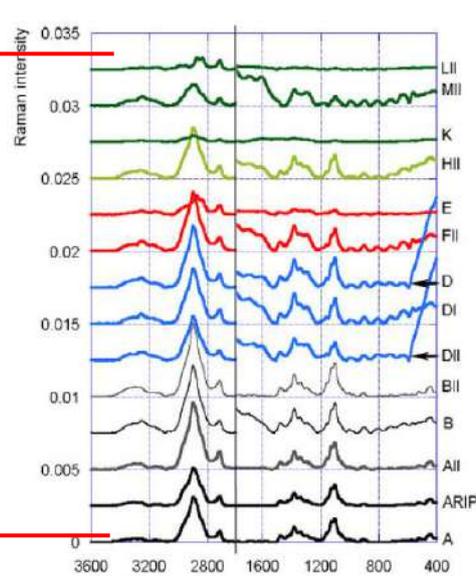


Fig. 10 - Spectres Raman

II-2 Essais mécaniques multiparamétriques

Considérant que "le degré de cristallisation des polysaccharides diminue au cours du temps", G. Fanti a pu établir un étalonnage de la résistance mécanique des fils de lin jusqu'à leur rupture. En raison de la finesse des fils à tester (5 à 25 microns de diamètre, 1mm de longueur) et de leurs très faibles poids (dixièmes de milligramme), il a dû fabriquer des machines de traction spécifiques qui n'existent pas dans la métallurgie. Pour chacun des 13 tissus mentionnés plus haut, il a mesuré : la charge de rupture, les modules d'Young (élasticité normale et finale), et les facteurs de perte (direct et inverse).

II-3 Application à des fils du Linceul

En appliquant ces trois méthodes à des fibres prélevées dans la poussière de la partie centrale du linceul de Turin, G. Fanti a pu alors placer leur caractéristiques sur les abaques établies plus haut, et déterminer leur âge approximatif. Le tableau de la figure 11 indique ainsi (en années calendaires) une fabrication possible du Linceul :

- entre 700 av. J.C. et 100 ap. J.C. par la spectrométrie IR, avec transformée de Fourier (FT-IR) ;
- entre 700 av. J.C. et 300 ap. J.C. par la spectrométrie Raman ;
- entre 0 et 800 ap. J.C. par les essais mécaniques.

Risultato analisi FT-IR, Raman e Meccanica M. P.:

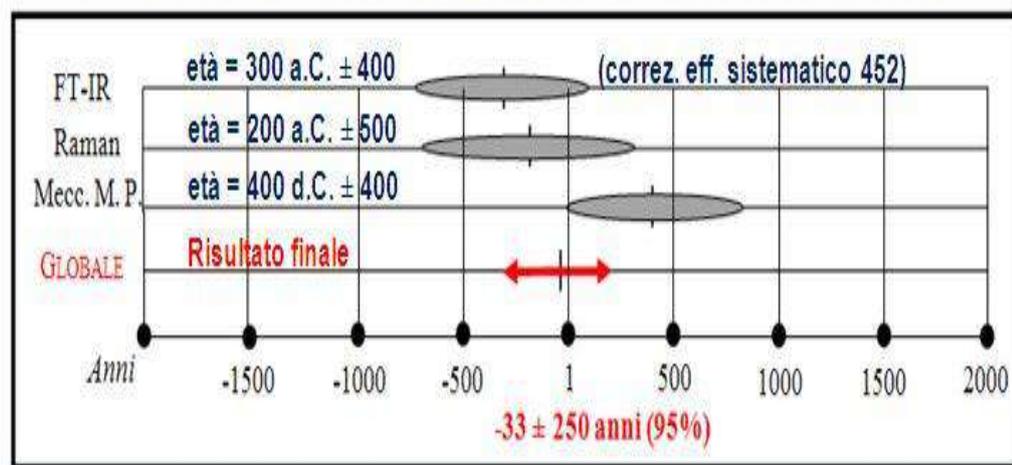


Fig. 11

En faisant la moyenne statistique des résultats obtenus par les trois méthodes, G. Fanti a conclu à une **fabrication possible du Linceul au tournant de l'ère chrétienne (33 av. J.C. +/- 250 ans)**. Cette estimation, proche de la naissance du Christ, se trouve ainsi très éloignée de la datation de 1988 au C14. Ces résultats restent cependant à prendre avec prudence, en raison des contraintes subies au cours de la vie du tissu (température, humidité, pollutions...). Et des critiques sur l'origine des fils testés ont été émises, bien que G. Fanti en ait justifié la provenance.

Il a déclaré : "*La Sindone ? Sono sicuro : è del I^{er} secolo*" (24 /02/2014). Mais ses ouvrages, parus en 2013-14²⁴, n'ont pas été traduits en français.

Pierre de Riedmatten

²⁴ cf. a) "*Il Mistero della Sindone*" - G. Fanti et S. Gaeta - Ed. Rizzoli, 2013 ;

b) "*Sindone : primo secolo dopo Cristo !*" - Giulio Fanti et Pierandrea Malfi - Ed. Segno, 2014.



Par Olivier Cahart

En complément des datations déjà présentées dans le présent Cahier (C14 et Spectrométrie), Olivier Cahart¹ présente ici plusieurs autres éléments permettant de confirmer la très grande ancienneté du Linceul.

I - Ce que disent les supplices subis

- L'Homme du Linceul a subi une violente flagellation dont les marques (Fig. 1) semblent venir de petites boules de plomb ou d'osselets de mouton ; ce type de fouet n'était pas connu en Europe au Moyen Age, mais il s'apparente à un *flagrum* romain du I^{er} siècle (Fig. 2). Or les évangiles précisent que "*Pilate emmena Jésus et le fit flageller*" (Jn 19, 1 ; Mt 27, 16).

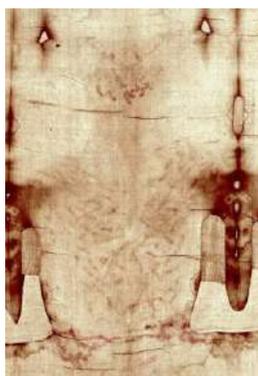


Fig. 1



Fig. 2

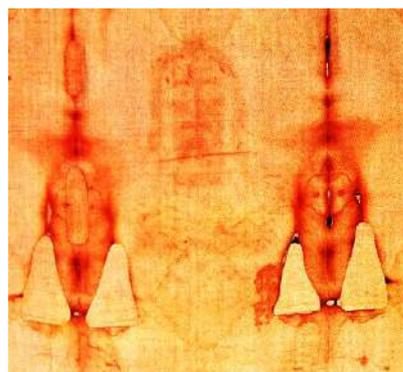


Fig. 3



Fig. 4

- L'Homme du Linceul a, au côté droit (donc à gauche sur le positif), une plaie de 4, 5 cm de long (Fig. 3) qui correspond à la largeur de la lame d'une lance romaine (Fig. 4). Cette blessure, restée béante, a été faite après la mort du supplicié, sinon les lèvres s'en seraient refermées ; et la séparation entre le sang et le sérum² est visible sur le Linceul. Or, les évangiles précisent que "*Pilate s'étonna qu'il soit déjà mort*" (Mc 15, 44) ; et "*qu'un des soldats, d'un coup de lance, le frappa au côté, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau*" (Jn 19, 34).

¹ ancien directeur marketing.

² qui ne se fait qu'après la mort.

II - Ce que dit le tissu :

- Comme l'a montré Mme Flury-Lemberg³ :

- * le tissage, en chevrons, à 3 lient 1 (Fig. 5), a nécessité environ 800 h de travail ; ce coût très élevé et impensable pour un condamné de droit commun, pourrait ne pas avoir dissuadé Joseph d'Arimate, homme riche et disciple de Jésus (Mt 27, 57) ;



Fig. 5



Fig. 6

- * ce tissage comprend des irrégularités et des défauts tels qu'on en trouve sur les tissus fabriqués au Moyen Orient à l'époque du Christ ;
 - * la grande longueur du tissu (près de 4,50 m) est parfaitement compatible avec les métiers à tisser du Moyen-Orient à l'époque du Christ, par exemple en Syrie (Palmyre) ; plus de 2.000 ans av. J.C., les Egyptiens avaient déjà des étoffes de cette dimension ;
 - * le tissu comprend une bande latérale de 7 cm, qui a été recousue en respectant parfaitement l'alignement des chevrons (Fig. 6), et qui a pu servir à lier provisoirement le corps ; ce type de couture n'existe pas sur les tissus anciens fabriqués en Europe, mais on l'a observé sur des tissus trouvés lors des fouilles de Massada, forteresse prise par les Romains en 73 ap. J.C.
- Ce tissu de lin ne comporte pas de laine, comme la Bible le prescrit : "*tu ne t'habilleras pas avec une étoffe hybride de laine et de lin*" (Dt 22, 11) ; mais il comporte des traces d'un coton caractéristique du Moyen-Orient (le *Gossypium herbaceum*), identifié par G. Raes en 1973 ; or le coton n'a pas été tissé en Europe avant le XVII^{ème} siècle.
- Le blanchiment du tissu a été fait après tissage, car les dessous des fils n'ont pas été blanchis ; cette technique a été abandonnée vers le VIII^{ème} siècle, pour passer au blanchiment avant tissage.

³ cf. *Cahier MNTV* n° 32.

- Par ailleurs, le Linceul présente :

- * des taches d'eau (Fig. 7) que beaucoup d'auteurs ont attribuées à l'extinction de l'incendie de Chambéry (en 1532), mais qui sont beaucoup plus anciennes, car elles ne sont pas compatibles avec le pliage dans le coffre qui a brûlé (Fig. 8) ; Aldo Guerreschi a montré⁴ qu'elles ne peuvent correspondre qu'à un pliage selon 3 axes, puis en accordéon (Fig. 9), compatible avec un stockage vertical dans une urne, comme celles qui existaient en Palestine (Fig. 10) ;

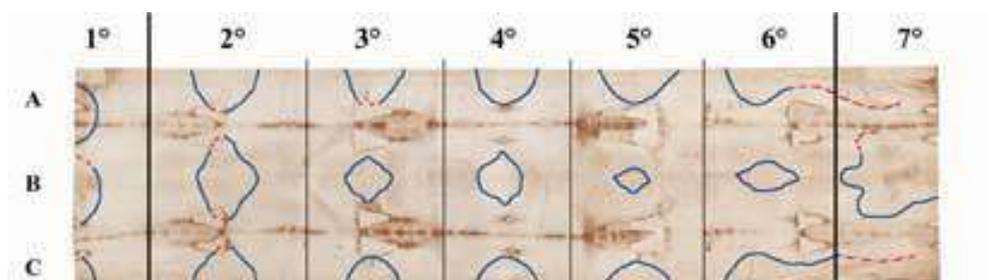


Fig. 7

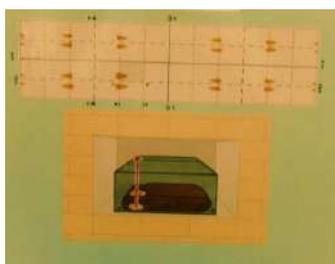


Fig. 8

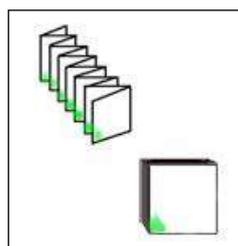


Fig. 9



Fig. 10

- * des trous en forme de L, au niveau des hanches, sur la face et le dos, soit quatre fois quatre trous, qui semblent dus à des braises tombées d'un encensoir, le Linceul étant sans doute sur un autel⁵. Or, on retrouve le dessin de ces trous sur le Codex Pray, daté de 1192 (*voir dans l'article sur "Les Fondamentaux"*).

- Enfin, on peut signaler :

- * que le pape Saint Sylvestre a recommandé, en 315, de dire dorénavant la messe sur une nappe en lin, pour se souvenir du Linceul du Christ ;

⁴ cf. *Cabier MNTV* n° 28.

⁵ cf. *Cabier MNTV* n° 61.

* et que le Pr Ettore Morano a montré, en 1978⁶, qu'un tissu égyptien daté de 2.500 ans av J.C. possède exactement la même structure microscopique des fibres de lin que celle du Linceul.

III - Ce que disent les traces restées sur le tissu

Outre les traces de myrrhe et d'aloès et les traces de pollens, déjà mentionnées dans le présent Cahier, on peut deviner sur le Linceul :

- des traces de pièces de monnaie, presque invisibles à l'œil nu ; identifiées en 1979, par le Père Filas⁷, il s'agissait de pièces courantes en Judée⁸, frappées dans les années 29 à 32 : sur l'œil gauche un *lepton simplum* ; et sur l'œil droit, un *dilepton lituus* (Fig. 11), sur lequel on peut distinguer la houlette d'astrologue (le *lituus*) et quatre lettres (UCAI), soit une partie des lettres désignant l'empereur (TIBERIOU KASAIROS). Mais, à la place du K de KAISAROS, la trace sur le Linceul montre un C. Or plusieurs pièces romaines de cette époque ont été trouvées chez les collectionneurs, avec la même faute d'orthographe (Fig. 12) ;



Fig. 11



Fig. 12

- des traces d'écritures autour du Visage, qui ne figurent sur aucune copie du Linceul, car elles sont invisibles à l'œil nu (Fig. 13) : en 1996, André Marion a mis en évidence les inscriptions suivantes :

* à droite, de haut en bas, "**NNAZAPENNOΣ**" (*Nazaréen*) ; et de bas en haut, "**INNECE**", sans doute un morceau de la sentence infligée (*condamné à mort, in necem ibis*) ;

⁶ cf. Cahier MNTV n° 59.

⁷ cf. Cahier MNTV n° 44.

⁸ cf. Mc 12, 42.

- * à gauche, de haut en bas, "ΨΣ ΚΙΑ" (ombre d'apparence ?) ; et "PEZΩ" (accomplir, exécuter ?) ;
- * en dessous du Visage, "ΗΣΟΥ" signifiant "de Jésus".

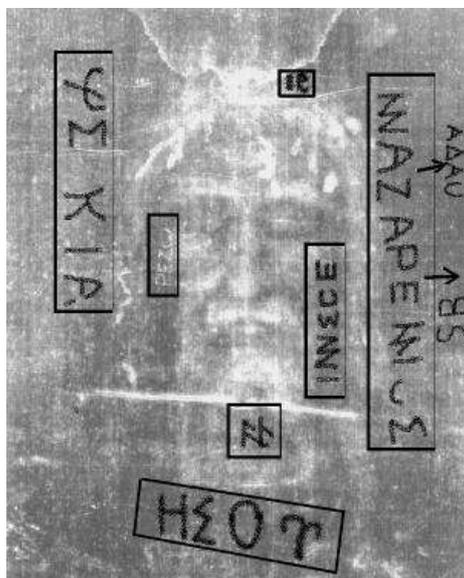


Fig. 13

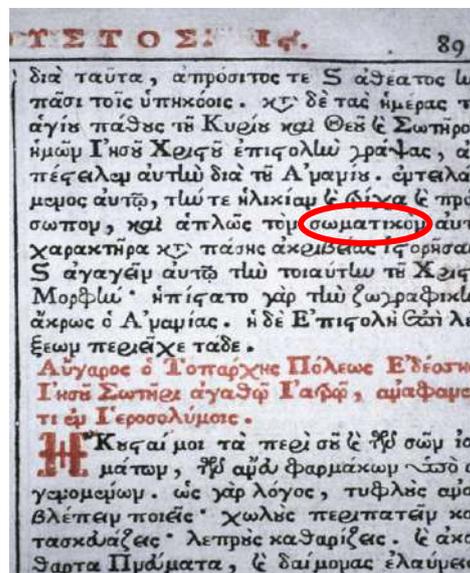


Fig. 14

IV - Ce que disent certains textes anciens

- A la fin des années 2000, l'historien anglais Mark Guscini a découvert au Mont Athos⁹ des manuscrits du X^{ème} siècle qui précisent :
 - * que le Mandylion (l'image d'Edesse) est un σινδων (sindon), terme utilisé dans les évangiles synoptiques pour désigner le Linceul du Christ ;
 - * qu'il est τετραδιπλον (tetradiplon), c'est-à-dire quatre fois plié, ce qui signifie que le tissu était grand ;
 - * et qu'on peut y voir son Visage, ses cheveux et la forme du σωματικον, somaticon, le Corps entier (Fig. 14).
- C'est également le cas dans le Codex Rossianus¹⁰ qui précise que l'on peut voir "*non solum faciei mei figuram, sed totius corporis mei*", non seulement l'image de mon visage, mais de mon corps entier.

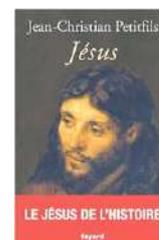
Olivier Cahart

⁹ cf. *Cahiers MNTV* n° 42 et 45.

¹⁰ manuscrit Q 69, du X^{ème} - XI^{ème} siècle.

Le contexte historique de la Passion

Par Jean-Christian Petitfils



Auteur d'une trentaine d'ouvrages, dont deux sur le Jésus de l'Histoire¹, Jean-Christian Petitfils précise à nouveau² le contexte politique et religieux permettant de bien comprendre le procès de Jésus, en utilisant en particulier l'évangile de Jean, seul témoin oculaire, et les écrits de Flavius Josèphe.

Compte tenu de tout ce que nous savons aujourd'hui sur le Saint Suaire de Turin, il ne fait aucun doute que cette précieuse relique est bien le Linceul dans lequel Jésus a été enseveli par Joseph d'Arimatee et Nicodème au soir du vendredi 3 avril de l'an 33. Dès lors, afin de mieux comprendre l'importance de ce linge funéraire, il convient de se replacer dans le contexte de la Passion, qu'il éclaire d'un jour nouveau.

1 - Les prémices

Tout commence au printemps de l'an 33, après la résurrection de Lazare au village de Béthanie, à moins de trois kilomètres à l'est de Jérusalem. La nouvelle s'était vite répandue dans la ville Sainte. Devant le prodige accompli, l'enthousiasme des foules, venues fêter la Pâque, était immense. Pour elles, Jésus, authentique descendant de David, était le Messie d'Israël, ce valeureux chef militaire et religieux qui allait libérer le pays du joug des Romains et renouer l'Alliance conclue avec le Très-Haut. En accueillant son entrée dans la Ville Sainte par des "*Hosannah*" sonores et des manteaux jetés sous les pas de son ânon, elles rêvaient de le proclamer roi d'Israël.

Bousculés dans leur routine conservatrice, les scribes et les docteurs pharisiens s'en inquiétèrent vivement, car pour eux ce Nazarénien, descendant d'un petit clan davidique qui avait fondé, deux siècles auparavant, en Galilée, le village de Nazara (c'est-à-dire le "*petit rejeton*" de la lignée de David), représentait un danger mortel. Ce "*faux rabbi*", qui enseignait et formait des disciples, était un imposteur qui rompait le sabbat, pratiquait la magie et avançait des prétentions inouïes, appelant

¹ cf. a) "*Jésus*" - Fayard - 2011 ;

b) "*Dictionnaire amoureux de Jésus*" - Plon - 2015.

² cf. *Cahier MNTV* n° 56.

Dieu "*abba*", c'est-à-dire "*papa chéri*", alors que, dans la tradition juive, il était interdit de prononcer le nom du Tout-Puissant. Et avec quelle audace il osait réformer le message de Moïse, le père de la Nation, lui ce modeste artisan du bois (*tecton* en grec) de Basse Galilée, dont on connaissait le père et la mère ! "*Moïse vous a dit ceci... Moi, je vous dis cela*". Il se qualifiait de Fils de l'Homme appelé, selon le prophète Daniel, à revenir à la fin des temps. Des propos ahurissants ! Pire encore, ce fou dangereux se prenait pour Dieu lui-même, pardonnant les péchés, ce que seul le Très-Haut pouvait faire. Bref, on se trouvait en présence d'un abominable blasphémateur qui trompait Israël.

Il fallait l'arrêter et le neutraliser avant que son mouvement messianique qui prenait de l'ampleur, touchant non seulement le petit peuple de Galilée mais également les milieux urbains, y compris les hautes sphères de Jérusalem, ne conduisît le pays à la catastrophe.

2 - La conjuration

Or, les seuls capables d'intervenir étaient les sacrificateurs suprêmes, le vieil Hanne (Anân, ben Sethi), grand prêtre honoraire, et son gendre Joseph dit Caïphe, grand prêtre en exercice. Ces puissants pontifes n'étaient nullement les amis des scribes et des docteurs, mais il fallait s'entendre avec eux ainsi qu'avec les aristocrates sadducéens qui les soutenaient, d'autant que Caïphe, habile politique, souple et veule, entretenait d'excellentes relations avec le préfet romain Pontius Pilatus - Ponce Pilate - qui seul avait le droit de mort sur les conspirateurs.

L'entente fut vite conclue. Hanne et Caïphe avaient en effet d'autres reproches à faire à ce dangereux agitateur, suspect de vouloir restaurer à son profit la royauté en Israël. N'avait-il pas tenté, trois ans plus tôt, dans un geste provocateur, de chasser les marchands du parvis du Temple ? Or, ceux-ci étaient préalablement installés sur le mont des Oliviers, où ils vendaient les animaux sacrificiels et procuraient la monnaie en usage à l'intérieur de l'enceinte du Temple (le *shekel*). Les profits de ce marché ouvert allaient alors au Sanhédrin, le Grand Conseil d'Israël. Arrivant de Galilée à la Pâque de l'an 30, Jésus avait découvert que ces gens s'étaient installés sur le parvis des Gentils, à l'intérieur de l'enceinte du Temple. Il avait alors dénoncé la transformation de la "*maison de son Père*" en une "*maison de voleurs*", et chassé à coups de fouet ces profanateurs. C'était indirectement une attaque contre leur puissance

financière, car les profits tombaient désormais dans leurs propres caisses.

Au cours d'une réunion secrète, dont Jean l'évangéliste, membre des milieux sacerdotaux, eut écho, les conjurés décidèrent d'arrêter Jésus et de le livrer au pouvoir romain : *"Si nous le laissons continuer ainsi (...), les Romains interviendront et détruiront notre lieu saint et notre nation"*. Caïphe fut explicite : *"Il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation ne périsse pas tout entière"* (Jn 11, 47- 50). Son idée était de faire arrêter le chef de la bande par la garde du Temple, lorsqu'il s'y attendrait le moins, et de le livrer aux Romains en le présentant comme un descendant du roi David voulant rétablir la royauté en Israël. Caïphe était convaincu d'emporter la décision et de le faire crucifier, de façon à tuer dans l'œuf le mouvement de ses disciples et partisans. Devancer les désirs de l'occupant, n'était-ce pas faire preuve du meilleur esprit de collaboration ? Comment le représentant de César Tibère pourrait-il récuser cette bonne manière ? Chefs pharisiens et sadducéens se rallièrent à ce plan, malgré l'opposition de certains notables, tels Nicodème et Joseph d'Arimathie, disciples secrets de Jésus.

3 - Qui était Pilate ?

Faute de disposer de moyens militaires suffisants, le système de l'occupation romaine reposait sur l'entente avec les autorités religieuses du Temple. Pilate et les Grands prêtres s'accommodaient parfaitement de ce système collaborationniste. Mais le préfet romain, hautain, brutal et maladroit, qui détestait ses administrés, avait commis de graves erreurs. L'année précédente encore, en 32, il avait introduit de nuit dans la Ville Sainte des boucliers d'or portant des inscriptions à la gloire de l'empereur, ce qui avait suscité de violentes manifestations contre ce que les Juifs considéraient comme un abominable acte d'idolâtrie. Pilate avait tenu bon. Mais, sur plainte des quatre fils d'Hérode le Grand, dont Hérode Antipas, Tibère lui avait envoyé une lettre de réprimande.



4 - L'arrestation de Jésus

Bientôt les événements se précipitèrent : la trahison de Judas Iscariote, trouble personnage ayant l'habitude de puiser dans la caisse commune, qui proposa aux grands prêtres de livrer son maître ; l'entrée triomphale

de Jésus dans la Ville Sainte, considéré par les foules en délire comme le Messie libérateur d'Israël ; l'agonie de Gethsémani ; le discours d'adieu ; les premières heures de la nuit au pied du mont des Oliviers ; d'où enfin l'arrestation par Jonathan, fils de Hanne, à la tête de la garde du Temple et d'un groupe de serviteurs du grand prêtre, munis de bâtons et de lanternes.

Le prisonnier, soigneusement ligoté, fut conduit dans la demeure privée du grand prêtre honoraire, qui, au milieu des conjurés, l'interrogea sur "*sa doctrine et ses disciples*". C'est cette séance informelle que les évangiles synoptiques (Matthieu, Marc et Luc), moins au fait du procès de Jésus que le récit de Jean, ont transformé en une séance solennelle du Sanhédrin, une instance qu'il était en réalité interdit de réunir la veille d'une grande fête, surtout en pleine nuit. Les chefs juifs voulaient livrer Jésus le plus vite possible aux Romains, mais surtout pas se lancer dans un procès en bonne et due forme qui pourrait amener des discussions, contestations, demandes de report par certains membres du Sanhédrin. C'est à ce moment, sans doute, que le grand prêtre honoraire déchira ses vêtements en signe de protestation aux réponses de Jésus : "*Il a blasphémé !*" Les gardes commencèrent alors les premiers outrages, lui crachant au visage et lui donnant des coups, dont on peut voir les traces sur le Linceul.

5 - Le procès

Le lendemain matin, vendredi 14 nisan (3 avril) de l'an 33, à la pointe du jour, le rabbi galiléen, toujours ligoté, fut conduit au palais de Pilate, le prétoire, par les grands prêtres et quelques membres de la conjuration, sadducéens et scribes pharisiens, qui refusèrent d'entrer pour éviter de se rendre impurs. Conformément à leur plan, Hanne et Caïphe présentèrent Jésus comme le chef d'une révolte populaire contre les Romains, empêchant de payer le tribut à César et se prétendant roi (Lc 23, 2). Pilate l'interrogea donc. "*Es-tu le roi des Juifs ?*" A la réponse de celui-ci - "*Mon royaume n'est pas de ce monde*", il comprit que les grands prêtres voulaient le manipuler et lui arracher une condamnation à mort sous ce faux prétexte. Pilate avait besoin de l'appui des grands prêtres, sans être l'exécuteur de leurs basses œuvres. Aussi fit-il tout pour libérer Jésus, non par compassion, mais pour humilier ces orgueilleux personnages.

Telle fut la tension, parfois mal connue, qui a été au cœur du procès et qui permet de comprendre le comportement erratique de Pilate, d'autant plus mal à l'aise que sa femme Claudia Procula, petite-fille d'Auguste, avait eu un songe prémonitoire et lui avait conseillé de "*ne pas se mêler de l'affaire de ce juste*" (Mt 27, 19). D'où l'envoi chez Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, présent à Jérusalem pour la Pâque, suivi de l'épisode de Barrabas qu'il proposa à la foule de libérer.

6 - La flagellation et la couronne d'épines

D'où encore sa décision de faire fouetter très durement Jésus, pour leur donner un semblant de satisfaction, puis de le relâcher. Un témoin subsiste de cette terrible scène : le Saint Suaire. On est saisi d'horreur : 100 impacts, peut-être plus (soit 55 à 60 coups de fouet), répartis en éventail sur les épaules, le dos et les jambes. Les tortionnaires romains - probablement deux licteurs - placés à un mètre de leur victime, frappèrent alternativement, l'un à droite, l'autre à gauche, se gardant de viser la zone péricardique. En ordonnant cette sauvagerie, Pilate avait pris le risque de faire mourir Jésus. Il se servait de lui comme d'un jouet pour se moquer des grands prêtres et de ses administrés.



Il ordonna à ses soldats de couronner ce prétendu roi des Juifs. Ces soudards se saisirent des branches d'un arbuste méditerranéen aux épines longues et acérées, qui entretenaient sans doute le feu dans les braseros. Afin de ne pas se piquer, ils confectionnèrent un cercle de paille dure qu'ils enfoncèrent avec les branches sur la tête, rappelant les couronnes radiantes de fer des souverains orientaux. Là encore, le Linceul parle : une cinquantaine de blessures, dont treize perforations du cuir chevelu bien évidentes sur le front et le devant de la tête ; et vingt dans la région occipitale. La souffrance intolérable s'ajoutait à celle insupportable de la flagellation.

Sur ce roi de carnaval - le seul que méritaient les Juifs - assommé, hébété, en état de choc profond, Pilate fit jeter un manteau de pourpre, que les officiers portaient agrafé sur l'épaule droite. Ses soldats, des mercenaires

brutaux et sadiques, recrutés en Orient, s'amuserent de cette dérisoire investiture royale : "*Salut, roi des juifs !*", et ils le rouèrent de coups. Le Linceul révèle cette nouvelle torture dans son tragique réalisme (à moins qu'il ne s'agisse des sévices de la veille) : tuméfaction des deux sourcils, arrachement de la partie centrale de la barbe et d'une partie de la moustache, déchirure de la paupière droite, ecchymose sous l'œil droit, blessure triangulaire sur la joue droite, tuméfaction de la joue gauche, enflure du côté du menton...

Le cynique préfet romain, ménageant ses effets, sortit une nouvelle fois du prétoire et s'adressa à la foule. "*Je vais vous l'amener : vous devez savoir que je ne trouve aucun chef d'accusation contre lui*".

On vit alors s'avancer, en silence, une loque humaine, pitoyable, défigurée, ruisselante de sang, coiffée de sa couronne d'épines et revêtue du manteau pourpre. Dans un état de total épuisement, Jésus n'avait ni mangé ni dormi depuis la veille au soir. "*Voici l'homme !*", s'exclama Pilate. Dans cette scène fameuse de l'*Ecce homo*, il s'agissait une fois de plus de ridiculiser les



grands prêtres, et avec eux toute l'attente messianique d'Israël. Furieux, Hanne et Caïphe se décidèrent à révéler leur grief : "*Nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir parce qu'il s'est fait Fils de Dieu !*" A ces mots, le préfet romain, superstitieux et que le mystère effrayait, prit peur. Il se souvenait sans doute de ce que sa femme lui avait dit, et il n'avait pas oublié la fâcheuse affaire des boucliers d'or de l'année précédente.

Il rentra dans son palais et interrogea le prisonnier sur sa véritable origine, mais celui-ci resta muet. "*C'est à moi que tu refuses de parler ? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te faire crucifier ?*" Jésus lui répondit : "*Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'en Haut ; et c'est bien pourquoi celui qui m'a livré à toi porte un plus grand péché*" (Jn 19, 11).

Sortant du palais une nouvelle fois, Pilate brava la foule et annonça qu'il allait relâcher le prisonnier. Mais celle-ci, stipendiée par les grands prêtres, vociféra : "*Si tu le relâches, tu ne te conduis pas comme l'ami de César ! Car quiconque se fait roi se déclare contre César*". Les grands prêtres ayant échoué à invoquer la loi juive, faisaient appel à la loi romaine contre le

préfet, qui avait reçu la dignité de *philokaisar* ("ami de César"). La menace était claire : s'il ne cédait pas, une plainte serait déposée contre lui, comme l'année précédente.

Alors Pilate, ce grand manipulateur, plein de mépris et de rage, sentant qu'il avait perdu, joua une dernière scène de dérision avant de se soumettre à leur volonté. Il fit sortir Jésus, toujours sanguinolent dans sa tunique rouge et couronné d'épines, le fit monter sur la plateforme de bois et asseoir sur la chaise curule - sa propre chaise, installée en dehors du palais, "au lieu-dit *Lithostrôton*, en hébreu *Gabbatha*". "Voici votre roi !", lança-t-il à la foule. C'était "vers la sixième heure" (Jn 19, 14), c'est-à-dire midi, l'heure où les premiers agneaux du sacrifice quotidien du *Tamid* étaient égorgés au Temple.

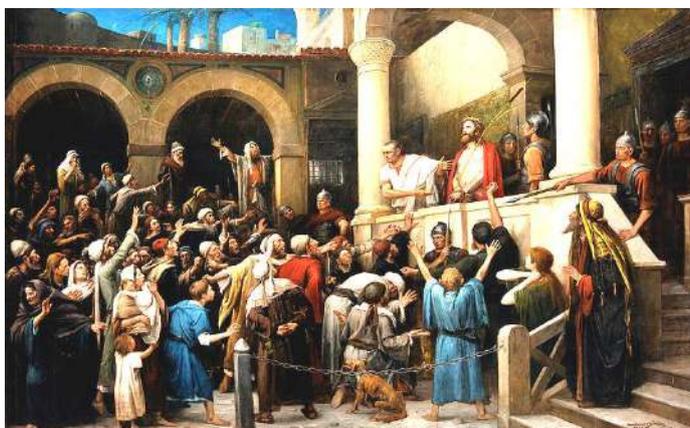


Jean l'évangéliste a vu cette extraordinaire scène d'intronisation royale comme le point culminant du procès. Plus tard, il en comprendra la double signification théologique : les Juifs et les Romains croyaient juger Jésus, alors que c'était Lui qui siégeait en majesté au tribunal suprême et les condamnait ! Il était également l'agneau pascal offert en sacrifice.

7 - La condamnation à mort

Pas question pour les grands prêtres de céder, d'autant qu'ils sentaient la victoire proche. "A mort ! A mort ! Crucifie-le ! Crucifie-le !"

Dernière provocation de Pilate : "Crucifierai-je votre roi ?"
Les grands prêtres : "Nous n'avons pas d'autre roi que César" !
Le comble, pour ceux qui ne cessaient de chanter le *Shema Israël* !



Cette fois, Pilate capitula et livra Jésus à ses soldats pour l'exécution. *In necem ibis*, "A la mort tu iras" : telle fut la sentence dont les chercheurs ont retrouvé la trace à peine

visible sur le Linceul³. Toujours retors, le préfet romain fit écrire dans les trois langues pratiquées dans la région, l'araméen, le latin et le grec, le texte du *titulus damnationis* : une planchette de bois portée au cou du supplicié puis fixée à la croix : "Jésus le Nazaréen, roi des Juifs". Ironique mention, qui lui permettait de prendre sa revanche sur les grands prêtres qui l'avaient contraint à cette condamnation. Ceux-ci avaient tenu à ce qu'il le fasse mourir comme agitateur politique, comme messie révolutionnaire, troublant l'ordre romain ; eh bien ! Avis à tous les Judéens et aux nombreux pèlerins venus pour la Pâque : ils verraient "leur roi" cloué ignominieusement au poteau de torture. A bon entendeur, salut ! La mention "Nazaréen" avait pour but de rappeler l'ascendance davidique du condamné.

8 - Et vous, qui dites-vous que je suis ?

Après des siècles de christianisme, nous sommes tellement habitués à voir dans nos églises des représentations du Christ en croix, signe glorieux de la Rédemption de l'Humanité pécheresse, que nous oublions l'atrocité absolue qu'a représentée en son temps ce supplice barbare inventé par les Perses. Le Linceul vient nous rappeler cette réalité. Après les travaux pionniers du Dr Pierre Barbet, de nombreux médecins et scientifiques se sont attachés à en lire les détails sur la relique. Les linges authentiques - Sainte Tunique d'Argenteuil, Saint Suaire de Turin et Suaire d'Oviedo - s'inscrivent à la perfection dans le déroulement de la Passion, l'illustrent de façon très remarquable, présentant des taches de sang identiques.

Pour le chrétien, il ne s'agit pas seulement de la mort abominable, ignominieuse d'un innocent, victime des luttes de pouvoir dans la Judée occupée du I^{er} siècle, mais d'un drame à la dimension cosmique, où s'est joué le destin de l'Humanité. C'est par le sacrifice librement consenti de Jésus, un sacrifice offert par amour pour les hommes, "*en propitiation pour nos péchés*" dit saint Jean l'évangéliste, que le monde a été sauvé.

Jean-Christian Petitfils

³ cf. "*Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin*" - A. Marion et A. L. Courage - Ed. A. Michel - 1997.



Par Alain Queinnec

Dans un projet de livre¹, Alain Queinnec² avait proposé le résultat de ses premières recherches sur l'histoire du Linceul, jusqu'au sac de Constantinople³, en s'appuyant sur plusieurs manuscrits anciens et sur les travaux du Père A. M. Dubarle⁴. Il présente ici la synthèse de son ouvrage définitif⁵ (couverture ci-dessus), qui évoque en particulier une visite à Jérusalem, juste avant la mort du Christ, de messagers probablement envoyés par le roi Abgar V.

1 - L'Osrhoène et la lettre du roi Abgar

- Au centre du royaume d'Osrhoène, pays bordé par l'Euphrate et le Tigre (en Haute Mésopotamie - Fig. 1), la ville d'Edesse (actuellement Sanliurfa en Turquie), est connue pour avoir possédé la *correspondance* entre Jésus et le roi Abgar V *Ukomo* (le Basané). Cette tradition nous est rapportée par "*La Doctrine d'Addaï*", récit de langue syriaque dont la version la plus ancienne date de l'an 250. Dans son "*Histoire ecclésiastique*", rédigée en 325 (en grec), l'historien Eusèbe de Césarée transcrit mot à mot ce récit : le roi Abgar, qui n'ose pas se rendre lui-même à Jérusalem en raison de la présence des romains, écrit à Jésus pour être guéri de sa lèpre. Sachant que Jésus est en grand danger, il lui offre un refuge : "*Ma ville est très petite, mais elle est honorable et elle suffira à nous deux*".
- C'est sans doute par imitation d'Hélène Monobaze, reine du royaume d'Adiabène⁷, qu'Abgar V écrit à Jésus ; leurs deux pays sont presque voisins (Fig. 1) et dépendent alors de l'empire des Parthes⁸.



Fig 1

¹ "*Jésus et les messagers du roi Abgar*" - 2020.

² notaire retraité, membre de l'Institut International d'Histoire du Notariat.

³ cf. *Cahier MNTV* n° 60.

⁴ cf. "*Histoire ancienne du Linceul de Turin*" - tome I - Ed. Oeil - 1985.

⁵ "*Le Mystère du Portrait de Jésus, ou les messagers du roi Abgar*" - Ed. Les Acteurs du Savoir - 2020.

⁶ Le nom Addaï en syriaque correspond à Thaddée en grec.

⁷ le Kurdistan irakien actuel.

⁸ cf. "*Le Monde Syriaque*" - F. Briquel et M. Debié - Ed. Les Belles Lettres - 2017.

La reine, convertie au judaïsme en l'an 30, a fait construire un palais à Jérusalem, où elle entretenait une garde⁹. Elle s'y rendait probablement tous les ans, pour la grande fête des Tabernacles, en octobre.

2 - La visite à Jérusalem des messagers du roi Abgar

- L'évangile de saint Jean (12, 20-22) mentionne la visite, à Jérusalem, de voyageurs inconnus, nommés *Ellénès*, c'est à dire des étrangers, des païens (des non juifs) ne dépendant pas de Rome¹⁰, venus voir Jésus : "*Parmi ceux qui montaient pour adorer [Dieu] durant la fête, il y avait quelques "Ellénès". Ils s'avancèrent vers Philippe... et lui firent cette demande : "Seigneur, nous voulons voir Jésus". Philippe vient le dire à André ; André et Philippe viennent le dire à Jésus". Jésus leur répond : "Voici venue l'heure où doit être glorifié le Fils de l'homme"*.
- Ni l'évangile de Jean ni les autres évangiles ne mentionnent les années durant lesquelles se déroulent les événements. Il résulte de La *Doctrine d'Addaï* que la visite des messagers du roi Abgar a eu lieu en l'année 344 des Séleucides (au lieu de 340 chez Eusèbe de Césarée), soit en l'an 33 de notre ère¹¹.

Les deux textes, évangile de Jean et *Doctrine d'Addaï*, concordent sur le jour, soit le mercredi 12 Nissan, deux jours avant la mort de Jésus, qui est survenue le vendredi 14 Nissan. La coïncidence entre ces deux textes indépendants confirme la véracité des faits qu'ils relatent. Si l'auteur de la *Doctrine d'Addaï* avait voulu "*caler*" son texte sur les évangiles pour augmenter la crédibilité de son récit, il aurait repris les faits cités les plus importants, notamment la mort de Jésus, survenue juste après cette visite. L'évangile de Jean et la *Doctrine d'Addaï* sont donc deux sources historiques différentes.

⁹ Son important tombeau, à Jérusalem, est propriété de la France.

¹⁰ L'évangile de saint Marc (7, 24-26) utilise aussi le terme *Ellénès* pour désigner une païenne, une femme syro-phénicienne.

¹¹ L'ère Séleucide, ou des Grecs, a débuté en Syrie lors de l'avènement du roi Séleucos 1^{er} *Nicator*, en 311 av. J.C. L'an 343 (32-33 ap. J.C.) s'est terminé à la fin du mois d'Adar, qui précède le mois de Nissan.

- Selon la *Doctrine d'Addaï*, l'entretien se serait déroulé dans la demeure de Gamaliel [l'Ancien], chef des Pharisiens. Pour G. Robin¹², cette visite des messagers apparaît comme une démarche protocolaire à destination d'un roi ou d'un grand dignitaire : "*Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien car je le suis*", dira Jésus plus tard (Jn 13, 13).
- Voici la suite du récit, relatée par la *Doctrine d'Addaï* et par Eusèbe de Césarée : Jésus élude l'invitation du roi Abgar V, et annonce qu'il enverra après sa mort un des disciples pour le guérir (qui sera Addaï/Thaddée). Les messagers transcrivent cette réponse orale, qu'ils remettent au roi Abgar, à leur retour. Cette réponse sera appelée la "*lettre de Jésus à Abgar*". Après la mort de Jésus, le disciple Addaï/Thaddée guérit Abgar et prêche la religion chrétienne à Edesse. Eusèbe de Césarée s'arrête là.
- Cette visite des envoyés du roi Abgar V est relatée par l'historien Moïse de Khorène, dans son "*Histoire de l'Arménie*", datée de 750 : "*Les messagers porteurs de cette lettre rencontrèrent Jésus à Jérusalem, fait confirmé par ces paroles de l'évangile "Quelques uns d'entre les païens vinrent [pour] trouver Jésus, mais ceux qui les entendirent, n'osant rapporter à Jésus ce qu'ils ont entendu, le disent à Philippe et à André, qui redisent tout à leur maître". Le Sauveur n'accepta pas alors l'invitation qui lui était faite, mais il voulut bien honorer Abgar d'une réponse*".
- Une version un peu plus tardive de la *Doctrine d'Addaï*, écrite vers 400, mentionne qu'Abgar V avait reçu le Portrait de Jésus (Fig. 2). Telle est la partie la plus ancienne de ce récit.

3 - Le devenir du portrait de Jésus

- Le Portrait arrivé à Edesse a été caché ensuite, soit sous l'empereur Trajan qui détruisit la ville en 114¹³, soit en 213, quand Caracalla déclencha une persécution des chrétiens. La figure 3 montre des ruines de Jérusalem, avec une vue sur la vallée du Cédron.

¹² cf. "*Sous Ponce Pilate*" - Ed. de Fallois - 2016.

¹³ L'armée romaine s'est installée ensuite à Edesse, en 198, sous Septime Sévère.



Fig 2



Fig 3

- Jacques de Séroug, évêque et historien, qui a vécu en Osrhoène en 450, mentionne que deux moines ermites se sont rendus à Edesse en 405 pour recevoir la bénédiction de l'Image du Messie, et ont séjourné deux ans à Edesse.
- En 540, cette Image est citée par Evagre le Scholastique pour avoir sauvé la ville lors d'un siège. Peu après, elle est dite *acheiropoieté*, c'est à dire faite sans intervention de la main humaine.
- En 629, les musulmans envahissent Edesse et toute la Mésopotamie. Les processions chrétiennes à l'extérieur sont alors soumises à des restrictions, mais la religion reste librement pratiquée ; les chrétiens sont cependant souvent brimés, et l'image d'Edesse, rarement montrée, reste dans son reliquaire. C'est peut-être aussi en raison de l'incompréhension des fidèles devant l'Image du Christ sur le tissu¹⁴, comme le précise le *Liturgical tractae*, un traité liturgique très détaillé.
- Vers 630, une tradition se répand, d'abord dans les "*Actes de Thaddée*", selon laquelle Jésus, en s'essuyant le Visage, aurait volontairement laissé son Image imprégnée sur le tissu. Ce récit, dont l'origine ne paraît pas plus ancienne (et qui paraît avoir servi de base, à cette époque, à la légende future de Véronique), sera ensuite invariablement répété, à Edesse puis à Constantinople.
- En 943, l'empereur byzantin Romain 1^{er} Lécapène déclenche une opération militaire contre Edesse, dans le but de s'emparer de la lettre d'Abgar, de la réponse de Jésus, et du fameux Portrait. Cette opération

¹⁴ Sur le "*positif*" du Linceul de Turin, l'image est très difficile à interpréter.

est couronnée de succès, malgré l'opposition très vive des chrétiens, qui refusent de voir ces reliques quitter Edesse.

- Après les années 930, le Portrait de Jésus a reçu une nouvelle dénomination, *το αγιον Μανδυλιον*, le Saint Mandylion, ou la Sainte Serviette, peut-être en écho au récit selon lequel Jésus avait lui-même imprégné son Image sur le tissu, en relation avec la taille adéquate pour recevoir l'imprégnation de son Visage (*voir cependant au § 4*). L'arrivée solennelle du Saint Mandylion à Constantinople, les 15 et 16 août 944 est représentée sur la Fig. 4 et sur la couverture du livre qui est l'objet de cet article ¹⁵.



Fig. 4

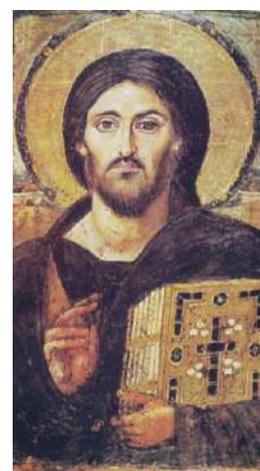


Fig. 5

- En 1203, lors de la désastreuse quatrième croisade, le croisé français Robert de Clari raconte que, dans l'église des Blachernes, un tissu où l'image du corps du Christ apparaît est exposé tous les vendredis à la verticale. La ville est pillée l'année suivante, et ce "*sydoine de Notre Seigneur*" disparaît, soit dissimulé par les byzantins avant le pillage de la ville, soit emporté par les croisés - des Français pour la plupart (dont Othon de la Roche), et des Vénitiens.
- En 1205, une lettre de Théodore Doukas Comnène, frère du despote d'Epire, est adressée au pape Innocent III, pour réclamer le Linceul de Jésus, disparu lors du sac de Constantinople par les croisés¹⁶.

¹⁵ cf. manuscrit de Jean Skylitzès (daté entre 1081 et 1118) - B.N. de Madrid.

¹⁶ L'authenticité de cette lettre a été certifiée par Barbara Frale, historienne ayant accès aux Archives du Vatican - cf. *Cahier MNTV* n° 55.

- Dans l'Église orthodoxe, il est fait mémoire de cet événement dans le *synaxaire*, le 16 août, en souvenir de l'arrivée du Saint Mandylion à Constantinople en 944.
- En soi, un portrait de Jésus est une chose surprenante. Les juifs, comme ensuite les chrétiens et les musulmans, interdisent la reproduction par image de tout être humain ou de tout animal. Il en est encore ainsi dans les synagogues et les mosquées. La règle s'est assouplie pour les chrétiens vers l'an 400, et a disparu peu à peu : ainsi, on pouvait déjà voir des représentations du Christ debout, comme à Ravenne au V^{ème} siècle, ou en buste seulement comme à Ste Catherine du Sinai au VI^{ème} siècle, image qui sera appelée le *Christ Pantocrator*, Maître de l'Univers (Fig. 5). Suite notamment au concile de Quinisexte (en 692), cet archétype du *Portrait de Jésus* va décorer églises et palais, et sera à peu près inchangé durant des centaines d'années, en peintures, fresques, mosaïques, et même sur les pièces de monnaie.

4 - Le support du Portrait

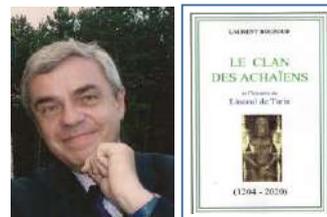
- A Edesse, le support de l'Image est appelé (en grec) : *himation*, habit ; *peplos* robe ; *sindon* tissu fin, voile de bateau ; ou *tetradiplon*, plié quatre fois, ce qui suppose plutôt un grand tissu. Selon Ian Wilson¹⁷, le tissu aurait été replié de façon à ne laisser voir que le Visage, au centre du reliquaire.
- Parmi les dix principales reliques de Constantinople, groupées près du Palais du Boucoléon, dans l'église du Pharos (Notre Dame du Camail¹⁸), un autre tissu, nommé *linteramen* en latin, dont nous n'avons pas de description, est cité à côté du *Mandylion*. Ce *linteramen*, seulement mentionné, est présenté comme le tissu qui aurait servi pour déplacer le corps du Christ, de la Croix jusqu'au tombeau. Mais il pourrait s'agir du tissu portant l'image de Jésus, enfin sorti de son reliquaire et placé dans un autre réceptacle. En effet, la relique d'Edesse paraît s'être dédoublée, après l'an 1063, date d'un inventaire où sont mentionnés, d'une part le Portrait (sans doute une copie, dans l'ancien reliquaire), et d'autre part le véritable tissu, le *linteramen*, conservé séparément, toujours dans la même église Notre Dame du Pharos.

Alain Queinnec

¹⁷ cf. 1) "*Le Suaire de Turin*", Ed. Albin Michel - 1984 ;
2) "*L'énigme du Linceul*", Ed. Albin Michel - 2010.

¹⁸ Le mot Pharos, qui peut avoir plusieurs sens, signifie ici "*camail*", et non "*phare*". A Constantinople, il existait à cet endroit, près du Grand Palais, un fanal, *faner* en turc, pour guider les bateaux vers la Corne d'or. Sous les Ottomans, les *phanariotes* résidèrent dans ce quartier,

Hypothèses sur le transfert du Linceul en France



par Laurent Bouzoud

De nombreuses hypothèses ont été émises pour combler le "trou historique" qui sépare le séjour du Linceul à Constantinople de son arrivée en France au XIV^{ème} siècle. Laurent Bouzoud¹ analyse ici, aussi objectivement que possible, la crédibilité des hypothèses principales en établissant leurs argumentaires. Il est lui-même l'auteur de l'hypothèse dite du Clan des Achaïens qu'il avait résumée dès 2015 pour MNTV² et qu'il a développée dans son livre³ (photo ci-dessus).

Après le sac de Constantinople, en 1204, lors de la quatrième croisade, on perd la trace du Linceul. Il réapparaît dans les années 1350 à Lirey, près de Troyes, entre les mains de Geoffroy de Charny, un chevalier qui était bourguignon par son père et champenois par sa mère, fille du sénéchal de Champagne Jean de Joinville⁴. Porte-oriflamme de France, il est mort à la bataille de Poitiers en 1356, en emportant dans la tombe le secret des circonstances dans lesquelles le Linceul était arrivé entre ses mains.

Sur la figure 1⁵, qui illustre son affrontement direct avec le roi Edouard III à Calais en 1349, on le reconnaît à ses armes, trois écussons blancs sur fond rouge.

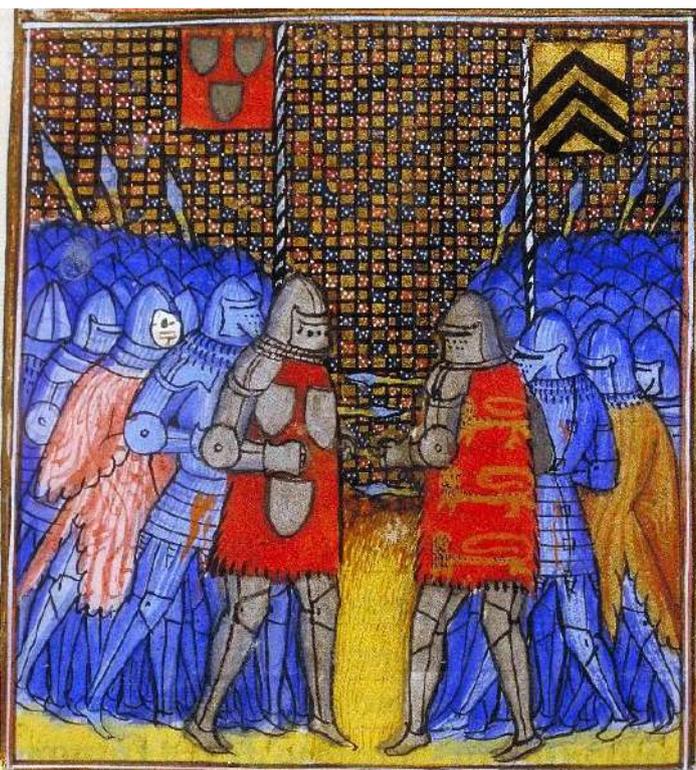


Fig. 1

¹ ingénieur retraité.

² cf. *Cahiers MNTV* n° 52-53 (Actes du Forum de 2015) ; voir aussi les *Cahiers* n° 55 et 57.

³ cf. "*Le clan des Achaïens et l'histoire du Linceul (1204-2020)*" - Autoédition, mars 2020.

⁴ qui a été le biographe de saint Louis.

⁵ cf. manuscrit n° 511 - B. M. de Toulouse.

La recherche d'indices et de preuves permet d'associer à chaque hypothèse, ou à chaque scénario⁶, notamment à ceux qui sont présentés ci-après, un argumentaire *pour* et un argumentaire *contre*.

On reconnaît la qualité d'un scénario à la richesse de son argumentaire *pour*, et à la faiblesse de son argumentaire *contre*. En comparant ces argumentaires, le lecteur pourra constater que certains scénarios sont plus vraisemblables que d'autres.

1- L'hypothèse du passage par Besançon

Pour beaucoup d'auteurs, le Linceul serait parvenu, dans des circonstances encore inconnues aujourd'hui, entre les mains d'un Croisé franc-comtois, Othon de la Roche, qui devint Seigneur (*mégaskyr*) d'Athènes après la prise de Constantinople, en 1204.

Selon Dom Chamard⁷, Othon de la Roche aurait envoyé le Linceul à son père, Ponce de la Roche, en Franche-Comté. La relique aurait séjourné dans la cathédrale de Besançon jusqu'au milieu du XIV^{ème} siècle. Ce scénario romanesque et compliqué - dérivé de l'histoire du Suaire de Besançon⁸ - n'a plus guère de défenseurs aujourd'hui⁹.

2 - L'hypothèse de l'expédition de Smyrne

Selon le Père de Gail¹⁰, le Linceul serait resté caché à Constantinople, jusqu'à une date antérieure à 1261, année de la reprise de la ville par les Byzantins. L'empereur Baudouin II, en difficultés financières, l'aurait alors donné en gage, peut-être aux Templiers de Syrie qui ont joué ce rôle pour la Sainte Couronne d'épines. La relique serait ensuite restée cachée quelque part dans le bassin oriental de la Méditerranée jusqu'en 1346. Cette année-là, Geoffroy de Charny participa à une expédition militaire baptisée *croisade*, qui le conduisit à Smyrne¹¹. Le Linceul aurait

⁶ Certains auteurs ont proposé un ensemble d'hypothèses formant un *scénario* complet, dans lequel les acteurs, les lieux et les dates sont définis d'un bout à l'autre de l'itinéraire du Linceul.

⁷ cf. "*Le Linceul du Christ - Etude critique et historique*" - Dom François Chamard - Ed. de Paris - 1902.

⁸ qui est une copie seulement de la face antérieure du Linceul de Turin.

⁹ cf. notamment le *Cahier* MNTV n° 55.

¹⁰ cf. "*Histoire religieuse du linceul du Christ de Jérusalem à Turin*" - P. de Gail - Ed. France-Empire - 1974.

¹¹ aujourd'hui Izmir, en Turquie.

pu lui être confié lors de son retour en France. Ce serait cohérent avec une déclaration faite par Marguerite de Charny, petite-fille de Geoffroy, devant la cour de Dôle, selon laquelle son grand-père avait reçu le Linceul *au cours d'une expédition militaire*.

Mais le Père de Gail n'avait pas connaissance d'une lettre adressée au pape Innocent III en 1205, mentionnant la présence du Linceul à Athènes cette année-là¹². Ni de la participation de Geoffroy à une autre expédition militaire, en Achaïe, vingt-cinq ans avant celle de Smyrne (voir au § 6).

Bien que cohérente avec certains faits historiques, cette hypothèse ne peut pas être retenue¹³.

3 - L'hypothèse des Templiers

Selon Ian Wilson¹⁴, le Linceul serait parvenu entre les mains des Templiers, dans des circonstances indéterminées. Un Templier nommé Geoffroy de Charnay (ou peut-être être *Charny* ?) l'aurait ensuite remis à un membre de la famille de Charny qui l'aurait donné à Geoffroy.

Effectivement, le Templier Geoffroy de Charnay a été brûlé vif sur l'ordre de Philippe le Bel, en 1314 à Paris. Mais l'hypothèse d'un don à Geoffroy de Charny (qui n'avait alors que quatorze ans) suppose un lien de parenté entre eux, lien qui n'a toujours pas été identifié à ce jour. Par ailleurs, Barbara Frale¹⁵ a découvert que Geoffroy le Templier était surnommé "*le Berruyer*", c'est-à-dire qu'il était originaire du Berry. Elle a cru pouvoir avancer qu'il avait un lien avec la *Champagne berrichonne*, région qu'elle situait aux confins de la Champagne et de la Bourgogne, à tort, car cette région tire en fait son nom du mot *campagne*, et non de la région *Champagne*. Geoffroy, le Templier berrichon, ne peut pas être issu d'une famille bourguignonne qui n'a porté le nom *Charny* que très peu de temps avant sa propre mort sur le bucher.

Cette hypothèse est en outre incohérente avec la présence du Linceul à Athènes en 1205, selon la lettre citée plus haut (§ 2), qui n'était pas

¹² lettre découverte à Naples et présentée au Congrès de Bologne de 1981 - cf. *Cahier MNTV* n° 55.

¹³ cf. *Cahiers MNTV* n° 55 et 63.

¹⁴ cf. "*Le Snaire de Turin*" - Ed. Albin Michel - 1978 ; et "*L'énigme du Linceul*" - Idem - 2010.

¹⁵ historienne italienne, accréditée aux archives du Vatican.

encore connue de Ian Wilson lors de la publication de son premier ouvrage, en 1978.

Pour conclure, l'hypothèse des Templiers repose sur l'existence d'un lien de parenté entre les deux Geoffroy, qui reste introuvable depuis plus de quarante ans. Et tout porte à croire qu'il le restera.

4 - L'hypothèse de la transmission par héritages.

D'abord esquissé par Antoine Legrand¹⁶, ce scénario a été repris par le Dr Michel Bergeret qui l'a présenté au Symposium du CIELT¹⁷ à Rome, en 1993¹⁸ : le Linceul, arrivé entre les mains d'Othon de La Roche en 1204 et emporté par lui à Athènes, aurait été envoyé, quelques années plus tard, à Ponce de La Roche (cf. §1), dans un coffret encore présent aujourd'hui au château de Ray-sur-Saône. Il serait parvenu, par héritages successifs, d'abord à Elisabeth de Ray (petite-fille d'Othon) ; son mari, Henri I^{er} de Vergy (sénéchal de Bourgogne), l'aurait ensuite transmis à Jeanne de Vergy, son arrière-petite-fille, deuxième épouse de Geoffroy de Charny.

Or, Ponce de La Roche n'a pas pu recevoir le Linceul par ce lien, car il est mort en 1203¹⁹, avant le sac de Constantinople. Et l'arrivée du Linceul entre les mains de Jeanne de Vergy par héritage est incohérente avec l'*expédition militaire* mentionnée par Marguerite de Charny (§ 2).

De plus et surtout, l'historiographe André du Chesne a attribué par erreur²⁰ le patronyme *de Ray* à Elisabeth, épouse d'Henri de Vergy, alors qu'il s'agit d'Elisabeth de Châlon, une fille du comte Jean I^{er} de Châlon l'Antique. La véritable Elisabeth de Ray, petite-fille d'Othon de La Roche, n'a pas pu épouser Henri de Vergy, père d'un premier fils né en 1248, car elle n'était pas encore nubile en 1251, comme le prouve une charte signée cette année-là à Nauplie²¹ (Fig. 2).



Fig. 2

¹⁶ cf. "Le Linceul de Turin" - Antoine Legrand - Ed. Desclée de Brouwer -1980.

¹⁷ Centre International d'Etudes sur le Linceul de Turin.

¹⁸ cf. Actes du Symposium de Rome - Ed. F. X. de Guibert - 1995.

¹⁹ cf. "La Roche et l'épopée comtoise de Grèce" - J. Girard - L'atelier du Grand Tetras - 1998 ; ce livre se réfère aux Archives départementales du Doubs, 58 H 2.

²⁰ cf. "Histoire généalogique de la Maison de Vergy" - Paris - Ed. S. Cramoisy - 1625.

²¹ qui porte le sceau du fils aîné d'Othon de La Roche.

Enfin, le Dr Michel Bergeret, qui a reconnu récemment²² l'impossibilité de ce mariage, a montré également que le fameux coffret de Ray-sur-Saône date en réalité du XVI^{ème} siècle au plus tôt, selon le résultat d'un test au carbone 14.

Ainsi, le scénario de la transmission du Linceul par héritage ne peut pas être retenu, car il n'existe à ce jour aucune alliance connue entre les Maisons de La Roche et de Vergy.

5 - Le scénario du passage par la Sainte Chapelle.

D'abord proposé en 1991 par Hilda Leynen²³, ce scénario a été développé ensuite par le Père Dubarle, qui l'a présenté au Symposium de Nice en 1997²⁴, et l'a introduit ensuite dans son ouvrage²⁵. Dans ce scénario, le Linceul reste dans le trésor impérial de Constantinople, ignoré et oublié, jusqu'en 1241. Cette année-là, l'empereur Baudouin II l'envoie à saint Louis, plié dans un reliquaire, parmi d'autres reliques de la Passion, sans l'avoir identifié. Saint Louis ne l'identifie pas non plus²⁶, et la relique demeure pendant un siècle dans la grande Châsse de la Sainte Chapelle, avec d'autres reliques de la Passion, mais toujours *incognito*, jusqu'à ce que, vers 1350, le roi Philippe VI de Valois l'en extraie, sans connaître non plus son importance, pour la donner à Geoffroy de Charny, qui ne l'identifie pas non plus.

Le point de départ de ce scénario assez invraisemblable est le don du Linceul, par Philippe VI de Valois à Geoffroy de Charny, effectivement mentionné dans une notice "*Pour scavoir la vérité*", rédigée par un chanoine de la collégiale de Lirey près de deux siècles après sa fondation par Geoffroy. Mais, pour Dorothy Crispino²⁷, il y a "*à peine un mot de vrai*" dans cette notice tardive qui contient un grand nombre d'erreurs et d'anachronismes.

Le dossier des arguments contre ce scénario contient une vingtaine de pièces²⁸, dont la principale est la disparition d'une des reliques envoyées

²² cf. *Cahier MNTV* n° 64 - juin 2021.

²³ cf. plaquette "*A propos du Mandylion*" - Hilda Leynen - vers 1992.

²⁴ cf. Actes du Symposium de Nice, édités par le CIELT en 1998.

²⁵ cf. "*Histoire ancienne du Linceul de Turin*" - André-Marie Dubarle et Hilda Leynen - Tome 2 (944 - 1356) - Ed. F. X. de Guibert - 1999.

²⁶ cf. *Cahiers MNTV* n° 51 et 57.

²⁷ déléguée du CIELT aux USA ; fondatrice de la revue "*Shroud Spectrum International*".

²⁸ cf. "*Le Clan des Achaiens*" - L. Bouzoud - Autoédition, mars 2020 - pp. 346-348.

par Baudouin II. En effet, deux listes des reliques envoyées à saint Louis nous sont parvenues : l'une est contenue dans le récit de leur transfert, rédigé par le moine Gérard de l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle vers 1245 ; l'autre est la lettre de confirmation de leur cession, rédigée par Baudouin II en 1247.

Dans la première, qui contient vingt-trois reliques, figure "*une certaine tabula que la face du Seigneur a touchée quand on le descendait de la Croix*", ce qui pourrait désigner le *titulus* fixé par Pilate en haut de la croix, ou plutôt le reliquaire de ce *titulus*, car selon l'usage ancien, un objet qui a touché une relique était lui-même considéré comme une relique. Cette première liste mentionne également *une partie d'une certaine robe de la très glorieuse Vierge*".

Dans la seconde liste, la *tabula* et la *partie de la robe de la Vierge* ne figurent plus, mais on voit apparaître "*une sainte toile insérée dans un tablel (tabula insertam)*". Elle ne contient donc plus que vingt-deux reliques ($23 - 2 + 1 = 22$). On peut en déduire raisonnablement que les chanoines de la Sainte Chapelle ont placé la partie de la robe de la Vierge dans le reliquaire du *titulus*²⁹. Selon toute apparence, la *sainte toile insérée dans un tablel* n'est donc pas le Linceul, mais *une partie de la robe de la Vierge*. On peut se demander comment le Père Dubarle a pu passer à côté de ce constat³⁰.

Ce scénario du passage par la Sainte Chapelle reste soutenu par plusieurs spécialistes, dont l'historien Jean-Christian Petitfils qui milite pour la réhabilitation du mémoire *Pour scavoir la vérité*³¹. Mais le scénario s'appuie sur des preuves assez fragiles, tandis que le dossier des arguments *contre* est très épais. Au vu de ces arguments, le Linceul n'est, selon toute apparence, pas entré à la Sainte Chapelle et n'a donc pas pu en ressortir pour être donné par Philippe VI de Valois à Geoffroy de Charny.

²⁹ sans doute à la suite de la perte des documents certifiant l'origine de ces deux reliques, dans les années qui ont suivi leur arrivée à Paris.

³⁰ Il a transcrit la partie du récit du moine Gérard décrivant le deuxième lot des reliques envoyées à saint Louis, dont la "*tabula que la face du seigneur a touchée*" ; mais il n'a pas publié la description du troisième lot, contenant "*une partie de la robe de la Vierge*". Il semble donc qu'il ignorait la présence de cette relique dans les envois de Baudouin II.

³¹ cf. *Cahier MNTV* n° 61.

6 - Le scénario des Achaïens

Comme indiqué au début de cet article, ce scénario, dit du *Clan des Achaïens* (voir nota 2 et 3), a été présenté d'abord, très succinctement, au Forum MNTV de 2015³².

Dans le partage qui a suivi le sac de Constantinople et l'élection de Baudouin de Flandres comme empereur franc :

- * les autres Flamands ont reçu en fief les provinces voisines ;
- * Othon de La Roche a reçu, sans doute en récompense de ses mérites, la région d'Athènes et de Thèbes, qu'il a conquise dès 1204 et qui sera ensuite érigée en duché ;
- * et les autres Croisés ont reçu notamment l'Achaïe (le Péloponnèse) dont ils ont fait la conquête au printemps de 1205.

L'Achaïe va être ainsi une principauté française pendant un siècle et demi. A la cour d'Andravidia (Fig. 3), qui rivalisait en raffinement avec celle des comtes de Champagne, on parlait le français.



Fig. 3



Fig. 4

Parmi les chevaliers champenois et bourguignons lancés dans la conquête de l'Achaïe, se trouvait Geoffroy de Villehardouin³³, qui a reçu en fief de conquête la ville de Kalamata (Fig. 3 et 4), et qui sera le deuxième porteur du titre de prince d'Achaïe, attribué par le pape. Un peu plus tard, le duché d'Athènes deviendra le vassal de la principauté.

³² cf. *Cahier MNTV* n° 52-53.

³³ neveu et homonyme du maréchal de Champagne, le célèbre chroniqueur de "*La Conquête de Constantinople*" - Edmond Faral - Les Belles Lettres - 1961.

6 - 1 Le séjour du Linceul en Grèce (1205 - 1317)

Comme le laisse supposer la lettre de 1205 au pape, mentionnée au § 2, Othon de la Roche a emporté le Linceul à Athènes, sans doute selon l'itinéraire présenté Fig. 5 (Andrinople...). Daniel Raffard de Brienne³⁴ a suggéré, en 1997, qu'il serait *tout bonnement* resté à Athènes jusqu'à la chute du duché, en 1311, donc pendant plus d'un siècle. Mais son scénario diffère ensuite de celui qui est présenté ici (voir ci-après).

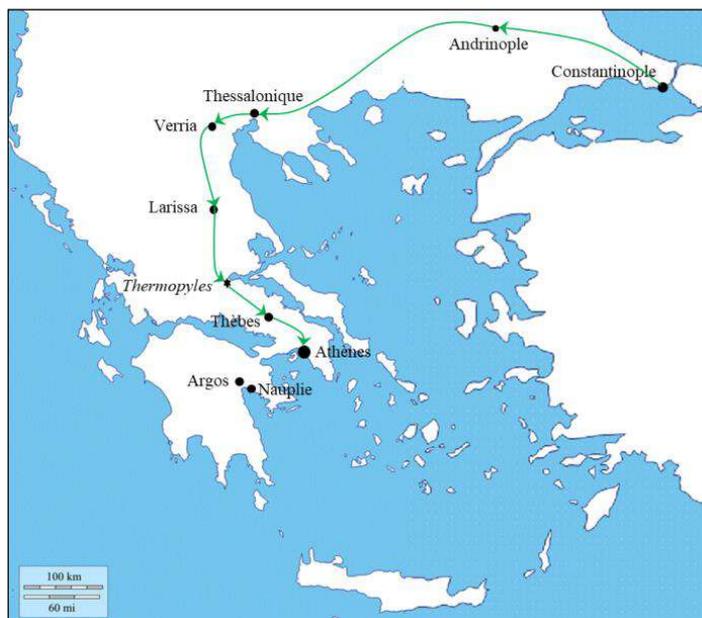


Fig. 5



Fig. 6

Pendant tout ce XIII^{ème} siècle, les relations entre les ducs d'Athènes et les princes d'Achaïe, leurs suzerains, sont restées tendues, voire houleuses (refus d'hommages, début de guerre...). Mais en 1299, l'héritière de la principauté, Mahaut de Hainaut (Fig. 6), arrière-petite-fille de Geoffroy de Villehardouin, âgée de six ans, est fiancée au jeune duc d'Athènes, Guy II de La Roche. Par son mariage, qui ramène la paix entre la principauté et le duché, elle devient co-gardienne du Linceul. Mais Guy II de La Roche meurt neuf ans plus tard (en 1308). Mahaut, veuve à quinze ans, se retire dans son douaire de Kalamata (Fig. 3 et 4). Le successeur du duc Guy II, son cousin germain

³⁴ président du CIELT, auteur notamment du "*Dictionnaire du Linceul de Turin*" - Ed. de Paris - 1997.

Gautier V de Brienne, est l'époux de Jeanne de Chatillon³⁵, laquelle devient à son tour co-gardienne du Linceul à Athènes.

La famille de la jeune duchesse d'Athènes est alliée aux Joinville et aux Villehardouin de Champagne, qui ont été seigneurs du fief de Lirey³⁶. Jean de Joinville, le biographe de saint Louis, est le grand-père de Geoffroy de Charny. Et son fils Anseau de Joinville, oncle de Geoffroy, est un des exécuteurs testamentaires de Gautier de Brienne. Jeanne de Châtillon est aussi cousine par alliance de Jeanne de Vergy, la deuxième épouse de Geoffroy de Charny.

On voit ainsi apparaître un groupe d'hommes et de femmes solidaires sur plusieurs générations, originaires des mêmes régions, la Champagne et la Bourgogne, unis par des liens familiaux, capables d'intervenir par-dessus les frontières, partageant un même secret (la sauvegarde du Linceul), et bénéficiant de l'appui de protecteurs puissants : deux rois au moins, Philippe VI de Valois et Jean II le Bon ; et un pape, Clément VII. C'est la définition d'un clan : le *Clan des Achaïens*.

En 1311, la mort brutale de Gautier V, dans une bataille contre la Grande Compagnie catalane, provoque la chute du duché d'Athènes, première catastrophe dans l'histoire du Linceul.

Après la mort de son époux, Jeanne de Châtillon résiste quelque temps dans l'Acropole, puis elle s'enfuit à Mégare, près de la limite du duché (Fig. 3), pour y retrouver ses alliés d'Achaïe. Elle est donc en situation d'exfiltrer le Linceul, qui se trouvait probablement au monastère cistercien de Daphni (Fig. 7), lieu de sépulture des ducs d'Athènes.

Le trajet n'est pas long (une cinquantaine de km), soit à pied, soit par voie de mer (Fig. 8). Elle se réfugie à Argos³⁷ (Fig. 3), puis se rend à Kalamata, où elle confie le Linceul à Mahaut, qui en a été la gardienne avant elle, et qui fait partie du Clan. Il restera probablement pendant six ans dans la chapelle que l'on peut voir encore aujourd'hui (Fig. 9).

³⁵ fille du connétable de France Gaucher de Chatillon-[sur-Marne], qui est lui-même l'oncle maternel du maréchal de France Miles de Noyers, porte-oriflamme de France, prédécesseur de Geoffroy de Charny.

³⁶ apporté en dot à la Maison de Joinville, à l'occasion d'un mariage qui a soudé les familles des deux principaux chroniqueurs français du XIII^{ème} siècle.

³⁷ fief du duché d'Athènes en Achaïe.

Jeanne de Châtillon se rend ensuite à Naples pour tenter de convaincre le roi Robert d'Anjou, de l'aider à reconquérir son duché.

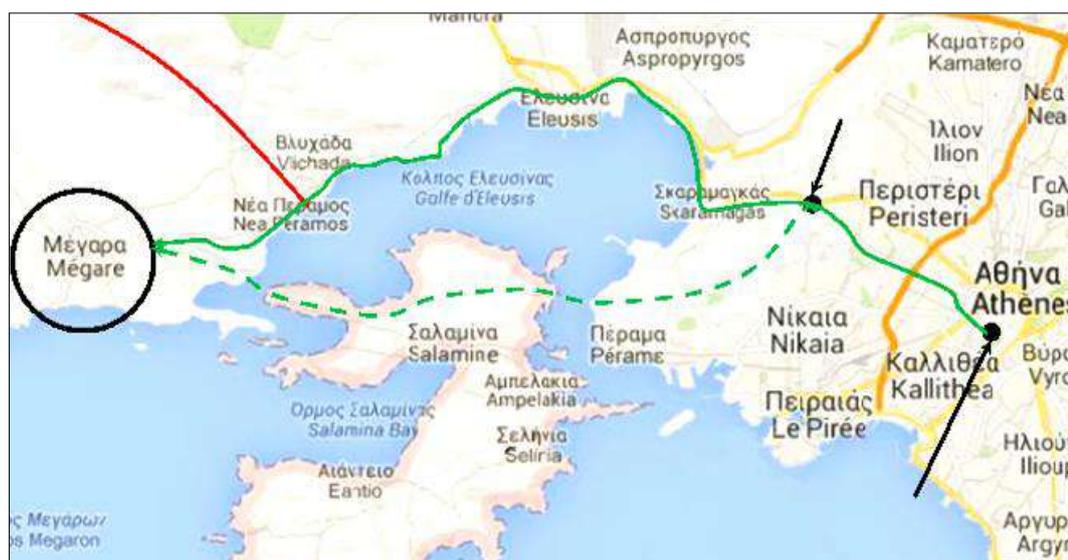


Fig. 8

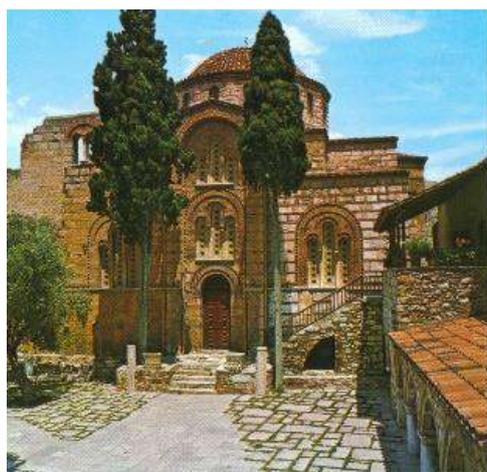


Fig. 7



Fig. 9

[Pour D. Raffard de Brienne, Jeanne de Châtillon aurait emporté le Linceul avec elle, et plus tard son fils, Gauthier VI de Brienne, l'aurait donné, en France, à Geoffroy de Charny. Cette hypothèse n'est pas compatible avec l'*expédition militaire* citée plus haut (§ 2)].

A la suite de l'onde de choc provoquée par la chute du duché d'Athènes, le roi Philippe IV le Bel procède, en 1313, à un vaste règlement comprenant plusieurs mariages, dont celui de Mahaut avec Louis de Bourgogne³⁸. Beau-frère du futur roi Louis X le Hutin, Louis devient ainsi, à 16 ans, prince d'Achaïe. Il part en 1315 reconquérir

³⁸ frère cadet du duc Hugues V.

cette principauté, assisté par une garde rapprochée placée sous les ordres de Jean de Charny, un chevalier bourguignon reconnu pour sa sagesse, accompagné de deux de ses fils : Dreux le puiné, et Geoffroy, le cadet, qui est alors âgé d'à peine 14 ans.

Après avoir remporté une victoire sur un concurrent local en 1316³⁹, Louis de Bourgogne attribue des fiefs à ses compagnons, notamment à Dreux de Charny. A travers lui, selon la coutume du *fréragé*⁴⁰, son frère Geoffroy, cité et donc présent selon toute apparence, reçoit le fief de Fanari (Fig. 10 et 11), au centre-ouest du Péloponnèse. Mais un mois plus tard, Louis meurt à son tour : c'est une deuxième catastrophe dans l'histoire du Linceul.



Fig. 10



Fig. 11

Avant de partir en 1317 pour Naples, où le roi Robert d'Anjou veut de nouveau la marier à son fils, Mahaut remet le Linceul à son voisin Geoffroy de Charny, à Fanari, selon la règle de préférence du Clan.

6 - 2 Transfert du Linceul en France (1317)

A l'automne 1317, Jean et Geoffroy de Charny reviennent en France, en passant sans doute par Andravida et Clarence (Fig. 3), puis par Venise, Milan, Aoste, le col du Grand St-Bernard, et Dôle. Selon deux traditions orales encore vivantes aujourd'hui, le Linceul est ensuite passé par Mont Saint Jean, fief des ancêtres de Jean, voisin du village de Charny, et par son propre fief de Savoisy (Fig. 12) ; cet itinéraire est proche de celui (en pointillés) suivi pour la Sainte Couronne

³⁹ selon la version aragonaise de la *Chronique de Morée* (autre nom de l'Achaïe) - Genève - 1885.

⁴⁰ La coutume du *fréragé*, dite aussi du *parage*, permettait à des frères de tenir ensemble un fief dont le suzerain n'avait pour vassal que l'aîné seul, sans pour autant que les frères deviennent vassaux les uns des autres : ils restaient pairs.

d'épines en 1239. Avant son arrivée à Lirey, dans le sanctuaire champenois du Clan, il est possible que le Linceul ait séjourné à l'abbaye Saint-Pierre de Montier-la-Celle (près de Troyes), jusqu'à ce qu'elle soit gravement endommagée par les Anglais, en 1348. Une mise au tombeau (Fig. 13) nous en est restée. Il serait ensuite resté au secret, jusqu'aux premières ostensions, à Lirey, à la fin de 1354 ou au début de 1355⁴¹.

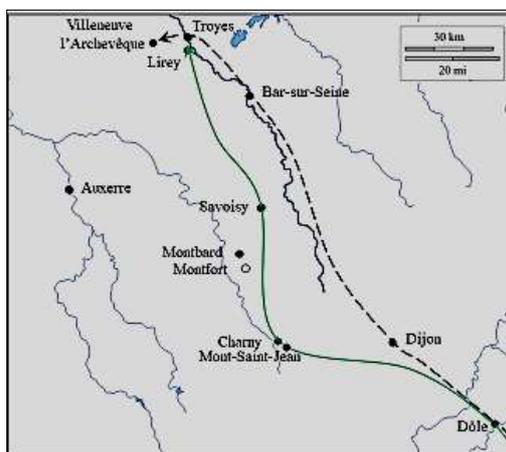


Fig. 12



Fig. 13

Son itinéraire ultérieur, via Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs et Chambéry, jusqu'à Turin (en 1578), est assez bien connu.

6 - 3 Synthèse du scénario des Achaïens

En résumé, après avoir été emporté de Constantinople en 1204 par Othon de La Roche, le Linceul est resté "*tout bonnement*" à Athènes jusqu'à la chute du duché, en 1311. Sauvegardé alors par les veuves des deux derniers ducs d'Athènes, il a été confié à Jean et Geoffroy de Charny, qui l'ont emporté en France en 1317 et l'ont mis à l'abri en Champagne, à terme, dans leur fief de Lirey.

Ce scénario, cohérent avec les faits historiques et avec la déclaration de Marguerite de Charny (§ 2), permet de retracer, sans une certitude absolue bien sûr, l'itinéraire complet suivi par le Linceul (Fig. 14).

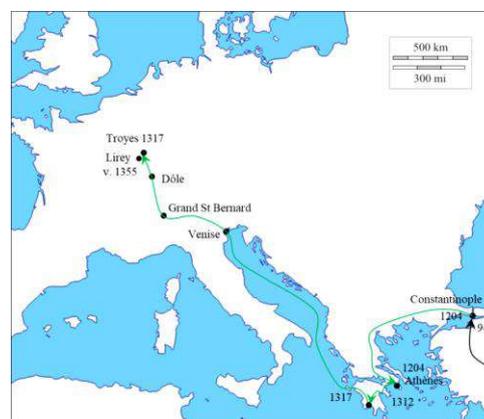


Fig. 14

⁴¹ cf. "*Le Clan des Achaïens*" - L. Bouzoud - Autoédition, mars 2020 - pp. 183-185.

Son argumentaire *pour* contient une vingtaine d'indices⁴². Comme l'on fait remarquer plusieurs spécialistes, cet argumentaire *pour* ne contient pas de document irréfutable. Mais c'est le cas de tous les scénarios : c'est la définition même du trou historique.

Par ailleurs aucun argument *contre* n'a été rapporté : le scénario ne contient aucun passage invraisemblable, aucune contradiction, aucune incohérence avec les faits historiques réels, témoignages, déclarations, etc... : à ce jour, le dossier de l'argumentaire *contre* le scénario des Achaiens est vide.

7 - Conclusions

Avant de conclure, il faut rappeler l'humilité nécessaire pour aborder un sujet aussi complexe que l'histoire du Linceul.

La recherche et le débat sur le *trou historique* sont bien vivants : on peut constater que tous les scénarios n'ont pas la même vraisemblance. On peut même attribuer à certains une probabilité nulle ou quasi-nulle.

Une conséquence de la multiplicité des scénarios est que les détracteurs de l'authenticité du Linceul se sont emparés du silence de l'Histoire pendant le *trou historique* pour affirmer que c'est un faux du Moyen-Age, créé de toutes pièces vers 1350. Le travail de recherche doit donc se poursuivre, car les progrès faits dans la connaissance de son itinéraire renforcent sa traçabilité, et donc l'argumentaire de son authenticité.

La perspective d'une certitude au sujet de cet itinéraire paraît utopique. Mais on peut se demander si celle de la convergence vers un scénario reconnu comme le plus probable l'est aussi.

Laurent Bouzoud

⁴² cf. "Le Clan des Achaiens" - L. Bouzoud - Auto-édition - mars 2020 - pp. 365-366.

Pourquoi le Linceul ne serait-il pas authentique ?

par Jean Dartigues



Bien que le résultat du test au C14 de 1988 soit désormais considéré comme non pertinent¹, beaucoup de gens estiment toujours que le Linceul est un faux du Moyen Age. Jean Dartigues² rappelle ici certains des éléments permettant d'admettre que ce tissu mystérieux date bien de l'époque du Christ et peut l'avoir entouré au tombeau.

1- L'image est impossible à reproduire et même à concevoir

- Les travaux du STURP³ ont montré qu'il n'y a pas de traces de peinture (liant ou pigments) grâce à la spectrométrie.
- Malgré de très nombreuses tentatives, l'Image n'a jamais pu être reproduite totalement, avec toutes ses caractéristiques (image sanguine en "*positif*" et image corporelle en "*néгатif*").
- Si le Linceul était fait de main d'homme, il aurait fallu commencer par concevoir l'Image avant de la réaliser. Si la conception même de l'Image ne pouvait pas être envisagée au Moyen Age, toutes les questions sur sa réalisation deviennent sans objet.
- Le "*positif*" de l'Image, qui a un aspect très médiocre, flou et inesthétique, est très peu compréhensible. Il contient une foule de détails inconcevables à cette époque :
 - * inversion des parties claires et obscures qui aboutit à une image assimilable, plusieurs siècles plus tard, à un "*néгатif*" photographique ;
 - * décroissance progressive de la teinte, grâce à une sorte de "*codage*" du relief en fonction de la distance corps-tissu (tridimensionnalité) ;
 - * position dissymétrique du corps sur la croix, avec un bras droit vertical, l'épaule droite étant plus basse que la gauche, et le corps légèrement tourné sur lui-même ;

¹ cf. notamment "*30 ans après le test au C14 de 1988*" - Pierre de Riedmatten - MNTV 2020 ; et *Cahier MNTV* n° 61.

² ingénieur retraité ; ancien secrétaire de MNTV.

³ Shroud of Turin Project Research, groupe d'une trentaine de scientifiques qui a analysé le Linceul en 1978 à Turin, pendant 120 h.

- * marques des coups d'un *flagrum*, fouet romain inconnu au Moyen Age ;
- * marques en biais, sur les épaules et les omoplates, dues au port du *patibulum*, le condamné n'ayant porté que cette partie horizontale de la croix.

2- Certains aspects sont contraires à la culture de l'époque

- Pour que l'image soit "*vendable*", le faussaire aurait dû faire "*vrai et crédible*", en reprenant toutes les conventions en vigueur dans la piété médiévale⁴ :
 - * la nudité complète est impensable, car les commanditaires n'auraient jamais accepté de scandaliser la spiritualité des fidèles ;
 - * la couronne d'épines est en forme de "*bonnet*" (ou de "*calotte*") et non circulaire, contrairement à ce que montrent toutes les crucifixions ;
 - * le passage des clous dans les mains est dans le carpe et non dans la paume, ce qui est contraire à ce que l'on a représenté dans toutes les crucifixions et sur tous les crucifix ;
 - * la position dissymétrique du corps, avec le bras droit vertical (cf. ci-dessus), est également contraire à toutes les représentations de la crucifixion.
- On ne peut donc inventer ou concevoir ce qui est inimaginable.

3- De nombreux détails sont invisibles à l'œil nu

- Peindre des détails que l'on ne peut pas voir n'est pas imaginable pour un faussaire du Moyen Age. Or, plusieurs détails, dont certains sont émouvants, n'ont pu être observés qu'après la découverte du "*néгатif*" par Secondo Pia, en 1898, et d'autres ne sont apparus que sous le microscope. Citons-en quelques-uns :
 - * présence de poussière de calcaire, sous les pieds et sur le nez du supplicié. Il a fallu le microscope pour déterminer qu'il s'agit d'une aragonite existant à Jérusalem. En outre, il aurait fallu aller en chercher sur place, opération difficile à l'époque. Enfin, aucun texte, ni les représentations du Moyen Age (chemins de croix...), ne permettent de penser que la tête et le nez ont touché le sol ;
 - * présence de pièces de monnaies frappées en Palestine au 1^{er} siècle, totalement inconnues en France au Moyen Age. Leur

⁴ cf. *Cahier MNTV* n° 42 - article de Jacques Bara.

positionnement pour fermer les yeux du défunt était alors inconcevable ;

- * présence d'inscriptions autour de la tête (fantômes d'écritures), correspondant à des informations administratives avant la mise au tombeau.

4- D'autres indices confortent la grande ancienneté du tissu

- Sur les plans technique et historique, on peut aussi remarquer :
 - * que le mode de blanchiment du lin utilisé (après tissage) relève d'une technique antérieure au VIII^{ème} siècle ;
 - * qu'un tissu de cette qualité, avec ce tissage particulier (en Z, avec des chevrons en 3-1) était introuvable, en France, au Moyen Age ;
 - * que, sur le Codex de Pray, daté de 1195, les trous en "L" présentent une grande ressemblance avec ceux du Linceul, ce qui semble indiquer qu'il était déjà présent à cette époque à Constantinople ;
- Avant d'arriver à un tel degré de perfection, et en supposant que toutes les techniques aient été maîtrisées au Moyen Age, l'artisan aurait dû, avec une solide équipe, exécuter au préalable de nombreux essais, dont il aurait normalement laissé des traces matérielles, en vue de "*faire école*" pour d'autres représentations particulières de ce type. Or, il n'existe aucune archive à ce sujet.

5- Conclusions

- Le processus de formation de l'Image du Linceul est toujours inexplicable, toutes sciences confondues. Et, sur les plans historique et technique, une réalisation au XIV^{ème} siècle n'est pas imaginable.
- L'ensemble des arguments avancés forme un faisceau assez solide pour étayer, avec *une très grande probabilité*, la crédibilité de l'authenticité du Linceul de Turin, *sans pouvoir imaginer une solution alternative*.
- Il est rassurant de constater que la totalité de ces indices concordent parfaitement avec tous les détails, même les plus infimes, des récits évangéliques sur la Passion de Jésus-Christ.
- Au vu de cet amoncellement de présomptions, toute personne de bonne foi, scientifique ou non, croyante ou non, ne peut qu'affirmer que ce Linceul ne peut être que celui de Jésus-Christ.

Jean Dartigues

Impact du Linceul auprès des jeunes



par Agnès Ratel

Assistante familiale pour le département de l'Essonne, Agnès Ratel donne ici son témoignage sur l'impact auprès des jeunes de ses présentations du Linceul.

1- Ma rencontre personnelle avec le Linceul

Au milieu de mon adolescence (à 16 ans), je me sentais un peu désespérée face à mon avenir. Mais j'avais une foi forte en ce Dieu que j'avais appris à connaître toute petite. Une foi qui se nourrissait de la messe et des sacrements. J'avais une grande confiance en Dieu, mais pas beaucoup en moi.

Je participais à tous les rassemblements de jeunes, et je suis devenue plus tard animatrice et accompagnatrice pour le FRAT¹. J'ai cherché à mettre les talents que le Seigneur m'a donnés au service d'une activité qui me motive, qui me donne confiance en moi, et surtout qui donne du sens à ma vie.

Je joue de la guitare depuis l'âge de 12 ans, et je chante beaucoup, ce qui me procure beaucoup de joie et m'aide aussi beaucoup pour prier. Je décidais, en 1984, de chercher une formation au "*Petit conservatoire de la chanson*"², à Paris, pour en faire peut-être mon métier.

Etant un peu en avance lors de mon premier rendez-vous, j'en ai profité pour descendre dans la nouvelle crypte de l'église St Honoré d'Eylau³, qui est en face du petit théâtre où je me rendais. Il y avait là une exposition sur le Linceul de Turin.

J'avais déjà vu une photo de ce linge avec le Visage du Christ crucifié, mais je ne connaissais pas son histoire.

Je me suis retrouvée devant une image en noir et beige, le négatif de la photo du Linceul. Le corps de l'Homme était face à moi, exposé debout... C'est le souvenir que j'en ai. Surtout son Visage... si doux, si puissant et inoffensif, souffrant, rejoignant toutes les douleurs du monde, tellement

¹ association "*Le Fraternel*", rassemblement annuel de jeunes chrétiens d'Ile-de-France, en vue d'un pèlerinage.

² dit aussi *le P'tit conservatoire de Mireille*.

³ dans le 16^{ème} arrondissement de Paris.

présent et respectueux, nu et tellement pudique... Je ne sais comment décrire ce que j'ai ressenti alors, tellement c'était nouveau pour moi.

C'était une très belle exposition sur le Linceul. Au centre de la pièce, on pouvait voir une copie du "*positif*", à l'horizontale : l'image du Christ, sur ce drap, me bouleversa aussi. Toutes les questions que je me posais sur la mort et la Résurrection de Jésus... tout se bousculait en moi. J'étais à la fois en colère et profondément triste de voir Jésus dans cet état, et en même temps j'étais tellement reconnaissante qu'Il ait pris sur Lui, chargé sur Lui tous nos péchés pour nous sauver. Ce que je ressentis est vertigineux. Cette expérience spirituelle m'a profondément marquée et m'a laissé une empreinte forte et vivante, pour toujours. Cette image du Christ qui se donne pour nous n'a fait qu'accroître et vivifier ma foi en me posant clairement la question : "*Qui suis-je pour toi ? Crois-tu que je sois ressuscité ?*"

En 1996, j'ai découvert une autre Image miraculeuse, qui a touché très fortement mon cœur, c'est l'image de N. D. de Guadalupe.

En l'an 2000, embauchée à Étampes pour la pastorale des jeunes, j'ai proposé une catéchèse autour du Saint Suaire pour le temps du carême ; l'association "*Montre-Nous Ton Visage*" nous a prêté une exposition, qu'on a installée, en 2004, dans la collégiale N. D. du Fort à Étampes, et Pierre de Riedmatten est venu faire une conférence, ouverte à tous.

En 2015, j'ai découvert les écrits de la vie du Christ, d'après les visions de la mystique Maria Valtorta. Encore un cadeau du ciel, pour m'aider dans mon cheminement. Dans le même temps, j'ai lu le livre de David Caron sur Notre Dame de Guadalupe⁴. Me voilà de nouveau bouleversée par ces écrits, et par l'histoire extraordinaire de cette image miraculeuse.

2- Présentation du Linceul aux jeunes

Tout cela va réactiver mon désir de partager ces cadeaux avec tous, et notamment avec les jeunes de l'aumônerie de notre secteur (Milly la Forêt), car je pense que ce sont là des signes, des miracles extraordinaires que le Seigneur nous donne, pour servir, pour catéchiser.

Nous avons d'abord acquis une exposition sur le Linceul de Turin et une autre sur N. D. de Guadalupe. Puis, lors de nos contacts avec les membres de MNTV, j'ai pu rencontrer Aldo Guerreschi en Italie, qui nous a fourni une copie du Linceul grandeur réelle, et Béatrice Guespereau nous a

⁴ cf. "*N. D. de Guadalupe, L'image face à l'Histoire et à la Science*", livre co-écrit avec Jean-Pierre Rousselle - Ed. Rassemblement à son image - 2014.

conseillé pour monter notre exposition, et pour choisir les autres outils de présentation.

En 2019, nous avons ainsi installé, dans l'église de Moigny-sur-Ecole, une exposition sur le Linceul pour le Carême (photo ci-contre) ; et Béatrice Guespereau est venue faire une conférence. Une autre exposition a eu lieu dans l'église de Maisse pour le carême 2020 (photo ci-contre, où l'on voit aussi la reconstitution des linges "*affaissés sur eux-mêmes*").



Pour N. D. de Guadalupe, deux expositions ont eu lieu dans l'église de Maisse, l'une pour le temps de l'Avent de 2019, avec une conférence basée sur celle de David Caron, que j'avais eu la chance de suivre lors de l'Assemblée Générale de MNTV⁵, l'autre pour l'Avent de 2020, malgré les contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid. C'était calme, mais tous les paroissiens et les jeunes ont pu en profiter,

Nous avons été invités aussi à témoigner, en mars 2021, pour l'établissement scolaire Saint-Aspais, à Melun (photo ci-contre).



Nous souhaitons proposer des expositions et des conférences pour les autres secteurs de notre diocèse qui le souhaitent, mais notre idée de départ est bien la pastorale des jeunes.

Nous cherchons comment proposer une catéchèse forte, directe et vraie, ce qui n'est pas toujours facile. Le Saint Suaire permet une rencontre, une catéchèse, la plus directe qui soit pour le temps du carême ; et l'image de N. D. de Guadalupe est une belle rencontre avec Marie pour le temps de l'Avent.

3-Les réactions des jeunes

Les jeunes sont rarement indifférents aux images et aux signes qui leur sont proposés. Mais leurs réactions sont toutes différentes. En voici quelques exemples qui m'ont fortement marquée :

⁵ cf. *Cahier* MNTV n° 60.

- * une jeune est tombée tout à coup "*dans les pommes*", en regardant l'exposition ; rien de grave, juste une émotion intense à ce qu'elle voyait et comprenait ;
- * j'ai vu des larmes sur le visage d'un des jeunes ;
- * des jeunes d'une école privée, venus d'un autre secteur, ont montré leur émotion, leur intériorité et leur respect ; ainsi que leur capacité d'écoute, notamment pendant le film réalisé par l'association du *Chemin Neuf*⁶, que nous leur présentions ;
- * juste avant d'enlever la copie du Linceul grandeur nature (lors du rangement), un autre jeune nous a dit : "*Il est beau*" ; il est resté ensuite discuter avec nous.

Les catéchistes qui ont emmené les plus jeunes voir l'exposition avaient adapté un diaporama pour leur âge, et il y avait beaucoup de questions touchantes et intelligentes ; on les sentait très intéressés et émus ; même les plus turbulents restaient tranquilles.

Outre leurs remerciements, voici quelques unes des expressions et des questions des jeunes :

- * Pourquoi a-t-on le Suaire, mais pas le Corps ?
- * Le Linceul a-t-il toujours été conservé, ou bien l'a-t-on trouvé à une date précise ? Comment a-t-il été conservé pendant tout ce temps, et tout au long du voyage sans être abîmé ? Pourquoi l'a-t-on fait voyager ?
- * Y-a-t-il toujours des recherches scientifiques ?
- * Que pense le Pape des expériences qui ont été effectuées, notamment celle du carbone 14 ?
- * Est-il prévu un nouveau prélèvement sur le tissu, pour refaire une datation au C14 plus précise, et pour vérifier si celle qui a eu lieu était vraie ?
- * Comment ne jamais remettre sa foi en question, malgré les preuves scientifiques ?
- * Que vous inspire le Linceul ? Qu'est-ce qu'il vous apporte dans votre vie quotidienne ? Qu'est-ce qui vous a poussé à partager l'histoire qui vous lie au Linceul ?
- * Que représente spirituellement le Linceul pour les catholiques ?

⁶ "*Il est l'image visible du Dieu invisible*".

* Pourquoi ne pas prier directement au-dessus ?

Une autre jeune a demandé : "*Est ce que c'était le Christ ? Ca aurait pu être un homme normal qui n'est pas ressuscité, qu'on aurait enlevé du drap*". On a expliqué qu'il n'y a aucune trace d'arrachement... Les jeunes sont restés sans voix.

Il y a eu aussi, parfois, des réactions plus vives, comme celle d'un jeune lycéen très remonté : "*Le pape a dit que Le linceul est une insulte à l'intelligence*"... Ce jeune avait déformé la phrase du pape JP II qui avait, en 1998, qualifié le Linceul de "***provocation à l'intelligence***". Nous avons pu avoir un bel échange par la suite.

[Pour mémoire, il y a eu aussi beaucoup de réactions chez les adultes].

Au total, je peux dire que le Linceul inspire le respect et touche profondément la plupart des jeunes, et ne laisse aucun jeune indifférent, même ceux qui ne sont pas simples à canaliser... Beaucoup d'entre eux sont restés calmes et intérieurs... d'autres ont eu des larmes... d'autres des réactions de tristesse et en même temps de grandes réflexions.

Je pense que Le linceul est en lui-même une catéchèse unique et forte, parfaite pour tous les âges, qui dynamise et bouscule notre foi, ou notre absence de foi... Il réactualise notre relation à Dieu. Quoi de plus parlant, pour une catéchèse, que ce signe visible, témoignant de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ ?

J'aimerais qu'il y ait plus de lieux dédiés au Saint Suaire, partout en France, partout dans le monde, car je suis convaincue de la puissance et de l'intérêt de la catéchèse à l'aide de ce linge sacré.

Le Seigneur Jésus-Christ nous a laissé une empreinte vivante, vivifiante, guérissant les regards et les cœurs des personnes de bonne volonté.

----0----

Nota MNTV : Mme Ratel a terminé son exposé en s'accompagnant à la guitare, pour chanter⁷ le cantique des Nombres (6, 24 ss) :

*Que le Seigneur te bénisse et te garde,
Qu'Il fasse pour toi rayonner son visage.
Que le Seigneur te découvre sa Face,
Te prenne en grâce et t'apporte la paix.*

Agnès Ratel

⁷ sur une musique de G. du Boullay.

Expositions en France et à l'étranger

*par Béatrice Guespereau
et Pierre de Riedmatten*



1- Exposition permanente en six langues :

Traduite en 6 langues, cette grande exposition a d'abord été constituée en 2004 pour le Sanctuaire de Lourdes (Fig. 1), où elle est restée 5 ans ; puis elle est allée à Bayonne (2009-2012), à St-Maximin-la-Ste-Baume (2013-2015), au sanctuaire "N. D. au Cœur d'or" à Beauraing/Belgique (2015-2018 ; Fig. 2), à Lisieux (2019-2020 ; Fig. 3), puis au Sanctuaire de Montligeon où elle est en place depuis mai 2021 (Fig. 4 et 5).

2- Expositions en français

Plusieurs jeux de 7 posters et de toiles (copies du positif et des négatifs) sont mis gracieusement à la disposition des paroisses et des associations qui en font la demande. Elles peuvent être permanentes comme à Figeac (depuis 2018) ou à Ajaccio¹ ; ou temporaires comme celles installées en France, mais aussi en Belgique, durant les années 2019-2021. De même que les nombreuses conférences faites par MNTV, elles sont mentionnées sur le site www.suaire-turin.fr. Des conférences en vidéo sont également possibles.

3- Expositions anciennes à l'Etranger

La Fraternité de la Ste Face, accompagnée plusieurs fois par MNTV, s'est rendue : à l'Ile de la Réunion et à l'Ile Maurice entre 1999 et 2009 ; au Cameroun en 2013 (Fig. 6) ; en Russie en 2002-2003 (Fig.7 et 8) ; en Australie (2009) ; au Canada (2008-2009) ; et au Brésil (2007). Les expositions ont toujours reçu un accueil très chaleureux et plusieurs milliers de personnes les ont visitées.

4- Témoignages

De nombreuses marques d'émotion sont écrites sur les Livres d'Or associés aux expositions. Dans la grande exposition en 6 langues, les visiteurs méditent souvent, et parfois déposent des fleurs devant la simulation des *linges affaissés* au tombeau (Fig. 9).

¹ exposition rachetée à MNTV par la paroisse St Roch.



Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9

Méditation

La souffrance et la gloire du Crucifié : Esquisse d'une spiritualité du Saint Suaire



Par Jean-Michel Forestier

A travers les signes présents sur le Linceul, Jean-Michel Forestier¹, nouveau vice-président de MNTV, se propose ici de donner un sens aux souffrances du Crucifié en contemplant ses saintes plaies, avec un regard de foi et à la lumière des saintes écritures, en s'appuyant notamment sur les travaux du Dr Barbet. (Voir également, dans le présent Cahier, les autres exposés sur les blessures).

Les autres intervenants à ce Forum ont montré, avec une très grande probabilité, que le Linceul de Turin a enveloppé le corps de Jésus de Nazareth, *crucifié, mort et enseveli sous Ponce Pilate*, comme le dit notre Credo. Au-delà de la simple observation rationnelle, historique et scientifique, la contemplation des sévices subis, qui s'éclaire par la foi et les Ecritures, transforme le Linceul, sujet d'étude, en Saint Suaire, objet de vénération.

1 - Comment Jésus est-Il mort ? Les souffrances du Crucifié

Sur les **Souffrances** subies par le Christ, les Evangiles restent très discrets, car il n'était pas nécessaire de faire une description détaillée des supplices infligés, les contemporains ayant tous assisté à des crucifiements. Le Saint Suaire est beaucoup plus parlant, au point qu'il est souvent appelé le *cinquième Evangile de la Passion* : il révèle en effet de très nombreux détails anatomiques que le Dr Pierre Barbet a analysés précisément, à partir de l'Ostension de 1931, avec l'œil exercé du chirurgien. Ses observations et ses expérimentations très poussées, qui font toujours autorité, ont été publiées dans des ouvrages de référence, maintes fois réédités². Il a montré d'une manière décisive, que les empreintes visibles sur le Linceul sont d'une exactitude anatomique sans faille, et révèlent une succession bouleversante de sévices en parfaite conformité avec le récit des Evangiles, comme nous le développons ci-dessous.

¹ ingénieur retraité.

² cf. a) "*La Passion de N. S. selon le chirurgien*" - 1934 - (16^{ème} éd. Médiaspaul 2011).

b) "*Les cinq plaies du Christ*" - 1937 - (Ed. Dillen - 1944).

1 - 1 - Interrogatoire devant le Sanhédrin

"Les hommes qui gardaient Jésus se moquaient de lui et le battaient. Ils lui avaient voilé la face et lui demandaient : Fais le prophète ! Qui t'a frappé ?" (Luc 22, 63-64). "Et prenant un roseau, ils le frappaient à la tête" (Mt 27, 30).

L'Homme du Linceul a reçu de nombreux coups (Fig. 1), sur la pommette droite qui est tuméfiée, sur l'œil droit dont la paupière est déformée, sur la lèvre et au menton ; et son nez est cassé.

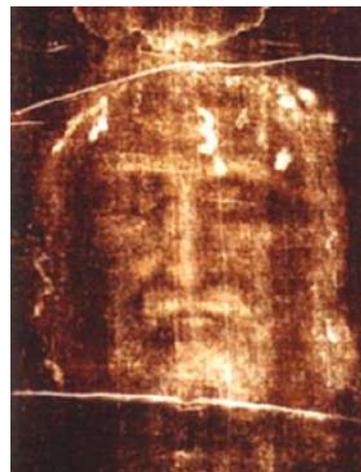


Fig. 1

1 - 2 - Flagellation

"Pilate prit alors Jésus et le fit flageller" (Jn 19, 1) - Fig. 2.

L'Homme du Linceul a reçu environ 120 coups (Fig. 3), avec un fouet correspondant au "*flagrum*" romain, à deux ou trois lanières, dont les extrémités sont lestées de deux petites boules de plomb ou d'osselets de mouton (Fig. 4). La loi juive limitait à 40 le nombre de coups, pour éviter la mort du condamné ; les romains n'avaient pas cette délicatesse, et le traumatisme d'un tel traitement laissait le supplicié quasiment moribond.

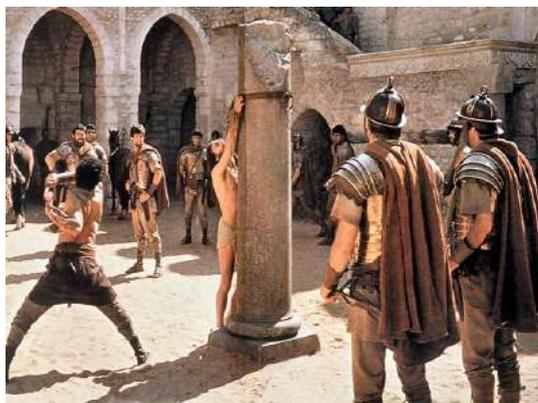


Fig. 2



Fig. 3

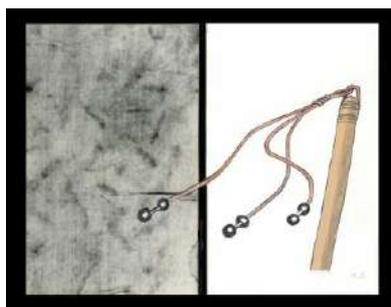


Fig. 4

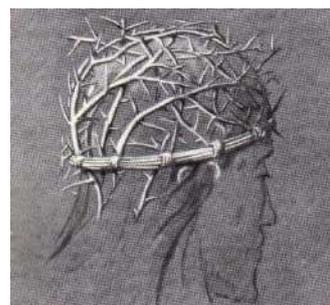


Fig. 5

1 - 3 - Couronnement d'épines

"Ils le dévêtirent et lui mirent un vêtement de pourpre. Avec des épines, ils tressèrent une couronne qu'ils lui mirent sur la tête" (Mt 27, 28-29).

L'homme du Linceul présente à la tête une cinquantaine de piqûres, notamment sur la nuque (Fig. 3), qui font penser à une couronne d'épines ou peut-être à un casque d'épines comme le "*pileus*" romain (Fig. 5) ; sur le front (Fig. 1), l'œil du chirurgien distingue, avec une parfaite exactitude anatomique, un écoulement de sang artériel et la fameuse coulée de sang veineux (en forme de "*trois*" sur le négatif), souvent représentée sur les icônes.

1 - 4 - Portement de croix et montée au Calvaire

"Portant lui-même sa croix, il sortit vers le lieu "du crâne", qu'on appelle en hébreu Golgotha" (Jn 19, 17). Le condamné ne portait en général que le *patibulum* (la poutre transversale, pesant souvent plus de 30 kg - Fig. 6), le *stipes* vertical restant sur le lieu des exécutions.



Fig. 6

Les excoriations importantes, allant de l'épaule droite à l'omoplate gauche de l'Homme du Linceul, sont compatibles avec le frottement d'un objet lourd et rugueux, porté après la flagellation.

"Ils réquisitionnèrent un passant, Simon de Cyrène venant des champs, pour porter sa croix" (Mc 15, 21).

Des traces de terre (aragonite utilisée dans la construction du temple de Jérusalem) ont été identifiées sur le nez et sous les genoux du condamné, qui a dû tomber sous le poids du *patibulum*.

1 - 5 - Crucifixion

"Puis ils le crucifièrent" (Jn 19, 18).

Considérée par les Romains comme le pire des supplices, dont le but était de terroriser les esclaves par une torture longue et douloureuse (entraînant une lente asphyxie), la condamnation à mort sur une croix a été supprimée vers 320 par Constantin le Grand, ce qui fait que le mode opératoire en a été complètement oublié au fil des siècles.

Les plaies des mains (Fig. 7) montrent sans ambiguïté que le condamné n'a pas été attaché par des cordes mais cloué sur la Croix. L'emplacement des clous n'est pas dans la paume mais dans les poignets, comme le Dr Barbet l'a montré par des expériences avec des bras fraîchement amputés : si les clous percent la paume, la peau s'arrache et ne supporte pas le poids d'un homme ; en revanche, le passage d'un clou dans le poignet (espace dit de Destot - Fig. 8), permet de supporter le poids du condamné.



Fig. 7

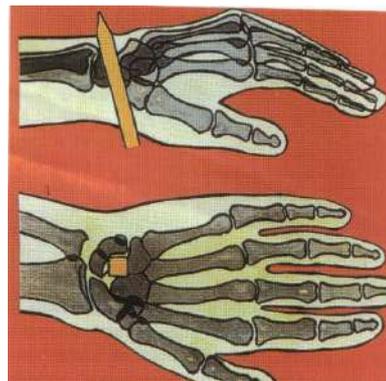


Fig. 8

On observe également, sur le tissu, la rétraction des pouces à l'intérieur des mains ; c'est là un geste réflexe, observé par le Dr Barbet lors de ses expériences, dû à la lésion du nerf médian, qui elle-même provoque une douleur fulgurante remontant jusqu'à l'épaule. Pensons que ce sont ces mains fines qui ont guéri les aveugles et les sourds-muets, multiplié les pains et institué l'Eucharistie le soir du jeudi Saint ! L'image des pieds (Fig. 9) montre également la plaie laissée par le percement d'un clou, unique pour les 2 pieds : le pied gauche a été ramené sur le pied droit au contact de la croix, avec une petite torsion de la jambe (Fig. 10).



Fig. 9



Fig. 10

Les écoulements de sang sur les avant-bras, qui partent en deux directions différentes (Fig. 7), traduisent les mouvements du supplicié, suspendu par les mains, comme l'a expliqué le Dr Barbet : en position basse, en expiration forcée, il est assez vite au bord de l'asphyxie (Fig. 11) ; par un réflexe de survie, le condamné s'efforce alors de se redresser en tirant sur ses mains, poussant sur ses jambes, pour pouvoir inspirer (Fig. 12) ; mais il ne peut rester longtemps dans cette position douloureuse et se laisse retomber dans la position précédente.

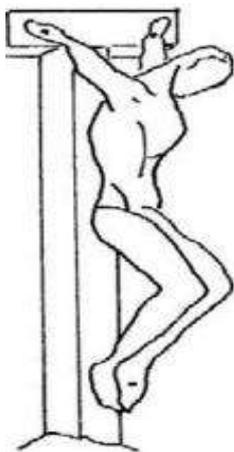


Fig. 11

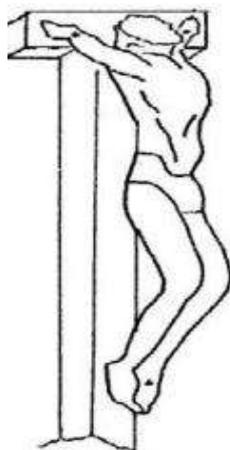


Fig. 12

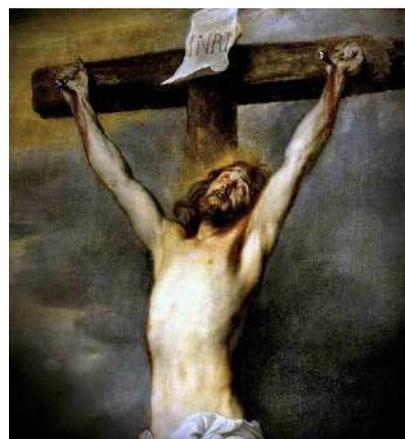


Fig. 13

Ainsi, Jésus a passé trois heures d'agonie à alterner ces deux positions, ne pouvant parler qu'en phase de redressement. Les sept paroles brèves qui nous sont rapportées par les évangélistes, depuis la mise en croix, doivent nous être d'autant plus précieuses, au regard de cet effort infiniment douloureux (Fig. 13) ; plusieurs sont adressées à Son Père, prolongeant ainsi le dialogue entretenu tout au long de son existence terrestre :

"Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font" (Lc 23, 44). N'est-ce pas un écho de Sa mission sur terre : obtenir la rémission de nos péchés ?

"Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?" (Mc 15, 34 ; Mt 27, 46) ; cette parole semble le paroxysme du désespoir du condamné, et nous interpelle : Jésus aurait-il oublié qu'il est le Fils Unique du Père ? L'explication se trouve dans le premier verset du Psaume 22, prophétique, qui nous indique le contenu de la prière de Jésus à cet instant suprême :

- * *Tous ceux qui me voient me bafouent ;*
- * *Ils partagent entre eux mes habits et tirent au sort mon vêtement ;*
- * *Une bande de vauriens m'entoure ; comme pour déchiqueter mes mains et mes pieds.*
- * *Il s'est remis à Yabvé, qu'il le délivre ! Qu'il le libère, puisqu'il est son ami !*

1 - 6 - Mort sur la Croix et mise au tombeau

"*J'ai soif*" (Jn 19, 28).

Pour les médecins, le condamné subit, à ce stade, une déshydratation sévère par manque d'oxygène dans le sang. "*Mon palais est sec comme un tesson, et ma langue est collée à mon palais*", dit le Psaume 22.

Les crampes douloureuses du Crucifié se transforment en une tétanie progressive généralisée, y compris pour les muscles respiratoires.

"*Tout est achevé*" (Jn 19, 30) - "*Père, entre tes mains, Je remets mon esprit*" (Lc 23, 46).

Jésus prononce ces ultimes paroles, qui sont celles d'un Fils qui rend fidèlement compte à son Père, une fois sa mission accomplie (Fig. 14).

"*Arrivés à Jésus, ils constatèrent qu'il était déjà mort et ils ne lui brisèrent pas les jambes... mais un des soldats, de sa lance, lui perça le côté, et il sortit aussitôt du sang et de l'eau*" (Jn 19, 31-34). Jésus n'a pas eu les jambes brisées, ce coup de grâce qui empêchait les condamnés de se redresser et accélérait la fin du supplice : "*aucun de ses os ne sera brisé*" est-il écrit de l'agneau pascal (Ex 12, 45 ; Ps 34, 20 et Jn 19, 36).



Fig. 14

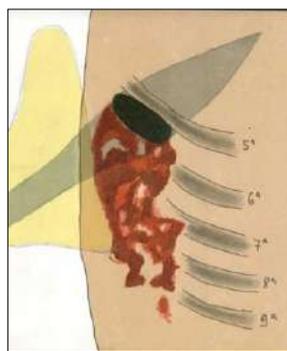


Fig. 15

Une lance de type romaine, dont le contour oblong est clairement visible sur le Linceul, de forme et dimensions similaires aux lances trouvées en archéologie, a pénétré au côté droit, entre la 5^{ème} et la 6^{ème} côte (Fig. 15) ; elle a atteint le ventricule droit, rempli de sang, provoquant le jet de sang et d'eau rapporté par saint Jean, et que nous

observons aujourd'hui sur le Linceul : sang et liquide péricardique, précise le chirurgien, qui relève également que le coup a été porté *post mortem* puisque les lèvres de la plaie sont restées ouvertes (comme pour nous donner accès à ce Cœur Sacré, interprètent les âmes mystiques). "*Joseph descendit Jésus de la croix, et l'enveloppa dans le Linceul. Il le déposa dans une tombe qui avait été creusée dans le roc*" (Mc 15, 45-46). Dans la précipitation (on observe sur le Linceul que le corps n'a pas été lavé totalement), puisque "*le sabbat approchait*" (Lc 23, 54), on procède à l'ensevelissement, puis le corps est abandonné à la solitude du tombeau.

2 - Pourquoi Jésus est-Il mort ? La gloire du Crucifié

Après avoir vu **comment** Jésus est mort, et dans quel état d'esprit Il a répondu aux souffrances physiques abominables qu'Il a subies et acceptées, il importe de comprendre **pourquoi** Il est mort ainsi, dans quel but, et de faire le lien avec la Gloire qui en résulte.

Une oraison liturgique très remarquable nous invite en effet à associer la Souffrance avec la Gloire, en dépit d'un rapprochement, à première vue paradoxal, entre les deux concepts :

"Puisque ta sagesse inexprimable, Seigneur, se manifeste de manière étonnante dans le scandale de la Croix, accorde-nous de savoir contempler la Gloire dans la Passion de Ton Fils, pour que nous mettions dans Sa Croix notre espérance et notre fierté".

2 - 1 - La Gloire dans l'Ancienne Alliance

Le mot **Gloire** (en hébreu *kâbod*), dérive d'une racine qui évoque ce qui est lourd, pesant. Au sens premier, il décrit l'aspect imposant des puissants qui se paraient de vêtements richement ornés, lourds et pesants, pour extérioriser leur dignité (cf. Lc 12, 27).

Par extension et rapporté à Dieu, dans l'Ancienne Alliance, ce terme évoque sa Puissance et sa Majesté qui inspirent crainte et respect : "*Nul ne peut voir Ma face et vivre*" (Ex 33, 20). "*Cette gloire revêtait l'aspect d'une flamme dévorante couronnant la montagne*" (Ex 24, 17). Ainsi, Moïse se voile-t-il la face pour se protéger du rayonnement de l'apparition divine (Fig. 16).

Quel changement de sens la Nouvelle Alliance apporte-t-elle donc à cette notion de Gloire pour qu'elle puisse ainsi être associée à la Souffrance ?

Afin de répondre à cette question, essayons dans un premier temps de comprendre **pourquoi** Jésus est mort.



Fig. 16

2 - 2 - Le Procès

Le Procès de Jésus montre que sa condamnation n'est pas le résultat d'un tragique malentendu : Il prend résolument le chemin de Jérusalem, "*où le Fils de l'Homme sera livré pour être mis à mort*" (Mt 20, 18). Aux autorités religieuses et politiques qui L'interrogent sur son identité : "*Es-tu le Christ, le Fils du Béni ?*", dit Caïphe (Mc 14, 61) - "*Es-tu le Roi des juifs ?*", dit Pilate (Lc 23, 3), Jésus répond sans dissimuler : "*Tu le dis : Je suis Roi*" (Jn 18, 37) - "*Je suis le Messie*" (Mc 14, 62), bien conscient que ses réponses constituent aux yeux de ses interlocuteurs, un véritable "*reus mortis*³", comme l'atteste le *titulus* justement rédigé par Pilate.

2 - 3 - La Résurrection

Le lendemain du sabbat, les femmes venues au tombeau pour achever les rites funéraires, trouvent la pierre roulée (Fig.17), et deux anges leur disent que Jésus les précède en Galilée ; elles s'en retournent donc trouver les apôtres : "*Ils ont enlevé du tombeau le Seigneur, et nous ne savons pas où ils l'ont mis*" (Jn 20, 2). Pierre et Jean accourent (Fig. 18).



Fig. 17

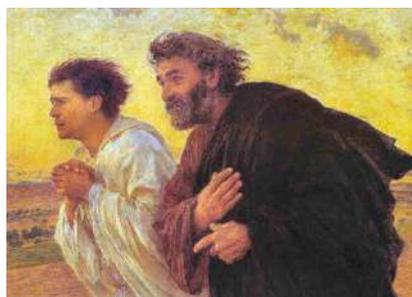


Fig. 18

³ motif juridique de condamnation.

"Ils couraient tous les deux, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau ; il se penche et voit les bandelettes qui étaient posées là, mais il n'entre pas. Simon Pierre entre dans le tombeau, considère **les linges reposant à plat** (Fig. 19), et le suaire qui était sur sa tête, non pas affaissé avec les linges, mais roulé à part, à sa première place. Alors entra l'autre disciple, arrivé le premier au tombeau. **Il vit et il crut**" (Jn 20, 4-8).



Fig. 19

Le Linceul, qui reste toujours "*provocation à l'intelligence*" (St Jean-Paul II), montre qu'il n'y a **pas eu d'arrachement des caillots de sang**, car leur décalque est très net et sans tiraillement des fibres de lin. Cela signifie que personne n'a retiré de force le Corps ; par ailleurs ce dernier n'est **pas resté plus de 40 heures dans le Linceul**, car on ne trouve aucune trace de décomposition, notamment de cadavérine, qui se forme habituellement au bout de 36 - 40 heures.

C'est le moment de revenir sur le mystère de la formation des empreintes : les scientifiques disent que les propriétés inexplicables de l'image du corps pourraient faire penser à l'action d'un rayonnement : quel donc rayonnement, dans un tombeau vide, froid et humide ? Les scientifiques constatent le mystère, mais ne l'expliquent pas.

Dans une perspective chrétienne, tout s'éclaire : entre le vendredi soir et le dimanche matin, il s'est produit un Evènement exceptionnel, la Résurrection, en laquelle notre Foi s'appuie sur le témoignage des Apôtres, qui ont vu le tombeau vide, qui ont ensuite rencontré Jésus vivant et en ont témoigné jusqu'au sang. Ainsi la foi en la Résurrection n'est-elle pas un *a priori* qui aveugle et rend étranger à l'approche scientifique, mais une vision plus large, qui élucide le mystère.

Le Linceul, qui ne s'est pas décomposé au tombeau comme tous les autres linceuls avec les cadavres qu'ils enveloppaient, est à la fois le

témoin de la mort de Jésus et le Signe de sa Résurrection. Comment ne pas citer ici l'aphorisme du Bienheureux Sébastien Valfré, à la fin du XVII^{ème} siècle :

"La Croix a reçu Jésus vivant et L'a rendu mort. Le Linceul a reçu Jésus mort et L'a rendu vivant !"

2 - 4 - De la Souffrance...

Le jour même de la Résurrection, Jésus apparaît aux disciples d'Emmaüs et leur explique le sens des événements de Jérusalem (Fig. 20) : *"Vous n'avez donc pas compris ? Comme votre cœur est lent à croire tout ce qu'ont dit les prophètes ! Ne fallait-il pas que le Messie souffrît tout cela pour entrer dans sa **Gloire** ? Et, commençant par Moïse et parcourant tous les prophètes, Il leur interpréta tout ce qui, dans les Ecritures, Le concernait"* (Lc 24, 25-31).



Fig 20

Citons seulement la prophétie la plus explicite, joyau inséré dans l'écrin de l'Ancien Testament, la prophétie d'Isaïe sur le Serviteur Souffrant, écrite en 550 av. J.C, qui donne le sens de cette souffrance et annonce le salut : *"Nous l'avons vu sans beauté ni éclat, homme de douleurs, familier de la souffrance. Or ce sont nos souffrances qu'il portait et nos douleurs dont il était accablé. Il a été frappé à mort pour nos péchés. (...) Le Juste, mon serviteur, justifiera des multitudes parce qu'il s'est livré lui-même à la mort en s'accablant de leurs fautes et en intercédant pour eux. (...) S'il offre sa vie en sacrifice, il verra la lumière et sera comblé"* (Is 53, 2-12).

"Alors, Le reconnaissant à la fraction du pain, leurs yeux s'ouvrirent" (Lc 24, 31).

N'est-ce pas ce que reproduisent nos messes quotidiennes : *"Au moment d'être livré et d'entrer **librement** dans sa Passion, Il prit du pain (...) Voici mon Corps, livré pour vous... Voici mon Sang, versé pour la multitude"*, dit le prêtre lors de la Consécration (cf. aussi Mc 10, 45).

Si l'on songe que ce Corps, présent sous les espèces du pain et du vin, est le même que celui qui a laissé sur le Saint Suaire les traces

sanglantes du supplice enduré lors du Vendredi Saint, et en est sorti le Dimanche matin, victorieux de la mort, cela change notre manière d'assister à la réactualisation, non sanglante, du sacrifice de la Croix !

2 - 5 - ...à la Gloire

Dans la Nouvelle Alliance, la **Gloire** prend une signification nouvelle : elle est d'abord la manifestation de la Divinité du Fils : "*Nous avons vu sa gloire, qu'Il tient de son Père comme Fils unique*" (Jn 1, 14).

Mais c'est en même temps et surtout la révélation de la Miséricorde de Dieu dans son dessein de racheter les hommes de leurs péchés : "*Je T'ai glorifié sur la terre en accomplissant l'œuvre que Tu M'avais confiée*" (Jn 17, 4).

"Il s'est anéanti Lui-même, prenant une condition d'esclave et devenant semblable aux hommes. Il s'humilia plus encore, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la Croix" (Phil 2, 6).

La gloire de Jésus est liée à son obéissance, celle due au Père, à sa Miséricorde: "*Pour racheter l'esclave, Il a livré le Fils*" (Exultet de Pâques). Ce qu'illustrent magnifiquement nos représentations du Dieu de Pitié (Fig. 21), mystère de la gloire divine cachée sous les voiles de l'abaissement.



Fig 21

3 - Esquisse d'une spiritualité du Linceul

La condescendance de ce grand Dieu va jusqu'à nous associer à sa gloire : "*Ce qui fait la Gloire de mon Père, c'est que vous donniez beaucoup de fruit*" (Jn 15, 8).

Encore faut-il entrer dans ce mystère pascal de la Passion et de la Résurrection : sur les fondements solides des références scripturaires précédemment citées, il est possible d'esquisser une véritable spiritualité du Saint Suaire, en s'appuyant en outre sur les révélations de mystiques des siècles derniers, qui éclairent chacune un aspect des mystères dévoilés par la Relique.

3 - 1 - S^{te} Marguerite Marie, messagère du Cœur Sacré de Jésus.

"Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'Il n'a rien épargné pour leur témoigner son amour et qui ne reçoit en retour qu'ingratitude et indifférence. (...) Si tu savais combien je suis altéré de me faire aimer des hommes, tu n'épargnerais rien pour cela... J'ai soif, Je brûle d'être aimé".

Révélation bouleversante : Dieu ne cherche pas seulement à être craint et honoré, comme dans l'Ancienne Alliance, Il veut avant tout être aimé !

3 - 2 - S^r Marie-Marthe Chambon : dévotion aux Saintes Plaies

"Père Eternel, je vous offre les saintes Plaies de N-S. J-C. pour guérir celles de nos âmes" ; "Jésus, pardon et miséricorde par les mérites de Vos saintes plaies" : les prières enseignées par Jésus à sa confidente font écho à la prophétie d'Isaïe : "et c'est grâce à Ses plaies que nous sommes guéris" (Is 53, 5).

3 - 3 - S^r Marie de St Pierre et Monsieur Dupont, "le saint homme de Tours", qui ont développé la dévotion à la Sainte Face

"Père éternel, regardez la Face adorable de Jésus, meurtrie de soufflets, couverte de crachats, de poussière et de sang ; nous vous l'offrons pour l'honneur et la gloire de votre saint Nom, pour la sainte Eglise et le salut du monde".

"Selon le soin que vous aurez de réparer mon portrait défiguré par les blasphémateurs, j'aurai soin du vôtre défiguré par le péché. J'y réimprimerai mon Image et le rendrai aussi beau qu'il était en sortant des fonts du baptême".

3 - 4 - S^{te} Thérèse de l'Enfant Jésus de la Sainte Face⁴

"Ô Jésus, dont le Visage est la seule beauté qui ravit mon cœur, (...) je Vous supplie d'imprimer en moi votre divine ressemblance, de m'embraser de votre amour afin que j'arrive bientôt à voir votre glorieux visage dans le ciel".

La Sainte Face peinte en 1905 par sa sœur de chair, S^r Geneviève, en s'inspirant de la photographie de Secondo Pia, sera diffusée dans le monde entier. (Fig.22).



Fig. 22

⁴ qui a rejoint la maison du Père six mois avant la révélation du négatif du Linceul par Secondo Pia.

3 - 5 - Bienheureuse Maria Pierina De Micheli (Milan)

Jésus lui a révélé : *"Toutes les fois que l'on contempera ma Face, je répandrai l'amour dans les cœurs, et par cette contemplation, on obtiendra le salut de beaucoup d'âmes"*.

"Je voudrais que ma Face, qui reflète les peines intimes de mon âme, la douleur et l'Amour de mon Cœur, soit plus honorée : qui Me contemple Me console".

3 - 6 - Contemplation de la Sainte Face

Achevons donc notre propos en répondant à cette pressante invitation, et passons quelques minutes à contempler la Sainte Face (Fig. 1) révélée par la photographie pour notre siècle si féru d'images :

"Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles" (Mt 28, 20).

Jésus a tenu sa promesse, avec sa Présence eucharistique bien sûr, et plus encore, tout récemment, Il nous a fait don de son image mortuaire en quelque sorte : à nous de la garder sous les yeux, et de scruter les traits par lesquels Il a voulu se révéler à ses contemporains, Lui *"le plus beau des enfants des hommes"* (Ps 45) :

- nous sommes frappés en premier lieu par la **sérénité** qui se dégage du Visage de l'Homme du Linceul, en contraste avec toutes les souffrances révélées sur l'ensemble du corps, comme s'Il y avait consenti pour une fin supérieure ;
- ensuite nous frappe la **majesté** de ce Visage : autant il devait pouvoir être d'une douceur infinie envers les petits enfants ou envers ses proches, autant il devait paraître redoutable dans les controverses avec les pharisiens, ou rempli d'une sainte colère devant les marchands du Temple ;
- entrons dans le détail, et considérons ces **lèvres**, fines et bien modelées : ce sont elles qui ont annoncé les Béatitudes, enseigné la prière du Notre Père et raconté les paraboles, celle de l'Enfant Prodigue et celle des vigneronniers homicides ; puis ces **joues** qui se sont prêtées aux embrassements de Marie et à ceux des petits enfants, et qui sont allées jusqu'à recevoir le baiser de Judas : *"Ami, c'est par un baiser que tu trahis le Fils de l'Homme !"* (Lc 22, 48) ; enfin ces **yeux** fermés par la mort, et qui un jour s'ouvriront pour ses intimes, dans un Face à face éternel : *"Aujourd'hui nous voyons au moyen*

d'un miroir, d'une manière obscure, mais alors nous verrons face à Face"
(1 Co 13, 12) ;

- plus profondément, tâchons d'atteindre le mystère intime de cette Personne divine qui, dans son Incarnation, choisit ce Visage humain pour se dévoiler aux hommes, et pour accomplir sa mission : à Philippe qui Lui demande de leur montrer le Père, Il répond : "*Philippe, qui Me voit, voit le Père*" (Jn 14, 9), ce que Saint Paul complètera en écrivant de Lui "*qu'Il est l'Image du Dieu Invisible*" (Co 1, 15), "*le rayonnement de la gloire du Père, l'expression parfaite de son être*" (Heb 1, 2).

"Voici l'Agneau de Dieu" désigné par le Baptiste, et dont l'hymne admirable de l'épître de Saint Paul aux Philippiens (2, 9-11) récapitule tout le parcours providentiel voulu par la Trinité Sainte :

"Lui qui étant de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu.

Il s'anéantit Lui-même prenant une condition d'esclave et devenant semblable aux hommes.

Il s'humilia plus encore, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la Croix !

C'est pourquoi Dieu L'a exalté et Lui a donné le Nom qui est au-dessus de tout nom pour qu'au Nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur terre et jusque dans les enfers.

Et que toute langue proclame de Jésus-Christ qu'Il est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père".

Il ne part pas seul, Il nous entraîne avec Lui : "*Dans la maison du Père, Je pars vous préparer une place*" (Jn 14, 2) ; il ne tient qu'à nous de Lui ouvrir notre cœur :

"Voici que Je me tiens à la porte, et Je frappe : si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, J'entrerai chez lui pour souper, Moi près de lui, et lui près de Moi" (Ap 3, 20).

Jean-Michel Forestier
Vice-Président de MNTV

Une trace qui conduit à espérer



Par Mgr Benoit Rivière

Dans sa conclusion spirituelle du Forum, Mgr Rivière¹ a souligné que le Linceul est non seulement un Signe majeur de la Résurrection, mais aussi un signe d'espérance pour notre monde actuel.

Le linceul de Turin est au minimum ceci : la face indélébile, indubitable, de la souffrance et de la mort d'un homme ayant subi le supplice de la flagellation ; et les intervenants de ce Forum l'ont montré : ce pourtour est proprement inconcevable ! Il atteste de quelque chose qui nous dépasse et qui est de l'ordre d'une beauté inouïe.

Une trace, une écorce donnent peut-être autant à voir, peut-être davantage à voir qu'une preuve, ou qu'une "reproduction". A mes yeux, le Linceul est une trace, humblement parlante, qui aide et soutient la foi : "*le Christ est ressuscité comme il l'avait dit*".

En échangeant cet été avec un connaisseur du Linceul, je lui ai demandé où en étaient les recherches actuelles. Il a répondu avec simplicité et clarté à mes questions ; il m'a fait remarquer que le Linceul et son "étrange" trace, pour saisissant qu'il soit au regard de ceux qui lisent les Ecritures avec le témoignage de la Passion du Christ, ne pouvait pas, ne devait pas être vu comme une preuve de la vérité de la foi en la résurrection du Christ.

Quand la foi est imposée, ou que nous pensons pouvoir la déduire au bout d'un raisonnement, elle est autre chose que ce dont les Ecritures, et les Evangiles tout particulièrement, nous donnent à entendre : les archives bibliques, que j'appellerais la mémoire d'une histoire dans laquelle Dieu parle aux hommes, témoignent d'une parole vivante que Dieu ne cesse de livrer aux hommes ; et la parole s'adresse toujours à la liberté de celui qui écoute, à sa raison bien sûr, mais elle ne s'impose pas. Et que deviendrait d'ailleurs la raison sans l'humilité de l'écoute ?

Pour en revenir à ce à quoi j'ai réfléchi à la suite de la conversation de cet été, j'ai pensé que le contexte actuel dans lequel nous vivons, était marqué

¹ évêque d'Autun, Chalon et Mâcon.

en particulier par un brouillage, un brouillage "*anthropologique*", et un brouillage "*technique*" : il y a un doute sérieux chez beaucoup sur les fondements anthropologiques de nos sociétés modernes. Nous commençons à ne plus nous entendre sur la grammaire humaine élémentaire. S'il y avait, jusque dans un passé récent, un minimum d'appuis communs pour vivre en société, dans le respect de la valeur infinie de chaque personne humaine depuis sa conception jusqu'à sa mort, il m'apparaît que ce socle anthropologique, communément admis par tous, est en train de se dérober sous nos pas. Et cela ne va pas sans un bouleversement intérieur qui peut faire basculer dans tous les extrêmes.

Qui plus est, la technique permet de tout transformer, du moins de tout corriger, pour ne pas dire falsifier, y compris des archives photographiques, et jusqu'à l'image d'un visage humain. Lorsque la technique invente les images les plus faussées de ce qu'est l'homme dans sa liberté, je peux hélas en arriver à préférer l'image transformée techniquement d'un visage plus que le visage lui-même. Ce sont les jeux vidéo, ce sont les "*fabrications*" de soi sur les murs des réseaux sociaux.

Je suis frappé personnellement par la connivence qu'il y a entre le Visage du Linceul et celui des icônes les plus anciennes du Christ. Une icône n'est pas une photographie, elle est un écrit, et l'auteur écrit l'icône dans le respect des règles propres à cet art. Une icône est l'inscription non transformable d'un visage qui ne s'offre pas pour fasciner, ni pour attirer, mais pour que nous nous laissions regarder par un autre regard que le nôtre. L'icône est en ce sens une anti-idole, comme le suggère Jean-Luc Marion².

S'il est une chose certaine, c'est que le Corps, le Visage, bref, l'Homme du Linceul ne pourra jamais être relooké, encore moins nié. Je trouve cela réconfortant. Le croyant n'est pas d'abord le visionnaire d'un autre, il est un humble écoutant d'une parole, un humble lecteur d'une histoire, dans laquelle son histoire personnelle prend sens à la lumière d'une parole ; et la vision vient ensuite, qui reste ici-bas un déchiffrement, une patiente recherche contemplative.

La bande de tissu, marquée si humblement et si réellement par un corps qui a souffert et qui est mort dans une indicible souffrance, nous entraîne

² philosophe du courant de pensée de Husserl, Heidegger, et Urs von Balthasar.

à lire et à contempler. Lire, c'est entrer en dialogue avec une autre pensée que la nôtre. Lire, c'est accueillir un récit, c'est être humblement attentionné à une œuvre. Contempler, ce n'est pas dévisager, encore moins détériorer ou détruire. C'est rester en deçà du mystère, sans le refuser, mais sans mettre la main dessus ; c'est accueillir au fond de soi l'empreinte d'une parole.

En ce sens, le Linceul de Turin peut nous apprendre à lire et à contempler la Passion du Christ. L'eucharistie est ce "*mémorial*" auquel le Linceul, j'oserais dire, nous introduit.

Dans l'Eucharistie, nous ne disons pas : je sais que cela est vrai, mais nous disons, nous annonçons ceci : la mort du Seigneur ressuscité. Au cœur de la prière eucharistique, "*nous annonçons ta mort Seigneur ressuscité et nous attendons que tu viennes*". C'est important de ne pas dire seulement : il y a la mort puis la vie, ce qui est déjà un renversement inouï dans le ressenti habituel (c'est la mort qui est au bout de la vie). Mais il est une affirmation plus inouïe encore : non seulement la mort est derrière nous, mais le Vivant éternel, le logos incréé est entré dans notre condition mortelle, et nous pouvons affirmer, annoncer, comme dit l'Écriture et avec elle la liturgie de l'Église, la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.

Le pourtour du Visage de l'Homme du Linceul, le pourtour de son Corps endormi dans la mort et si étonnamment présent dans l'absence même, les marques de sa Passion, m'annoncent ceci : l'homme rencontrera toujours, au bout de l'absurde de la souffrance injuste et de la mort cruelle, le Visage de Celui qu'il n'a cessé de chercher à tâtons. Car, s'il est un désir pur et profond de nos contemporains, c'est bien celui d'entrer dans le vis-à-vis respectueux avec le visage d'un autre, sans le posséder, sans l'expliquer, sans le dominer, mais simplement pour entendre avec lui, semblable et différent, la voix du Seigneur crucifié : "*Vous me verrez vivant, parce que je vis et que vous vivrez*"³.

Mgr Benoît Rivière

³ Jn 14, 19.

Table Ronde

Les réponses des intervenants aux questions des auditeurs sont présentées ici, avec parfois des compléments par rapport aux réponses verbales.

1 - A-t-on utilisé une suspension par les épaules avec des cordes sous les aisselles ?

Réponse du Président de MNTV :

Le Père de Gail (sj) a effectivement imaginé¹ ce type de suspension, qui empêche totalement les mouvements du corps pour chercher à respirer. Mais cette hypothèse n'est pas en accord avec la position verticale de l'avant-bras droit ; et les deux positions du corps, haute et basse, sont attestées par les variations angulaires des coulées de sang de l'avant-bras gauche (voir l'exposé sur l'analyse médicale dans le présent *Cahier*).

2 - Les coulées de sang des poignets ont-elles été formées, l'une sur la croix et l'autre dans le sépulcre ?

Réponse du Président de MNTV :

Puisque la face extérieure des mains était plaquée contre la croix, le Père de Gail a également pensé qu'il y aurait dû y avoir un paquet de sang et non une coulée. Mais les poignets, bloqués en rotation, ne l'étaient pas forcément en translation. Et l'idée qu'une des coulées ait eu lieu après la mise au tombeau est en contradiction avec les lois de la pesanteur, car le sang ne pouvait pas sortir vers le haut, d'autant plus que les membres supérieurs ne pouvaient qu'être exsangues après le coup de lance.

3 - Comment une telle image a-t-elle pu être réalisée en 3 jours seulement ?

Réponse du Président du Forum :

* L'image "*sanguine*" s'est réalisée à partir de la dépose du Corps sur le tissu, par contact direct.

* L'image "*corporelle*" (oxydation des chevrons) s'est produite lorsque le corps a quitté le Linceul. Pour certains chercheurs², ce phénomène a duré beaucoup moins d'un millième de milliardième de seconde et n'a pas eu d'influence thermique sur le tissu qui ne montre pas de pyrolyse.

¹ cf. "*Le Visage de Jésus-Christ et son linceul*" - Ed. France Empire - 1971.

² cf. travaux du Dr J. P. Laude, physicien qui a également mis en évidence la présence de biliverdine sur le Linceul - cf. *Cahier MNTV* n° 57.

4 - Pourquoi voit-on des traces de pièces de monnaie sur le tissu ?

Réponse du Président du Forum :

- * Selon une expérience faite en 1999³, le flux de protons qui a produit l'image ne pouvait pas traverser une pièce de monnaie pour donner une marque sur un tissu de lin placé de l'autre côté.
- * Pour le Docteur J. P. Laude, il n'est cependant pas impossible que ces pièces en cuivre⁴, dont l'épaisseur est faible, aient pu laisser passer un rayonnement gamma⁵ (associé à ce flux de protons⁶), qui aurait produit ces traces.

5 - L'arrachement de la tunique, collée sur le dos après la flagellation, a-t-il déformé les traces sanguines ?

Réponse du Président de MNTV :

La netteté des caillots (voir l'exposé sur l'analyse médicale dans le présent *Cahier*) atteste que le corps n'a pas été lavé⁷. Pour les traces de la flagellation, c'est surtout du sérum qui a imprégné le tissu ; la tunique a pu absorber une partie du sang initial, et son arrachement au pied de la croix a permis l'exsudation secondaire du sérum.

6 - Pourquoi voit-on plus de détails sur le négatif que sur le positif ?

Réponse de Patrice Majou :

Le négatif ne contient pas plus de détails que le positif à partir duquel il est obtenu, mais il semble plus "*parlant*", pour deux raisons :

- * le positif a l'apparence d'un négatif photographique et notre cerveau n'est pas familier avec ce type d'image. Le négatif, qui a par contre l'apparence d'un positif, est donc bien plus compréhensible ;
- * lors de l'obtention du négatif, la lamination (temps de pause) est augmentée pour obtenir un contraste optimum de l'image, ce qui permet une meilleure compréhension que sur le positif, très ténu. L'obtention du négatif fut donc un prélude majeur aux analyses médicales du Dr Barbet, puis au traitement d'image moderne.

³ cf. *Cahier* MNTV n° 21.

⁴ Les leptons émis par Pilate contenaient entre 71 et 85% de cuivre.

⁵ de l'ordre de 1 à 25 MeV, comme observé récemment dans certains orages, pénétrant au sol.

⁶ Voir le modèle du Père J.B. Rinaudo sur la formation de l'image - cf. notamment le *Cahier* MNTV n° 64.

⁷ cf. *Cahier* MNTV n° 56.

7 - Qu'en est-il du linge "roulé à part, à sa place" au tombeau ?

Réponses du Président du Forum et du Président de MNTV :

Pour "le suaire (le σουδαριον) qui avait recouvert sa tête"⁸, resté en forme de rond (εντετυλιγμενον), deux hypothèses sont toujours en discussion :

- * un linge placé sur la tête du cadavre dès la descente de croix ; il pourrait alors s'agir du suaire d'Oviedo, qui aurait pu être mis à l'écart (κορισ) ;
- * une mentonnière attachée autour de la tête pour fermer la mâchoire, qui serait restée à sa place initiale (εισ ενα τοπον) ; or l'absence d'image sur une faible zone autour du Visage est compatible avec un linge de ce type. Toutefois, en dehors d'un rite possible, la mise en place d'une mentonnière ne s'imposait pas techniquement, car la bouche était déjà fermée par l'affaissement de la tête.

8 - Quel lien existe entre le Linceul et le voile de Manoppello ?

Réponse du Président du Forum :

Ce voile très léger, de 24 x 17 cm, a fait, en 2005, l'objet d'une analyse au microscope montrant qu'il s'agit d'une peinture, car les fibres sont collées. Le visage ne montre pas de traces de sang en haut du front, mais une mèche de cheveux, telle qu'on la voit dans toute l'iconographie byzantine ancienne ; et une bouche ouverte avec des dents, alors que l'Homme du Linceul a la bouche fermée. Selon l'étude récente de Karlheinz Dietz⁹, Albrecht Dürer aurait fait cadeau à Raphaël (vers 1515) de l'un de ses plus beaux autoportraits, une aquarelle peinte en 1506 sur un lin très fin (toile de Reims). Disparu lors du sac de Mantoue, en 1630, ce portrait serait arrivé à Manoppello, où sa présence est attestée en 1638.

9 - A-t-on comparé l'image du Visage avec l'image du Christ révélée à Sœur Faustine de la Miséricorde ?

Réponse du Président du Forum :

Cela n'a pas encore été fait, mais rien ne s'y oppose.

10 - Y-a-t-il eu des enquêtes sur les deux incendies qu'a subis le Linceul, à Chambéry et à Turin ?

Réponse du Président du Forum :

- * Pour l'incendie de Chambéry (en 1532), le pape Clément VII a délégué un cardinal, en 1534, pour vérifier si le Saint Suaire était bien le même que celui d'avant l'incendie ; des notaires apostoliques ont consigné les résultats de l'examen minutieux

⁸ cf. Jn 20, 7.

⁹ cf. " Von Dürer an Raffael, von Mantua nach Manoppello " - Ed. Schnell et Steiner - 2021.

effectué alors par plusieurs évêques¹⁰ ; et les clarisses qui ont réparé le tissu, en 1534, ont écrit un témoignage précis des zones endommagées¹¹.

* Pour l'incendie de Turin (en 1997), qui n'était pas non plus criminel¹², l'expertise faite quelques jours après a montré que le Linceul n'avait subi aucun dommage.

11 - Que sait-on sur la Coiffe de Cahors ?

Réponse du Président du Forum :

Contenue dans une sorte de bonnet en soie, fermé par une boutonnière, cette coiffe est conservée dans l'église St-Etienne depuis le Moyen-Age. Elle comporte six épaisseurs de tissus (peut-être de lin) de textures différentes, cousues ensemble (53 x 51 cm) ; elles sont repliées sur elles-mêmes, la coiffe extérieure mesurant 22 cm de haut. Son origine et sa date d'arrivée à Cahors sont incertaines. Aucune étude sérieuse n'a été publiée jusque dans un passé récent. A l'occasion de l'ostension qui a eu lieu en 2019, de nouvelles recherches auraient été lancées.

12 - Y-a-t-il des concordances entre le Linceul et la Tunique d'Argenteuil ?

Réponse du Président du Forum :

André Marion a suggéré une relative concordance entre les taches de sang, qui sont du groupe AB pour la Tunique d'Argenteuil¹³. Mais une certaine prudence reste de mise sur ce tissu en laine de mouton, dont l'histoire possible remonte jusqu'aux années 800¹⁴. En effet, deux analyses au C14 ont indiqué des dates possibles de fabrication différentes, l'une entre 530 et 650, l'autre entre 675 et 785. Une troisième analyse, faite en 2005, a donné une date comprise entre 670 et 880¹⁵.

¹⁰ cf. *Cahier MNTV* n° 62.

¹¹ cf. *Cahier MNTV* n° 1.

¹² Le feu a pris dans des locaux annexes, en cours de rénovation.

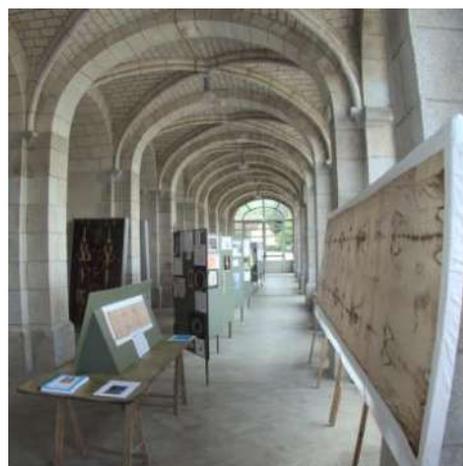
¹³ cf. "*Jésus et la Science. La vérité sur les reliques du Christ*" - A. Marion - 2000 - Presses de la Renaissance.

¹⁴ Voir notamment les *Cahiers MNTV* n° 31, 32 et 54.

¹⁵ cf. "*Le linceul de Turin et la tunique d'Argenteuil*" - A. Marion et G. Lucotte - Presses de la Renaissance - 2006.

EXPOSITIONS PREVUES AU 1^{er} SEMESTRE 2022¹

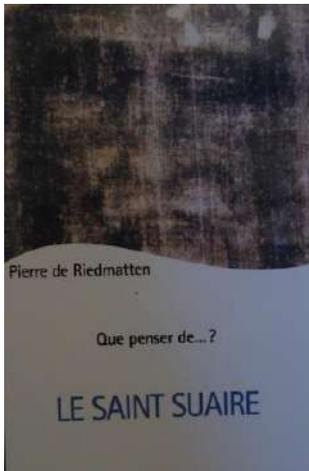
- **La Chapelle-Montligeon** (Orne), exposition permanente, en six langues, depuis le 19 mai 2021 (photos ci-dessous)²
- **Figeac** (Lot), exposition permanente, depuis le 3 septembre 2018
- **Pontivy** (Morbihan) : de début février jusqu'au samedi saint
- **Orléans** (Loiret) : du 25 février au 25 avril, dans la cathédrale
- **Soulac** (Gironde) : du 3 mars au 16 avril
- **Brest** (Finistère) : du 2 mars au 17 avril
- **Confolens** (Charente) : carême
- **Lézat-sur-Lèze** (Ariège) : carême
- **Fourvière** (Rhône) : carême



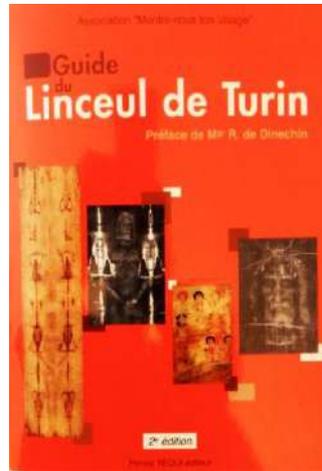
¹ Le calendrier des expositions est en permanence tenu à jour sur notre site (www.suaire-turin.fr).

² voir également le site du Sanctuaire.

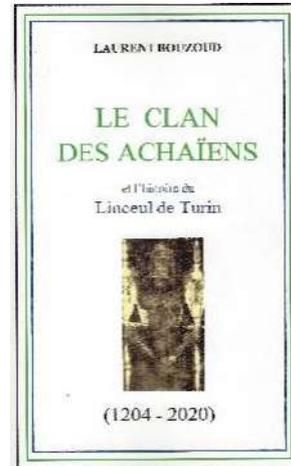
Publications



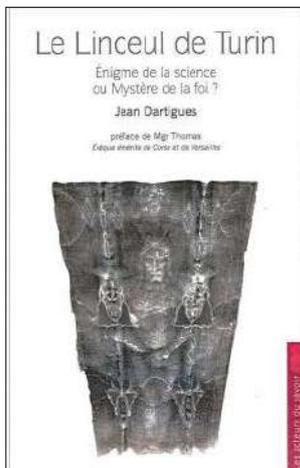
3^{ème} édition
(février 2020)



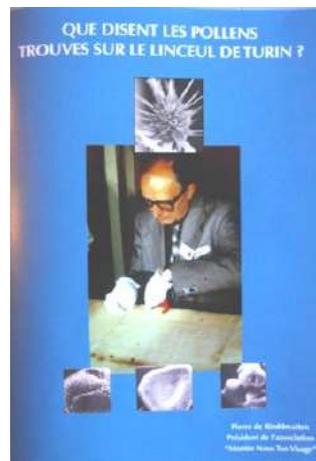
2^{ème} édition
(mars 2016)



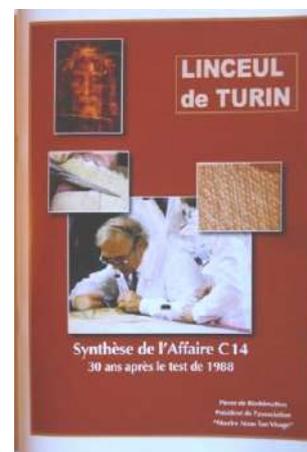
Autoédition
(mars 2020)



2^{ème} édition
(juin 2019)



Synthèse C 14
(février 2020)



Synthèse Pollens
(mars 2020)

Bibliographie recommandée par MINTV

pour en savoir plus sur le Linceul de Turin

(janvier 2022)

Paul Vignon :

- *Le Saint Suaire de Turin devant la Science, l'Archéologie, l'Histoire...* (1902 et 1939).

John H. Heller :

- *Enquête sur le Saint Suaire de Turin*, éd. Sand, 1985.

Dr Pierre Barbet

- *La Passion de N. S. Jésus-Christ selon le chirurgien*, Médiaspaul (16^{ème} éd. 2011).

- *Les cinq plaies du Christ*, éd. Dillen, 1944.

Antoine Legrand

- *Le Linceul de Turin*, éd. Desclée de Brouwer, dernière édition 1988.

André Marion et Anne Laure Courage

- *Nouvelles découvertes sur le Suaire de Turin*, éd. A. Michel, 1997.

Père André Marie Dubarle

- *Histoire ancienne du Linceul de Turin.*

- Tome 1 : éd. ŒIL, 1985.

- Tome 2 : éd. F.X. de Guibert, 1999.

Pierluigi Baima Bollone

- *101 questions sur le Saint Suaire*, éd. Saint-Augustin, 2001.

Jean Lévêque et René Pugeaut

- *Le Saint Suaire revisité*, éd. du Jubilé, 2003.

Grégoire Kaplan

- *Le Linceul de Turin vu par un expert judiciaire*, éd. F. X. de Guibert, 2008.

Jean Baptiste Rinaudo et Claude Gavach

- *Le Linceul de Jésus enfin authentifié ?* éd. F.-X. de Guibert, 2010.

Ian Wilson

- *Le Suaire de Turin*, éd. Albin Michel (dernière édition 1984).
- *L'énigme du Linceul*, éd. Albin Michel, mars 2010.

Barbara Frale

- *Le Suaire de Jésus de Nazareth* - trad. Française - Bayard, 2011.

Jean Dartigues

- *Le Linceul de Turin, Enigme de la science ou mystère de la foi*. Les acteurs du savoir, 2018.

Pierre de Riedmatten

- *Le Saint Suaire* - Coll. "Que penser de..." - 3^{ème} éd. Fidélité - 2020
- *Synthèse de l'affaire C14, trente ans après le test de 1988*, MNTV, 2020.
- *Que disent les pollens trouvés sur le Linceul de Turin*, MNTV, 2020.

Mgr Jacques Suaudeau

- *Le Linceul de Turin, de l'analyse historique à l'investigation scientifique*
Tomes I et II - Ed. L'Harmattan, 2018.

Laurent Bouzoud

- *Le clan des Achaïens et l'histoire du Linceul (1204-2020)*, Autoédition, mars 2020.

Association MNTV :

- *Guide du Linceul de Turin*, 2^{ème} éd. Téqui, 2016.

MONTRE-NOUS TON VISAGE

*Connaissance et contemplation du
Linceul*

contactmntv@gmail.com

www.suaire-turin.fr



FORMULAIRE D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

- OUI, je souhaite **adhérer** à l'Association et bénéficier ainsi d'un **abonnement d'un an** à la revue (deux *Cahiers* par an) 32 €
- Je préfère un **abonnement seul** 20 €
- Je suis prêtre, religieux, religieuse et souhaite un **abonnement d'un an** à la revue (deux *Cahiers* par an) **au tarif préférentiel** 14 €
- Je verse un **don** à l'Association ...€
-
- TOTAL (à l'ordre de MNTV) ...€

par chèque à l'ordre de MNTV - 49 avenue Léon Blum - 92160 Antony

par virement IBAN : FR76 3000 4005 7700 0021 9891 078

BIC : BNP AFRPPXXX MONTRE NOUS TON VISAGE

Nom : *Prénom* :

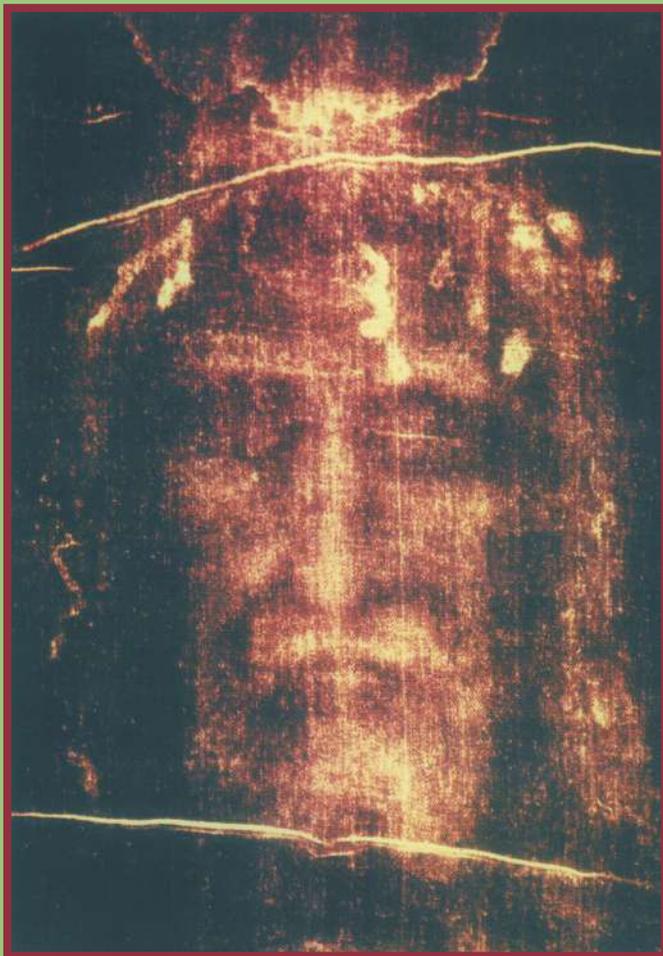
Adresse :

Code Postal : *Ville* : *Pays* :

Tél :

Courriel :@.....





ASSOCIATION
“Montre-Nous Ton Visage”
3, rue Beaugrenelle 75015 PARIS

Date de parution de ce numéro : janvier 2022

www.suaire-turin.fr

contactmntv@gmail.com

Imprimé par Art Graph Copy Paris 15^e